

Rapport d'activité

CLSS du Bas de Saint-Gilles

Avril 2025 – Décembre 2025





Liste des abréviations utilisées :

AMO : Aide en Milieu Ouvert
AMU : Aide Médicale Urgente
ARPASC : Association pour la Recherche et la Promotion de l'Action Sociale et Culturelle
AS : Assistant·e social·e
ASBL : Association Sans But Lucratif
BdBd / BDBD : Bras dessus Bras dessous
BRICO : (Nom d'équipe/projet local – à préciser selon dénomination exacte utilisée dans le rapport)
CA : Conseil d'Administration
CAS : Coordination de l'Action Sociale
CLSS : Contrat Local Social-Santé
COCOF : Commission communautaire française
COMACC : Commission d'Accompagnement
CoPil / COPIL : Comité de Pilotage
CPAS : Centre Public d'Action Sociale
CR : Collège Réuni
CREBIS : Centre de Recherche et d'Études en Action Sociale (Université libre de Bruxelles)
CSD : Centrale de Services à Domicile
ETP : Équivalent Temps Plein
FdS / FDS : Foyer du Sud
FdSS / FDSS : Fédération des Services Sociaux
GT : Groupe de Travail
HB : Hispano-Belga
MIRIAM : Méthodologie d'Intervention pour les Femmes en situation de vulnérabilité (programme fédéral - Minimum Income Reform Innovation And eMpowerment of women)
MM : Maison Médicale
ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance
ONEM : Office National de l'Emploi
PCS : Plan de Cohésion Sociale
PICOL : Plateforme Intersectorielle de Coordination Locale (Laeken)
PP : Parent-Pause
PSSI : Plan Social-Santé Intégré
RAQ : Relais Action Quartier
RQ : Référent·e Quartier
SSJ : Service Social Juif
SSPS : Soyons solidaires, pas solitaires

Dans un souci de commodité de rédaction et de lecture, le choix a été fait de ne pas utiliser l'écriture inclusive. Les formulations épiciennes ont été privilégiées dans la mesure du possible.

Table des matières

Introduction.....	7
I – Faire contrat local social-santé : le travail de coordination dans un contexte de crise	9
1) Assurer la continuité du dispositif CLSS	9
a) Intégration au comité d’accompagnement de la CAS, intérim en équipe réduite, transition au poste de référent-e quartier.....	9
b)dans une période de préparation du dossier de rendu des pièces justificatives et de planification des nouvelles actions	12
2) Assurer la continuité des projets.....	13
a) De nouvelles formules face à des changements structurels	13
b) Le projet Soyons solidaires pas Solitaires : avant et après la publication de l’arrêté	14
c) Métamorphoses du projet Parent Pause	15
3) Lancement de la participation habitante : un an d’expérimentation de la santé communautaire	18
a) Les étapes vers la création d’un GT habitant	18
b) Le GT habitant du local Monténégro, en collaboration avec le Foyer du Sud	19
c) Un quartier, des quartiers : la participation habitante dans le quartier Porte de Hal	21
II – Rapport d’activité de « Soyons solidaires, pas solitaires / Liver solidaire, dan solitaire »	23
1. Le projet « Soyons Solidaires, pas Solitaires »	24
a) Les partenaires du projet	24
b) Actions et objectifs du projet	25
2. Les actions menées pendant la durée du projet	26
a) Août 2025	26
c) Septembre 2025	27
d) Octobre 2025	29
e) Novembre 2025.....	30
f) Décembre 2025	31
g) Autres activités	33
3. Eléments d’analyse et d’évaluation du projet.....	35
a) Partenariat.....	35
b) Participation du public cible	36
b) Communication externe.....	37
d) Quelques témoignages des aîné.e.s.....	38
III – Rapport d’activité de « Parent-Pause / Ouder Pauze ».....	39
1. Structure et projet.....	39
2. Actions	40

3. Respect du calendrier, et objectifs	43
4. Résultats	43
4. Partenariats/coordination	46
5. Perspectives.....	47
IV – Rapport d’activité du projet 3 « Bonification du diagnostic et participation citoyenne ».....	49
1) Moments participatifs – écoute des habitants et habitantes	49
a) Goûter chez Itinéraires AMO et RDV au CPAS à la fin de chaque trimestre	49
a) Animation Dixit au centre de loisir Troisième âge	50
b) Ecoute active et entretiens	51
2) Place à nos droits, en étroite collaboration avec le Comité d’accompagnement de la Coordination, la Commune et la FdSS.....	52
a) Place à nos droits : le concept.....	52
b) L’événement.....	54
c) La récolte de la parole habitante	56
3) Création d’un GT habitant.....	60
a) Les déterminants sociaux de la santé à Saint-Gilles.....	60
b) Identification des préoccupations et priorités du quartier : une hiérarchisation issue du travail en petits groupes.....	62
c) Mise en dialogue entre priorités habitantes et plan d’action existant : articulation, contraintes et structuration progressive des propositions	63
V – Limites, victoires et perspectives	67
1) Limites	67
a) Faire face au turnover	67
b) Une confiance fragile dans un contexte de crise	68
c) Participation habitante, projet habitant, santé communautaire : des temps longs.....	69
2) Victoires : dynamiques collectives, consolidations partenariales et consolidation d’une intelligence territoriale.....	71
a) Une dynamique de réseau consolidée et enthousiasmante : le GT quartier et Soyons solidaires, pas solitaires.....	71
b) Vie de la coordination sociale : la forge d’un nouveau projet social-santé, le Kiosque mobile social-santé.....	72
c) Participation habitante lancée : une nouvelle dynamique	74
3) Perspectives.....	76
a) Une exposition pour nos aîné-es, et plus encore : Soyons solidaires, pas solitaires.....	76
b) Parent-Pause : normalisation des relations avec les crèches et recherche de nouvelles pistes	78
c) Des petits nouveaux : projets citoyens et kiosque mobile social-santé.....	79
Conclusion	82

Introduction

La période couverte par le présent rapport d'activité, d'avril à décembre 2025, s'est inscrite dans un contexte particulièrement agité pour le secteur social-santé bruxellois. L'absence prolongée de gouvernement régional, les incertitudes quant à la continuité des financements, les annonces de réformes fédérales susceptibles d'impacter directement la charge de travail des CPAS, ainsi que plusieurs départs au sein des équipes ont contribué à créer un climat d'instabilité structurelle. À cette situation institutionnelle s'est ajoutée une inquiétude plus diffuse : celle de voir des dispositifs innovants, encore jeunes, fragilisés par des arbitrages budgétaires ou des changements de priorités politiques. Le CLSS du bas de Saint-Gilles n'a pas été épargné par ces tensions. Turnover sur des postes-clés, réajustements nécessaires en cours d'année, nécessité de rassurer en permanence les partenaires quant à la poursuite des projets : autant d'éléments qui auraient pu ralentir, voire compromettre, la dynamique enclenchée.

Et pourtant, malgré cette période agitée, une continuité a été maintenue. Le CLSS n'a pas seulement "tenu", il a progressivement consolidé son ancrage. L'intégration plus étroite du dispositif au sein de la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles a permis de renforcer sa lisibilité institutionnelle et d'en faire davantage un outil transversal au service du territoire. Des ajustements ont été nécessaires entre le CPAS et Vivalis, notamment quant aux modalités de fonctionnement et à la communication entre les deux institutions, mais ces réajustements ont contribué à rechercher un modèle de travail commun plus fonctionnel et plus stable. L'apprentissage du cadre de travail lié au gouvernement en affaires courantes et la clarification des rôles ont constitué des étapes importantes vers une plus grande fluidité de la mise en œuvre du dispositif. Dans un contexte où ailleurs certains dispositifs comparables ont été ralentis ou arrêtés, le maintien du CLSS à Saint-Gilles et la qualité des collaborations développées témoignent de la vitalité du réseau social-santé sur le territoire saint-gillois et de la pertinence d'un dispositif comme le CLSS pour renforcer ces dynamiques de travail social-santé intégré à tous les niveaux.

Les deux projets principaux du dispositif ont ainsi pu poursuivre leur déploiement. « Soyons solidaires, pas solitaires » est entré dans une deuxième phase de mise en œuvre, marquée par la stabilisation d'un modèle de travail local autour de la lutte contre l'isolement des aînés. Après l'identification de plusieurs dizaines de personnes âgées isolées, cette phase a été davantage consacrée à leur accompagnement vers les services existants. Le projet a progressivement intégré une logique social-santé sur un secteur spécifique – celui du troisième âge – en articulant actions conviviales, repérage des situations d'isolement et orientation vers les services existants, tout cela dans l'objectif général de renforcer l'accessibilité des services et de lutter contre le non-recours. La dynamique partenariale s'est renforcée, les collaborations se sont fluidifiées, et l'accessibilité des services pour les personnes âgées du bas de Saint-Gilles s'est trouvée améliorée. Au-delà des activités proposées, c'est une véritable dynamique de santé communautaire qui s'est consolidée : travailler ensemble, entre associations du social et de la santé, sur un territoire donné, autour d'un public identifié, avec une méthodologie partagée.

De son côté, « Parent-Pause » a traversé une période de réorientation. Le départ de la chargée de projet et l'incertitude budgétaire auraient pu fragiliser durablement l'initiative. Le choix a néanmoins été posé de maintenir le dispositif et de l'adapter à partir des retours du terrain. Cette capacité à intégrer les critiques, à ajuster l'offre et à repenser le modèle de garde ponctuelle en lien

avec les réalités réglementaires et les attentes des partenaires illustre la flexibilité inhérente aux processus des CLSS. La collaboration avec les crèches a été lancée et structurée, ouvrant une nouvelle phase pour le projet. Parent-Pause confirme ainsi que le CLSS n'est pas un cadre figé, mais un dispositif capable d'apprendre, de se transformer et de traduire les constats de terrain en réponses social-santé plus ajustées. Vue la spécificité de ce secteur public, on ne peut que saluer ce rapprochement de l'offre social-santé du terrain.

La vitalité du dispositif s'est également manifestée à travers un Groupe de Travail Quartier (GT Quartier) qui est resté actif et mobilisateur. Dans un contexte d'absence de gouvernement et de crainte quant à l'avenir, la présence soutenue des professionnels aux réunions, la qualité des échanges et la co-écriture de la note d'intention 2026 ont constitué des signaux forts. Le GT Quartier a réaffirmé sa fonction d'espace de co-décision et de pilotage collectif. Il a également soutenu la mise en œuvre de la feuille de route 2.0, notamment en accompagnant la création d'un groupe de travail habitant. Cette implication démontre que, malgré les incertitudes, le réseau local reste engagé et prêt à investir du temps dans une dynamique commune, en grande partie grâce au travail de fond opéré depuis 20 ans par la coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles.

La création d'un GT habitant dans le quartier Bosnie marque à cet égard un tournant important. Fidèle à la logique CLSS, le choix a été fait de travailler à l'échelle d'un sous-quartier présentant des indicateurs socio-sanitaires parmi les plus faibles, en s'implantant au local Monténégro, au cœur du quartier Bosnie, celui du CPAS. La mobilisation habitante, dans ce contexte incertain, a été encourageante : dix-huit personnes présentes à la séance d'information, puis un noyau régulier de cinq à six participants aux rencontres suivantes. Cette dynamique, encore fragile mais réelle, permet d'ajouter des données qualitatives au diagnostic territorial et d'ancrer davantage le dispositif dans les réalités vécues. Elle a également permis de raccrocher la participation habitante au CLSS dans le quartier Porte de Hal, évitant une fracture territoriale entre sous-quartier, grâce à un projet co-construit par les habitants en lien avec le PCS Jacques Franck et l'ASBL la Cité des jeunes.

Enfin, l'année a vu émerger un nouveau chantier en co-construction : celui d'un kiosque social-santé mobile. Les constats répétés sur les difficultés d'accès aux soins pour des publics sans abri ou très précarisés ont progressivement nourri une réflexion collective. La Coordination sociale en lien avec le CLSS a joué ici pleinement son rôle de fabrique de diagnostic à partir du terrain : recueillir les signaux faibles, croiser les observations des travailleurs, structurer une problématique, puis amorcer la conception d'un projet adapté. Le kiosque social-santé mobile incarne cette capacité du dispositif à transformer une analyse partagée en proposition opérationnelle. Il illustre un modèle de travail où le diagnostic n'est pas une fin en soi, mais le point de départ d'actions concrètes. Le défi demeure toutefois celui du relais et de la pérennisation : si le CLSS peut impulser et structurer des projets pilotes territorialisés, leur inscription durable dans le paysage institutionnel suppose des soutiens stables et une reconnaissance à plus long terme.

Ainsi, malgré une période marquée par l'incertitude, le CLSS du bas de Saint-Gilles a démontré sa résilience, sa capacité d'adaptation et sa pertinence territoriale. Il confirme sa fonction première : partir des réalités du terrain pour co-construire un diagnostic, élaborer un plan d'action et faire émerger des projets concrets, en mobilisant à la fois les professionnels et les habitants. Cette dynamique, encore en consolidation, constitue le fil conducteur du présent rapport.

I – Faire contrat local social-santé : le travail de coordination dans un contexte de crise

Le dispositif des CLSS s'inscrit dans un contexte qui le dépasse et influence sa mise en œuvre. L'année 2025 a été marquée par deux faits majeurs : l'absence de gouvernement régional à Bruxelles et les mesures du nouveau gouvernement fédéral qui ont lourdement affecté les CPAS. D'une part, des craintes ont émergé face à l'absence de réponses de la part du pouvoir subsidiant – le premier COMACC de 2025 s'est déroulé en juin. D'autre part, les mesures du gouvernement fédéral et l'état général des finances publiques ont mis sous pression les CPAS qui se sont vus dans l'obligation d'adopter une politique de restriction budgétaire. En plus de la suppression du subside fédéral « Participation sociale », de celui du subside du projet MIRIAM, le CPAS de Saint-Gilles a dû travailler à préparer une vague d'arrivée de nouveaux demandeurs suite à la réforme chômage. Le CPAS de Saint-Gilles sera le troisième le plus touché par cette réforme selon notre étude de la situation. Dans ce contexte, l'absence d'une communication fluide entre les CPAS et Vivalis a fait peser de fortes pressions sur les équipes, avec des conséquences non négligeables sur l'accomplissement des missions. Nous avons tout de même tâché de faire de notre mieux pour poursuivre le travail effectué par le CLSS depuis mai 2023 à Saint-Gilles.

1) Assurer la continuité du dispositif CLSS

Le début de l'année 2025 n'a pas été facile, certains CPAS ont décidé de mettre fin aux différents CLSS présents dans leur institution. La première tâche à laquelle nous avons eu affaire était bel et bien d'assurer la survie du CLSS dans un contexte anxiogène.

a) Intégration au comité d'accompagnement de la CAS, intérim en équipe réduite, transition au poste de référent.e quartier...

Dès le premier trimestre 2025, un effort avait été accompli afin de mieux intégrer le CLSS à la Coordination sociale du CPAS de Saint-Gilles. Le 21 février, lors du dernier GT Quartier animée par la référente quartier Laura Gimenez, des élections sans candidat ont été organisées pour désigner des représentants du GT Quartier au Comité d'Accompagnement de la Coordination de l'Action Sociale (CA de la CAS). Un éducateur engagé au Service Social Juif et une chargée de projet de l'ASBL Petit Vélo Jaune ont été élus pour représenter le GT Quartier au Comité d'Accompagnement. Ces deux représentants participent au projet Parent Pause et ont donc une vue à la fois générale via le GT Quartier et plus opérationnel via le comité de pilotage de Parent Pause. Cela a permis d'assurer un suivi par tous les autres GT de la coordination du travail effectué par le CLSS, ce qui permet de mieux faire connaître le dispositif au sein du réseau social-santé de Saint-Gilles. Cela peut aussi permettre de créer des liens entre différents Groupes de Travail et favoriser la sortie du travail en silo que défend le PSSI. Pour exemple, l'événement Place à nos droits, organisé sur Place Bethléem le 10 septembre 2025 à Saint-Gilles a été porté par les représentants du GT Quartier au CA de la CAS ; cela a ainsi contribué à la plus grande mobilisation du réseau social-santé pour cet événement. Par ailleurs, la fréquentation des différents GT par la référente quartier, puis le référent quartier, ont permis de créer des liens avec les différents GT et facilitent une meilleure intégration du CLSS au sein de la CAS.

Cela a été particulièrement utile pour assurer une continuité dans le suivi du CLSS par la CAS quand notre précédente référente quartier, en quête d'un cadre de travail plus stable et pérenne, a démissionné. Du 1^{er} mars 2025 au 1^{er} juin 2025, d'une équipe de 1,5ETP, en plus du soutien de la coordinatrice de la CAS, le CLSS a dû se limiter à 0,83ETP, avec un réajustement entre l'ancien coordinateur CLSS qui a suppléé la référente quartier à mi-temps et la coordinatrice de la CAS qui a repris les missions de coordination CLSS. La décision du CPAS d'engager une référente quartier à temps plein et un coordinateur à mi-temps en finançant 0,17ETP sur le subside non-recours a été d'une grande aide afin de préserver une continuité dans le dispositif CLSS. De fait, en plus de la coordinatrice de la CAS qui a suivi le CLSS de Saint-Gilles depuis son commencement en mai 2023, le coordinateur engagé à mi-temps a pu prendre le relai du CLSS quand la référente quartier a quitté un dispositif incertain et en péril. Finalement, après des négociations avec la direction du CPAS, le poste de référent quartier a été remplacé et le CLSS préservé dans le Bas de Saint-Gilles. L'annonce a été publiée début avril et l'engagement de l'ancien coordinateur CLSS au poste de référent quartier a pris acte à partir du 1^{er} juin. A partir de ce moment, le CLSS a pu reprendre son souffle puisque 1,33ETP a été reconsacré à son fonctionnement.

Toutefois, cette réduction temporaire du temps de travail disponible pour le CLSS n'a pas permis de maintenir le rythme habituel d'organisation des GT Quartier. Durant cette période, la priorité a été donnée aux comités de pilotage, à la poursuite des projets en cours et aux obligations administratives indispensables au fonctionnement du dispositif. En conséquence, un seul GT Quartier a pu être organisé entre le 21 février 2025 et le vendredi 12 septembre 2025. Il s'agissait d'un GT particulier, planifié seulement une semaine à l'avance, qui s'est tenu le 16 juin 2025 et visait uniquement à préparer un panneau de présentation du travail du GT Quartier dans le cadre de la journée de la Coordination de l'Action Sociale. La participation a été très limitée : en plus du référent quartier et de la coordinatrice CLSS, seules deux personnes étaient présentes, à savoir une chargée de

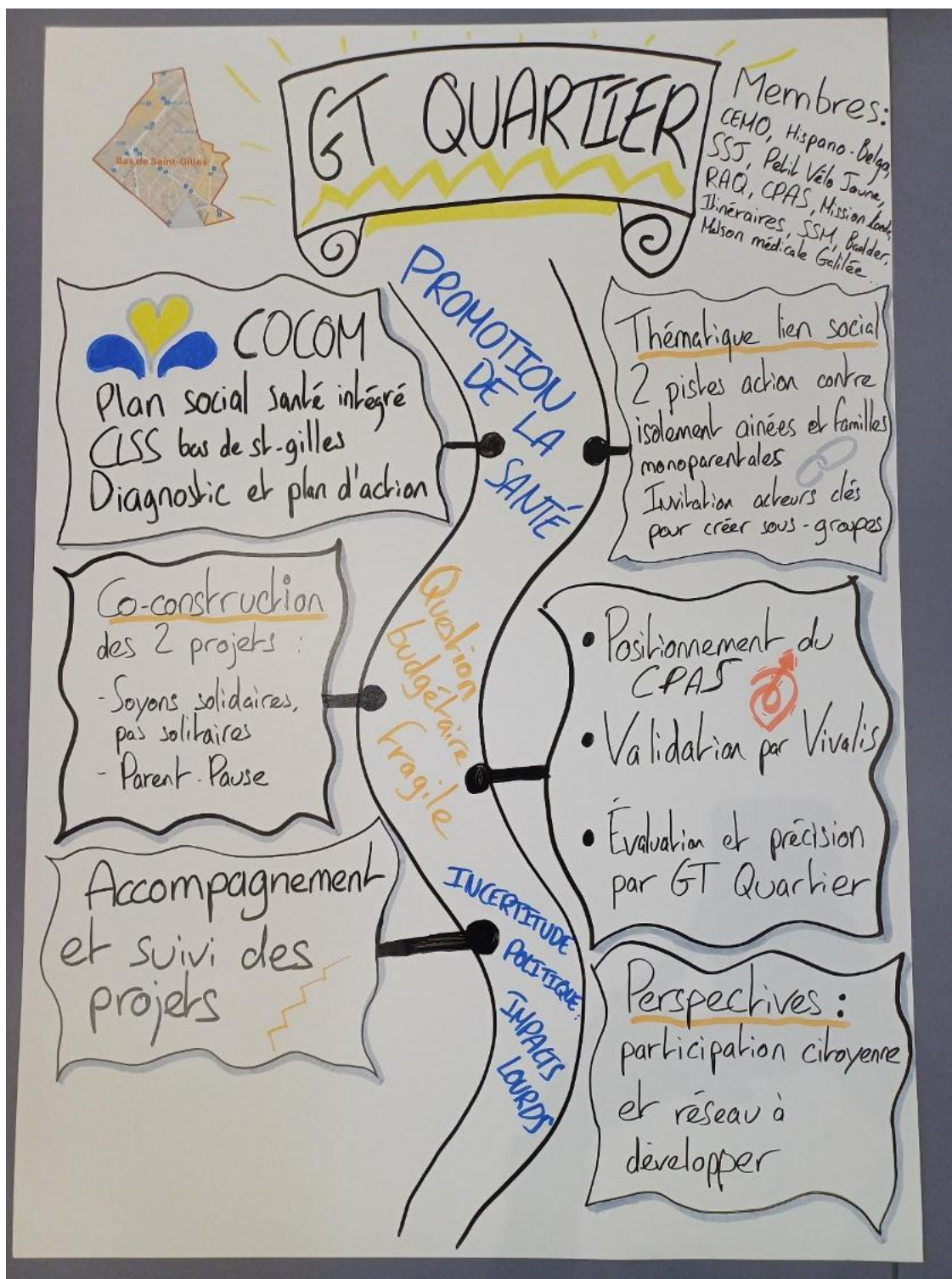


Figure 1 : Panneau représentant le travail du GT Quartier à la journée de la CAS

projet « Soyons solidaires, pas solitaires » et l'un des deux représentants du GT Quartier au Conseil d'accompagnement de la CAS.

Organiser davantage de GT Quartier durant cette période était impossible. On comprend d'autant mieux l'importance d'avoir travaillé à l'intégration du CLSS au sein de la CAS et de son CA pour assurer une continuité du dispositif et lui permettre de lui faire passer ces eaux troubles sans trop abîmer le travail déjà opéré dans les phases précédentes.

b)dans une période de préparation du dossier de rendu des pièces justificatives et de planification des nouvelles actions

Cette transition sans RQ était d'autant plus ardue qu'elle coïncidait d'une part avec une période de préparation du dossier des pièces justificatives et de rédaction du rapport d'activité, et d'autre part avec la préparation de l'assemblée générale annuelle de la coordination sociale de Saint-Gilles – véritable opportunité pour la mise en réseau, mais aussi charge de travail importante pour l'équipe de la coordination sociale.

Préparer le dossier de pièces justificatives des dépenses reçues de plusieurs organisations et assurer le suivi des différentes procédures de paiement n'est pas une sinécure. Il fallait dans cette période en équipe réduite répondre à un double impératif : clore la période de subventionnement passée, et ouvrir la période en cours en assurant la poursuite autant du dispositif que des projets qui lui sont associées.

Durant cette période, toutes les pièces justificatives ont été examinées avant de procéder au paiement des différentes lettres de créance de nos partenaires. Nous avons ensuite dû tout centraliser dans le tableau des pièces justificatives fourni par Vivalis. Enfin, le rapport d'activité a été rédigé. Des moments d'évaluation ont été prévus dans chacun des deux CoPils et la rédaction des rapports d'activité des projets a été réalisé par la chargée du projet Soyons solidaires, pas solitaires, d'une part, et par le référent quartier à mi-temps pour le projet Parent Pause, car la chargée de projet avait fait le choix de ne pas signer de nouveau contrat de trois mois, et n'avait pas terminé la rédaction du rapport d'activité du projet.

Heureusement, nous avons pu nous appuyer sur le travail du chercheur à l'Observatoire du Social et de la Santé, Damien Boone, qui a suivi le projet Parent Pause mais a également fait l'évaluation de la partie processus du projet, en réalisant des entretiens d'évaluation avec toutes les parties prenantes de Parent Pause. Les seuls entretiens qui ont été réalisés par le coordinateur/référent quartier ont été ceux avec le directeur de développement du CEMôme et la chargée de projet d'Itinéraires AMO. Un moment d'évaluation par les usagères du projet a également été organisé chez Itinéraires le mercredi 28 mai.

En parallèle de la clôture de la période de subventionnement du 1^{er} juillet 2024 au 31 mars 2025, nous avons dû travailler à l'ouverture de celle du 1^{er} avril 2025 au 31 décembre 2025. Dans un contexte compliqué, il s'agissait surtout d'assurer la continuité des projets et d'éviter le plus possible toute rupture dans un contexte difficile. Des Comités de pilotage ont été organisés afin de planifier les étapes suivantes et de préserver la confiance des partenaires dans une période agitée où les CLSS étaient en balance.

Pour le projet Parent Pause, le Comité de pilotage s'est réuni le vendredi 4 mars pour délibérer sur la suite des actions après une première phase réussi mais mouvementé ; un deuxième CoPil s'est déroulé le lundi 2 juin de 10 à 12h pour acter le nouveau fonctionnement du projet.

Pour Soyons solidaires, pas solitaires, un GT a été organisé le lundi 14 avril de 13h30 à 15h30, une réunion de planification budgétaire a été organisée dans un contexte incertain le vendredi 18 avril, et deux autres GT ont été organisés le 19 mai et 16 juin 2025 de 13h30 à 16h. Afin de faciliter la poursuite du projet et l'organisation des actions, nous avons décidé de scinder le GT Troisième Âge du Comité de pilotage à partir de cette date. Le comité de pilotage s'est réuni pour la première fois en dehors du GT Troisième Âge, le 2 juillet de 14h30 à 16h30. Des accords de collaborations ont d'abord été rédigés pour trois mois afin de rassurer les partenaires du projet sur la poursuite du CLSS, alors que

nous pensions que les CLSS dépendaient des trois douzièmes, puis à la réception d'un mail nous informant de la décision du collège réuni et de la future publication de l'arrêté de subventionnement, nous avons rédigé pendant l'été des avenants aux accords de collaboration sur l'année entière.

2) Assurer la continuité des projets

Au-delà de préserver le dispositif CLSS en lui-même, afin de ne pas nuire à la dynamique qui avait été construite jusqu'ici, nous avons déployé tous nos efforts afin d'assurer une continuité des projets. Cela a été rendu possible à la fois par le soutien du CPAS et une série de circonstances opportunes.

a) De nouvelles formules face à des changements structurels

A cause de différents retards, notamment dans l'allocation des budgets disponibles pour pour réaliser le plan d'action, nous avons demandé la prolongation de notre période de subventionnement, initialement prévue du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2024. Grâce au travail opéré par Vivalis, celle-ci nous a été accordée. Dès lors, ces incertitudes ont influencé la commutation et la construction des projets. Dès le départ, les projets ont été construits pour aboutir à des résultats tangibles en peu de temps.

La date possible de fin du CLSS du Bas de Saint-Gilles était officiellement le 31 mars 2025, et, en l'absence de garantie pour la suite, nous avons partagé cette information à nos partenaires. Ces trois mois nous ont tout de même donné un sursis, puisque cela a permis d'assurer un financement jusqu'à fin mars, ce qui a réduit le temps de flottement entre la fin de la période de subventionnement 2024 et la publication du nouvel arrêté de subventionnement pour l'année 2025.

Entre temps, nous avons reçu une lettre de Vivalis, qui concernait d'autres subsides et informait sur les modalités de financement en trois douzièmes. Comme le CLSS n'était pas cité comme répondant à un autre cadre de financement, nous avons déduit que les financements allaient être alloués pour la période avril à juin par décision du CR à la fin mars. Sur base de cette compréhension erronée, le Conseil de l'Action Sociale a décidé de prolonger le CLSS de trois mois après le vote des trois douzièmes par le CR, et nous avons écrit des accords de collaboration pour le deuxième trimestre 2025. Ensuite, à la publication de l'arrêté, des accords de collaboration ont pu être écrits pour l'année.

Cependant, si cette situation peut se résumer en quelques lignes, le fait de garder des partenaires engagés dans un dispositif en péril est un véritable défi qui nous a demandé d'user de persuasion et de travailler à partir de la confiance mutuelle qui a été construite au cours des années par le travail de longue date de la CAS. Les projets ont pu continuer, mais non sans des cassures plus ou moins importantes. Dans le cadre du projet Parent Pause, nous avons perdu notre chargée de projet en raison des incertitudes liées au dispositif. Pour Soyons solidaires, pas solitaires, la chargée de projet initiale a été déplacée sur un autre projet. Une chargée de projet déjà sur Saint-Gilles a été préférée pour des raisons stratégiques qui vont être détaillées dans le paragraphe suivant.

b) Le projet Soyons solidaires pas Solitaires : avant et après la publication de l'arrêté

Un point qui différencie fortement le projet Soyons solidaires, pas solitaires (SSPS) du projet Parent Pause, c'est qu'il est porté par une ASBL, Bras dessus, Bras Dessus. Cela implique de préserver la confiance des partenaires dans le CLSS et le financement du projet pour pouvoir le continuer. Cela implique aussi d'avoir des partenaires à la trésorerie assez robuste pour pouvoir prendre le risque d'engager des fonds sur un salaire sans réelle garantie de paiement ensuite.

Suite à de multiples échanges, à nos recherches sur des informations institutionnelles fiables pour s'assurer de la continuité du CLSS, et la rédaction d'accords de collaboration pour trois mois avec paiement en fin de trimestre, nous avons réussi à garder l'engagement de Bras dessus, Bras dessous, ainsi que celui d'Hispano-Belga et du Foyer du Sud. Seul le partenaire Gammes a arrêté, persuadé que les projets du CLSS de Saint-Gilles allaient prendre fin. Cela a été rendu possible par la culture de la confiance qui existe entre le CPAS de Saint-Gilles et ses différents partenaires externes, mais aussi parce qu'aucune des structures ne dépendait complètement du CLSS pour accomplir ses missions. Le projet SSPS n'a pas créé de nouveaux services seniors ; il a renforcé l'existant. Il a permis l'identification de nouvelles personnes âgées isolées et mis en place des actions coordonnées entre de nombreux services en lien avec des seniors à Saint-Gilles. Le projet SSPS permet de diversifier le public de ses ASBL et de rattacher un public Troisième âge isolé à certains partenaires du projet, financés ou non financés, comme le Service Social Juif, Notre Cercle centre de loisir 3^{ème} âge communal, EPI Saint-Gilles, le collectif de santé La Perche, la maison médicale Gallilée, etc.

Cependant, lors du premier trimestre de cette période de subventionnement, le projet a dû abandonner sa vitesse de croisière pour ne continuer à avancer que par la force de l'inertie. L'incertitude autour du CLSS a ralenti l'opérationnalisation du projet après une première phase d'actions qui avait été construite comme étant potentiellement la dernière. La conséquence principale de ce flou a été le changement de la chargée de projet de chez Bras dessus, Bras dessous (BdBd). La chargée de projet initiale a été réassignée au projet Accolages, pour des raisons stratégiques et pour sécuriser son poste. Après des pourparlers et délibérations, la direction de BdBd a décidé de continuer le projet et de placer comme chargée de projet, une autre employée qui travaillait déjà à Saint-Gilles. Cependant, à force de persévérance, nous avons trouvé une manière de continuer le projet avec de nouvelles missions qui entraient dans la suite de l'envoi et la récolte des questionnaires. Cela sera détaillé dans le rapport d'activité du projet.

C'est réellement à la publication de l'arrêté et la levée des incertitudes que les moteurs du projet ont véritablement été réactivés et qu'une nouvelle dynamique s'est mise en place, notamment lors de la première grande sortie coorganisée par les partenaires du projet, qui a notamment permis de rencontrer physiquement les personnes isolées identifiées via la première phase du projet.

La publication de l'arrêté a eu un impact fort sur le mode de subventionnement adopté dans les accords de collaboration. Cela a permis aux ASBL de s'engager sur le projet à plus long-terme. En effet, quand nous pensions dépendre des trois douzièmes, nous ne pouvions pas proposer mieux qu'un paiement prévu à la fin de chaque trimestre, ce qui obligeait les ASBL à avancer les sommes avant de se faire payer ; lorsque l'arrêté a été publié nous avons pu rédiger des avenants qui prévoyaient un premier paiement de 80% des subventions accordées pour le projet, puis le paiement des 20% restants à la réception des pièces justificatives. Cela permet de travailler en réseau plus facilement et de garantir une confiance mutuelle entre les parties sans mettre en difficulté les trésoreries des ASBLs, qui elles aussi doivent traverser un contexte difficile.

Le panneau de présentation du projet SSPS lors de l'assemblée générale de la CAS du 27 juin donne une idée de notre représentation du projet à cette date charnière, entre le travail sans arrêt et la publication de l'arrêté.

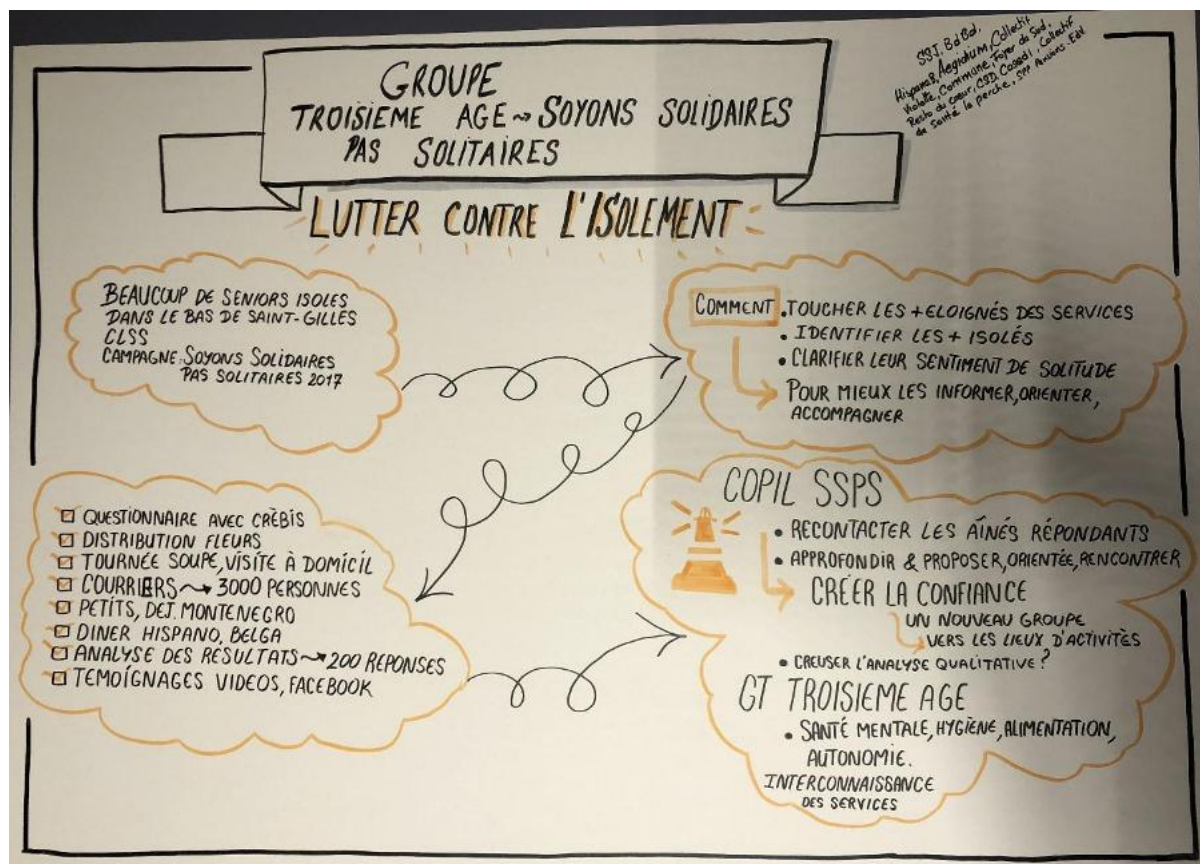


Figure 2 : Panneau du GT Troisième et Projet SSPS présenté à l'Assemblée Générale de la CAS

c) Métamorphoses du projet Parent Pause

Le projet Parent Pause (PP) est né du GT Quartier, puis a été co-construit et planifié dans un sous-groupe de travail, qui s'est ensuite constitué en comité de pilotage du projet. Son objectif principal était de répondre à la pénurie de places en crèche, en ouvrant des places d'accueil d'enfants, réservés aux familles monoparentales du bas de Saint-Gilles. Cela visait aussi à lutter contre l'isolement social des mères en rendant des activités possibles pendant ce temps de garde. Au moment d'opérationnaliser le projet, aucun partenaire ne s'est porté volontaire pour le porter. Est donc revenu au CPAS, et plus particulièrement à la coordination sociale, la charge de coordonner le projet, via l'engagement d'une chargée de projet à 4/5 ETP. Le contrat de cette chargée de projet s'étendait sur 5 mois, du 1^{er} octobre 2024 au 31 mars 2025, date de la fin de la période de subventionnement de la première phase des actions du CLSS, et potentiellement, date de la fin du CLSS et du projet.

Cela a posé un certain nombre de défis dans le développement de PP, notamment pour ce qui concernait la gestion des partenariats, puisque nos partenaires ne savaient pas sur combien de temps ils s'engageaient. Cependant, nous avons trouvé un fonctionnement efficace, qui garantissait un accueil de confiance, un accompagnement personnalisé, et un travail avec les publics les plus précaires et éloignés des services vers l'accueil en crèche.

Ce mode de fonctionnement a dû être abandonné pour plusieurs raisons. La première est une raison structurelle du milieu de la petite enfance. Suite à nos tentatives de mise en conformité avec l'ONE, cet organisme régulateur nous a informé que nos activités sortaient du cadre légal prévu pour la petite enfance. Ni le CEMôme, ni Itinéraires AMO, qui jusque-là accueillaient des enfants (parfois avec leurs parents) ne disposaient d'agrément pour l'accueil des enfants en bas âge. Pour des raisons diverses, nous pensions que cela était permis lorsqu'il s'agissait d'un accueil ponctuel, et qu'Itinéraires AMO, en tant que missionné pour l'aide à la jeunesse de 0 à 22 ans avait le droit d'accueillir des enfants.

Dès lors, nous nous sommes tournés vers des crèches agréées, ce qui a changé la dynamique du projet. De plus, le CEMôme a arrêté sa collaboration, et Itinéraires à arrêter de garder des enfants sans la présence des parents durant toute la durée de la plage d'accueil. Cela était pensé comme un sas entre le milieu familial et la crèche, et un espace de pré-familiarisation à la crèche pour des parents et enfants aux besoins spécifiques.

Le deuxième changement majeur a concerné le portage du projet. La chargée de projet engagée pour 5 mois n'a pas souhaité poursuivre sa mission au sein du projet malgré la proposition d'un nouveau contrat de 3 mois que lui avait fait le CPAS.

Cette décision a été prise dans un climat anxiogène, notamment peu après le départ de la RQ et la réception du courrier de l'ONE, qui nous sommait de nous mettre en règle ou d'arrêter nos activités. Dans ce contexte, aucun partenaire externe du CoPil n'a souhaité reprendre le portage du projet : pour le CPAS, lancer une procédure d'engagement pour trois mois début avril n'était pas possible.

L'équipe du projet MIRIAM, au sein du service Participation sociale du CPAS, par ailleurs membre du COPIL, accompagnait plusieurs mamans qui utilisaient le dispositif Parent Pause. Elles se sont alors portées volontaires pour reprendre le projet Parent Pause, dans un contexte où elle risquait de perdre leur financement fédéral. Pour que l'équipe du service Participation sociale continue de mettre en place le projet MIRIAM qui s'adresse au même public cible que Parent Pause, les missions du projet CLSS ont été partagées entre plusieurs membres de cette équipe.

La responsable du service de participation sociale s'est occupée de la gestion des partenariats et de l'équipe, la responsable de l'équipe MIRIAM a travaillé sur la représentation du projet au CoPil et la communication vers l'extérieur, et une travailleuse sociale a été chargée de la gestion des inscriptions et de l'accompagnement des parents vers les crèches.

A partir de là, la première mission pour assurer la continuité du projet a été de se mettre en règle vis-à-vis de l'ONE et de rechercher de nouveaux partenaires pour l'accueil d'enfants. Ces changements assez brusques dans l'organisation du projet ont eu un impact fort sur la dynamique partenariale du CoPil. Nous avons dû nous adapter au secteur de la petite enfance et l'éclatement des missions au sein d'une équipe n'a pas facilité la communication avec les partenaires initiaux du projet. Cependant, malgré ces changements, le projet est toujours vivant grâce à l'ingéniosité des équipes et notre capacité à rebondir dans les moments de crise. De nouveaux partenariats avec des crèches ont été signés et nous disposons de 8 places de crèches par semaine à dispatcher entre les personnes demandeuses. Sur le panneau ci-dessous, présenté par la responsable de l'équipe MIRIAM lors de l'assemblée générale de la CAS, on peut voir notre point de vue sur le projet en juin. La transition vers les crèches est visible dans la partie inférieure du panneau, avec la mention du retrait du CEMôme et du début de la collaboration avec les Espaces Enfances.

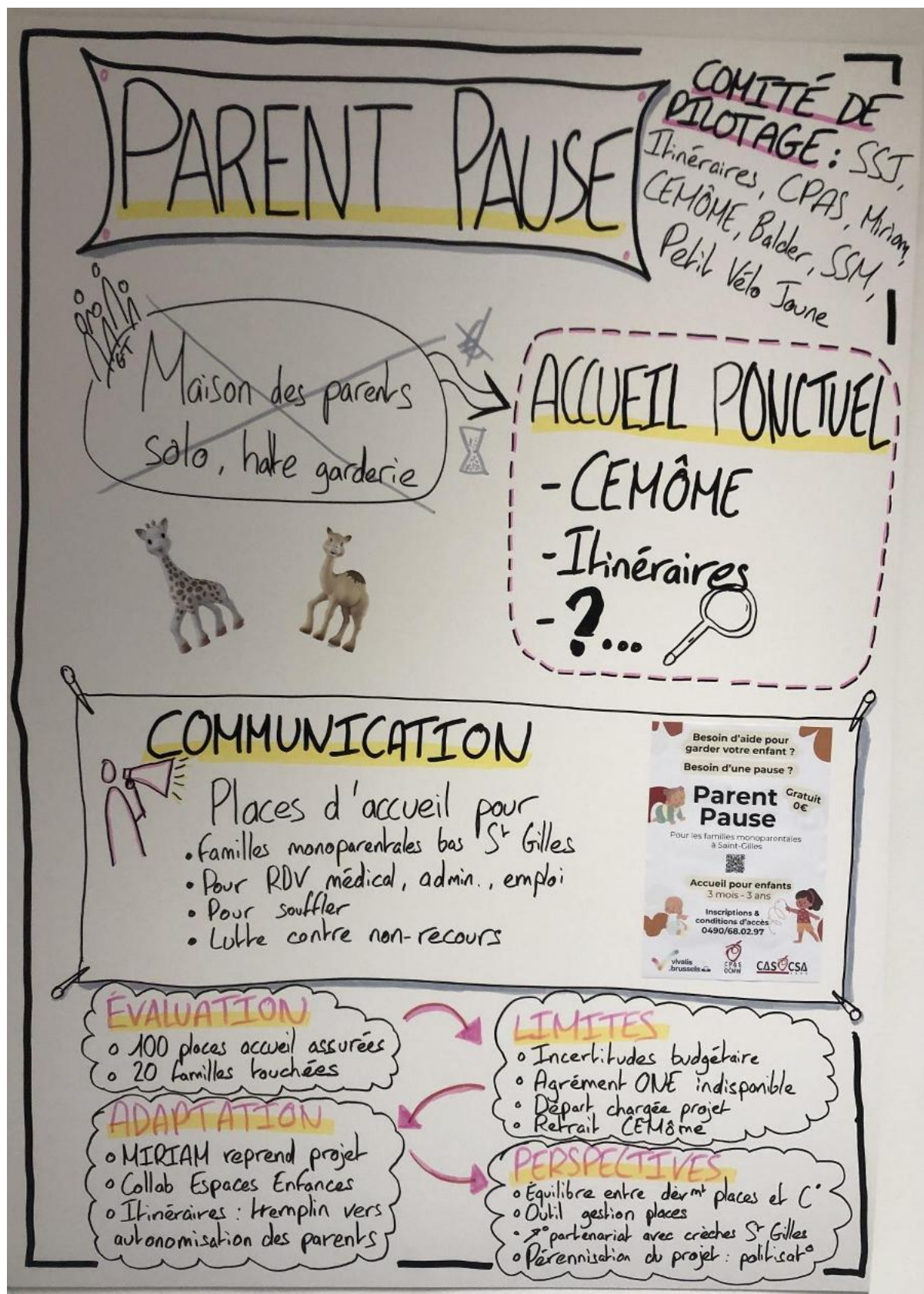


Figure 3 : Panneau de présentation du projet Parent Pause, exposé à l'Assemblée générale de la CAS

3) Lancement de la participation habitante : un an d'expérimentation de la santé communautaire

Durant la période de subventionnement couverte par ce rapport d'activité, nous ne nous sommes pas contentés de sauver l'existant. Une fois que la continuité du dispositif et des projets a été sécurisée, nous avons travaillé à nous aligner davantage avec la feuille de route des CLSS 2.0 en créant un Groupe de Travail Habitant. Depuis le lancement du CLSS à Saint-Gilles en mai 2023, la volonté d'engager un processus participatif s'était heurté à diverses contraintes, d'abord temporelles, puis institutionnelles. De ce fait, le diagnostic et le plan d'action n'avaient que peu intégré la parole habitante. Un des défis lors du remplacement du RQ était le lancement de cette participation habitante dans l'optique de bonifier le diagnostic par un volet qualitatif.

a) Les étapes vers la création d'un GT habitant

L'objectif d'intégrer davantage la parole habitante au diagnostic et au plan d'action a guidé les actions du coordinateur CLSS dans sa transition vers le rôle de RQ.

Pour créer du lien avec les habitants et habitantes du quartier, une attention particulière a été donnée à la démarche de l'aller vers. A de multiples reprises, le RQ est allé vers les habitants, rencontrés au gré des actions des projets ou des activités collectives organisées par le CPAS. Le RQ a ainsi pris part à un goûter organisé chez Itinéraires pour récolter l'avis des utilisatrices du dispositif Parent Pause le 28 mai. Il a participé à une distribution de gourdes dans le quartier le 19 juin, suivi d'une campagne d'appels téléphoniques dans le cadre du plan canicule pendant les deux mois d'été. Pendant l'été, le RQ a pris part à deux sorties à la mer, l'une avec le groupe culture du CPAS et l'autre avec le projet SSPS.

Enfin, un atelier participatif donné avec des cartes Dixit a été animé par le RQ le 8 septembre avec les seniors du projet SSPS. Le 10 septembre avait lieu Place à nos droits, une occasion d'aller à la rencontre des habitants et habitantes du quartier et de distribuer les premiers flyers pour le lancement du GT habitant.

Lors de l'entretien d'engagement à temps-plein du RQ, une des priorités du travail avait été mise sur le lancement de la participation citoyenne et la bonification du diagnostic grâce à des données qualitatives. De même, lors de l'entretien d'accompagnement avec le CeRAPSS, la nécessité de lancer la participation citoyenne pour respecter la feuille de route 2.0 a été soulignée. Deux approches se sont alors disputées pour aller dans ce sens. Il s'agissait soit d'aller récolter la parole habitante pour actualiser le diagnostic et l'enrichir de données qualitatives, notamment via la réalisation d'entretiens individuels ; soit lancer la participation citoyenne via des focus groupe. Une rencontre avec la RQ de Koekelberg, Imen Touali, a été l'occasion d'un échange de savoirs et de pratiques.

Suite à cet entretien, la seconde approche a été privilégiée : il s'agissait désormais de créer un GT habitant, à l'image du GT quartier, pour travailler à construire un diagnostic et un plan d'action habitant. Cette solution permettait de reprendre la même méthode de travail que le GT quartier et était moins chronophage. Des entretiens individuels avec les personnes du groupe citoyen pourront éventuellement être faits, dans la limite du temps disponible.

Un autre élément facilitateur du lancement de la participation citoyenne a été l'expertise acquise par le CPAS de Saint-Gilles grâce à l'atelier citoyen, atelier de réflexion et de propositions pour l'amélioration des services du CPAS, pendant laquelle des usagers du CPAS sont sollicités pour recevoir une série de présentations des différents services du CPAS pour ensuite faire des propositions d'améliorations en s'appuyant sur leur propre expérience. Le RQ a pu assister à la séance d'information de ce dispositif, le 3 septembre, puis a participé à une séance courant décembre, ce qui a été source d'inspiration pour le GT habitant et aussi occasion de présenter le travail du CLSS auprès des participants à cet atelier participatif afin de les mobiliser.

Le 12 septembre 2025, après discussion, le GT Quartier a décidé de l'orientation du groupe de participation habitante. Le choix a été fait de faire travailler habitants et habitantes à partir d'une page blanche, et non à partir du diagnostic et du plan d'action préexistant. Pour faire émerger les besoins et pistes d'action, nous avons eu recours à la méthode de co-construction utilisée avec les travailleurs, mais en l'adaptant au contexte du GT habitant.

Une fois ces balises posées, nous avons travaillé sur les futures séances du GT habitant, à commencer par la mobilisation pour la séance d'information initiale.

b) Le GT habitant du local Monténégro, en collaboration avec le Foyer du Sud

Vous habitez dans Le Bas de Saint-Gilles ?

**VOUS VOULEZ VOUS IMPLIQUER
POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS
DE VIE DANS VOTRE QUARTIER ?**

**VOUS ÊTES INVITÉ À UNE SÉANCE D'INFO-GÔÛTER
SUR LE PROCHAIN GROUPE CITOYEN DU CLSS :**

Le 8 octobre 2025 16h-18h

58 Rue du Monténégro, 1060

Editrice responsable : Myriam AMIRANI, Présidente du CPAS de Saint-Gilles - Rue Fernand Bernier, 40 - 1060 Saint-Gilles

Inscription Groupe Citoyen Contrats Locaux Social-Santé (CLSS)

Contact :
Arthur LECOCQ
alec@cpasstgilles.brussels
02/5510156
Uniquement messages : +32/494577708 

Inscription Groupe Citoyen du Bas de Saint-Gilles

Prénom NOM :

Adresse :

GSM/Téléphone :

Adresse Mail :

Pour vous inscrire, remettez ce bulletin rempli lors de la séance d'information, envoyez une photo du bulletin à l'adresse mail ci-dessus ou sur Whatsapp, ou déposez-le à l'accueil du Point d'Appui, rue de Bosnie 40, 1060 Saint-Gilles.
Merci, à bientôt.

Figure 4 : Flyer distribué pour informer de la création d'un GT habitant, associé au CLSS

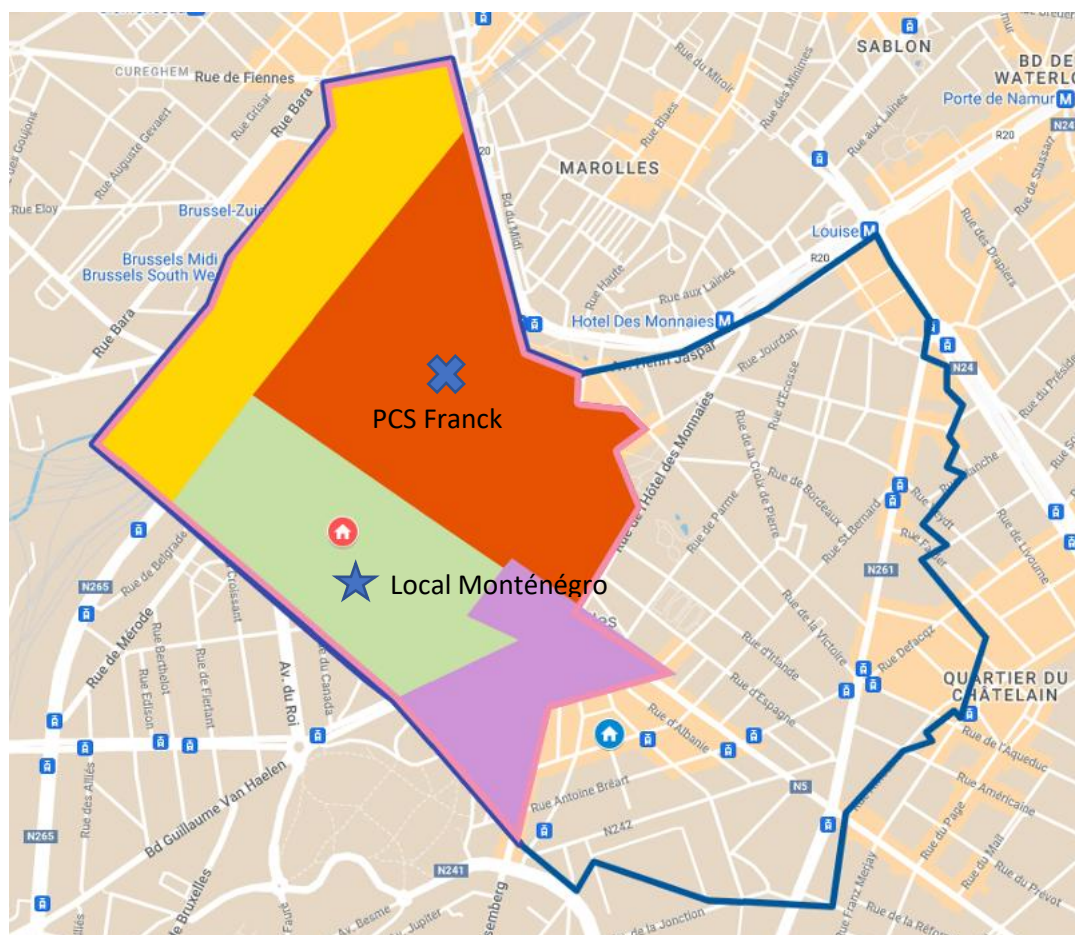
A noter, dans les communications faites jusque début 2025, nous utilisons l'expression Groupe citoyen ; cependant afin de mieux respecter la feuille de route 2.0 et de ne pas exclure des publics qui

n'ont pas le statut de citoyen, nous préférons désormais parler de GT Habitant. C'est cette expression qui sera utilisée dans la suite du document.

Pour communiquer autour du nouveau GT Habitant, le référent quartier de Saint-Gilles s'est rendu à plusieurs événements publics, dont une porte ouverte des services jeunesse et une fête de quartier associée au PCS Franck le samedi 27 septembre. Des flyers ont été déposés dans les lieux stratégiques du quartier : boulangeries, commerces de proximité, pharmacie ; d'autres ont été distribués à l'occasion de Place à nos droits le 10 septembre ou à des contacts directs lors d'activités collectives, parfois liés aux projets CLSS. Enfin, les partenaires ont été sollicités pour relayer l'information sur ce nouveau GT habitant.

Un des facteurs clés dans la mobilisation à l'occasion de cette première séance du GT habitant a été la collaboration avec le Foyer du Sud, qui avait récemment ouvert un local communautaire, au 56 rue du Monténégro. Ce local a l'avantage d'avoir pignon sur rue et d'être ouvert par de larges baies vitrées sur le quartier. Au moment de lancer la participation citoyenne, nous avons considéré organiser les séances au CPAS, mais comme le CLSS est un dispositif qui se construit entre le CPAS et des partenaires externes, nous avons jugé approprié de rechercher un binôme intéressé de co-animer ce groupe. Une chargée de projet du travail collectif et assistante sociale au Foyer du Sud s'est portée volontaire. Cela lui permettait de développer la participation au local Monténégro et de faciliter un meilleur ancrage des habitants à ce nouveau lieu d'échanges et de socialisation dans le quartier.

Comme indiqué sur le flyer, la séance d'information sur le CLSS a été donnée le 8 octobre, au 56 rue du Monténégro, dans le quartier Bosnie du CLSS. Ce local se trouve à peu près au centre du sous-quartier du CLSS, sous-quartier aux indicateurs les plus bas comparativement aux 3 autres du Bas de Saint-Gilles.



Cette séance a été un succès de par sa convivialité et la participation des publics, la salle était pleine et 18 personnes ont pu être informées. Parmi les personnes présentes, plus d'un tiers des personnes ont été rencontrées personnellement par le RQ ; un tiers était en lien avec la chargée de projet du Foyer du Sud ou le local Monténégro, et le dernier tiers a été contacté et mobilisé via les flyers.

Pendant cette séance, le dispositif du CLSS a été présenté, ainsi que la démarche de santé communautaire qui s'appuie sur les déterminants sociaux de la santé. Une animation a fait participer les personnes présentes pour identifier les facteurs qui influencent la santé dans leur quartier ; nous entrerons dans le contenu de ces réunions dans la partie IV du document, qui sera consacré au projet 3 « Bonification du diagnostic et participation citoyenne ».

c) Un quartier, des quartiers : la participation habitante dans le quartier Porte de Hal

En GT Quartier, nous avons identifié une limite au lancement du groupe habitant ; du fait de la frontière symbolique que constitue la place Bethléem, peu d'habitants du quartier Porte de Hal ont fait le déplacement. Nous avons compris que le local Monténégro ne se situait tout simplement pas dans le même quartier que le square Jacques Franck. Finalement, les RQ sont davantage des référents quartiers que des référents de quartier. Lors du GT Quartier où nous avons préparé de manière collégiale la note d'intention 2026, un budget a été accordé pour permettre le lancement d'actions habitantes liées à ce groupe. De plus, par souci d'équité, il a semblé nécessaire de développer un autre groupe de participation habitante dans le quartier Porte de Hal, le deuxième sous-quartier du périmètre CLSS du Bas de Saint-Gilles avec les indicateurs socio-sanitaires les plus bas. Nous continuerons à utiliser le terme « sous-quartier » par souci de clarté et pour faciliter la distinction entre le périmètre CLSS du « Bas de Saint-Gilles » et les quartiers qui le composent, mais ces sous-quartiers sont en fait de vrais quartiers, avec leur propre vie de quartier, système d'échanges, de commerce et de services.

Pour lancer ce deuxième groupe, il a été préconisé en GT Quartier de s'appuyer sur le groupe d'habitants déjà existant autour du PCS Franck, dont certaines personnes avaient été rencontrées à l'occasion de la fête de quartier du square Jacques Franck. Le PCS Franck est situé sur ce square qui est un point central dans le quartier Porte de Hal, à immédiate proximité de l'arrêt de métro du même nom, entre la Gare du Midi et le Parvis de Saint-Gilles, les deux extrémités du quartier. Il réunit beaucoup de locataires du Foyer du Sud et est parfois perçu comme dangereux, sinon hostile. Le trafic de drogue y est important ; il est possible de le constater à l'œil nu lors des réunions aux PCS Franck. Comme le budget alloué aux projets habitants en GT quartier était de 20.000€, nous avons décidé d'accorder 10.000€ de budget au GT habitant du Monténégro et 10.000€ de budget au GT habitant Porte de Hal. Afin de ne pas faire doublon et de s'appuyer sur l'existant, au moins lors de l'année de lancement, nous sommes partis d'un groupe d'habitants existant structuré autour du PCS Franck et de la cité des jeunes ASBL, qui avait co-construit un projet ensemble.

Lors du GT quartier prévu le 27 mars, les projets citoyens des deux quartiers seront présentés au GT Quartier afin de créer un lien entre travailleurs et habitants.



Figure 5 : Photos de co-construction du projet du quartier Porte de Hal

Ainsi, l'année écoulée aura été marquée à la fois par des ajustements internes importants et par une consolidation progressive du cadre de fonctionnement du dispositif. Malgré les contraintes rencontrées, le CLSS du Bas de Saint-Gilles est parvenu à maintenir sa continuité d'action, à stabiliser ses modalités de coordination et à renforcer son organisation interne. Ce travail de structuration, souvent discret mais essentiel, constitue le socle sur lequel reposent l'ensemble des initiatives menées sur le territoire.

C'est précisément à partir de cette base que les projets ont pu se déployer, évoluer et produire des effets concrets auprès des publics et des partenaires. La seconde partie du rapport propose dès lors d'entrer au cœur de ces actions, en présentant le bilan détaillé des projets développés dans le cadre du CLSS.

II – Rapport d'activité de « Soyons solidaires, pas solitaires / Liver solidair, dan solitair »

Préparé par Bras dessus bras dessous sur base des données de Hispano-Belga, Foyer du Sud et Bras dessus bras dessous



Ensemble, pour mieux vieillir.

Si l'isolement vous fait souffrir, appelez-nous
et rencontrons-nous : **0493 340 489**

Samen worden we beter ouder.

Behoeftte aan gezelschap?
Bel ons en laten we afspreken : **0493 340 489**

Qui sommes-nous ? / Wie zijn wij ?



1. Le projet « Soyons Solidaires, pas Solitaires »

Le projet a été mis en œuvre entre avril 2025 et décembre 2025.

a) Les partenaires du projet

Parmi les partenaires, les trois structures présentées ci-dessous ont bénéficié d'un financement du projet :

Bras dessus bras dessous (porteur de projet)

Personnes parties prenantes du projet dans l'organisation : Sally Vandenberg (chargée de projet Soyons Solidaires, pas Solitaires), Florence Gentet (communication), Adrien Quittre (recherche), Yannic Boon (responsable administration et finance), Marie De Vroey et Colombe Cretin (coordination).

Mission

En stimulant la solidarité, Bras dessus Bras dessous vise à rompre l'isolement des aîné.es et prolonger leur maintien à domicile. Partant du constat que le bassin de vie d'un.e aîné.e isolé.e est de 500 mètres et que le relationnel a une incidence majeure sur son état de santé, BdD œuvre à la création d'un réseau intergénérationnel et multiculturel de solidarité de quartier en créant des binômes solidaires et en organisant des moments collectifs.

Foyer du Sud

Personnes parties prenantes du projet dans l'organisation : Khaddija Haourigui (Responsable service social) ; Louna Lucas (Chargée du travail social collectif) ; Elora Andrzejewski (Accompagnatrice sociale de chantiers en sites occupés) ; Noémie Ransquin et Shehrazade Belhaloumi (Assistants Sociales) et Latifa Bouhaj (aide familiale responsable pour des seniors).

Mission

Le Foyer du Sud est une Société Immobilière de Service Public, sa mission première est de mettre en location des logements pour des personnes à bas revenu. Son service social réalise un accompagnement des habitant.es du Foyer mais ses missions sont larges et ses moyens limités.

Hispano-Belga ASBL

Personnes parties prenantes du projet dans l'organisation : Laura Fernández Fernández (Coordinatrice du projet à l'Espace Seniors de Hispano-Belga)

Mission

L'Espace Seniors d'Hispano-Belga est une ressource de proximité qui poursuit trois objectifs principaux : lutter contre l'isolement social, promouvoir l'autonomie et la vie indépendante à

domicile le plus longtemps possible et encourager un vieillissement actif et positif. Notre public principal (mais pas exclusif) est principalement composé de personnes âgées issues de l'immigration. Au sein de l'Espace Seniors de Hispano-Belga, l'espace ludique et le repas convivial sont des actions clés pour lutter contre le sentiment d'isolement. Ils organisent des actions hebdomadaires (repas, pilates, aquagym...) et des actions mensuelles (atelier peinture...).

b) Actions et objectifs du projet

Identifier les personnes âgées isolées (Trouver des pistes pour les détecter)

L'enquête finalisée fin 2024 et début 2025 a permis d'identifier un nombre important de nouveaux seniors. Sur environ **2 600 questionnaires envoyés** à l'ensemble des personnes de plus de 65 ans résidant dans le quartier du CLSS, **202 questionnaires complétés** ont été reçus, soit un taux de réponse légèrement inférieur à 10 %.

L'ensemble de ces personnes a été recontacté et orienté vers les différents partenaires. De cette démarche a émergé un groupe stable de **70 personnes âgées**, qui sont contactées de manière structurée et répondent régulièrement aux invitations aux activités.

En octobre 2025, après concertation, il est apparu qu'une partie des personnes n'avait pas répondu aux tentatives de contact des partenaires. BDBD a alors repris contact avec environ 30 personnes supplémentaires, parmi lesquelles 10 ont répondu.

À la fin du mois de décembre 2025, un groupe de **80 personnes est ainsi régulièrement** impliqué dans les activités de *Soyons Solidaires Pas Solitaires* et intégré au groupe WhatsApp du projet. Ces personnes n'étaient auparavant pas suivies par les associations partenaires, voire pas accompagnées du tout. La majorité d'entre elles sont actuellement mises en binôme ou en attente de matching chez BDBD. Sans la réalisation de l'enquête, ces personnes n'auraient pas pu être identifiées.

Par ailleurs, la grande majorité des répondants a communiqué ses coordonnées, ce qui permettra de les recontacter dans le cadre de futures actions de lutte contre l'isolement.

Clarifier leur profil : (âge, genre, profil socio-économique). Les questionner sur leur sentiment d'isolement et sur leurs besoins.

À la suite de l'enquête, les personnes âgées ont été recontactées afin d'établir un premier lien et de rompre l'isolement, via des contacts téléphoniques personnalisés. Un accompagnement individualisé a été mis en place par les partenaires, complété par 21 visites à domicile réalisées par BDBD, favorisant la création d'une relation de confiance et l'intégration progressive des seniors dans la dynamique du projet.

Sur la base des résultats de l'enquête, le projet a fait le choix de valoriser et de rendre plus accessibles les activités existantes à Saint-Gilles, plutôt que de développer de nouvelles actions, à l'exception des premières activités de lancement qui permettent de toucher un nouveau public (mer, sortie à Gand...). En organisant des déplacements et des participations

collectives aux activités des partenaires, le projet a levé les freins à la participation, renforcé le sentiment de sécurité et facilité les premières interactions sociales. Cette approche a contribué à l'élargissement du réseau relationnel des seniors et à une réduction concrète de leur isolement.

2. Les actions menées pendant la durée du projet

A partir d'avril 2025 et jusqu'à décembre 2025, le projet « Soyons Solidaires, pas Solitaires » a été mené par un collectif d'associations et de services publics locaux (Bras dessus Bras dessous (BdBd), La Perche, le Foyer du Sud, SSJ, Hispano-Belga (cfr p3).

Sur base des indicateurs **quantitatifs** et **qualitatifs** proposés pour l'évaluation de la réussite du projet, voici les résultats du projet :

a) Août 2025

8 août 2025 : sortie à la mer

Les résultats de l'enquête ont mis en évidence un fort intérêt pour une excursion à la mer, organisée en réponse directe aux attentes du public cible le 8 août 2025. Cette sortie s'inscrivait pleinement dans les objectifs du projet de lutte contre l'isolement social et de renforcement du lien social.

Un autocar de 50 places a permis la participation de 40 personnes âgées, accompagnées par 8 professionnel·les (BDBD, HB, FDS et L'Aegidium). Le partage d'un repas convivial, suivi d'activités adaptées aux envies et capacités de chacun·e, a favorisé les échanges informels, le respect des rythmes individuels et la création de liens durables.

Cette journée a généré des dynamiques relationnelles fortes : des participant·es ne se connaissant pas auparavant ont échangé leurs coordonnées, et un groupe WhatsApp a été créé lors du trajet de retour. Initialement dédié au partage des photos, ce groupe est rapidement devenu un outil central de communication du projet SSPS, comptant 40 membres à l'issue de la journée.

L'action a également permis de toucher un nouveau public, avec la participation de 5 personnes âgées jusque-là non impliquées dans le projet. Un accompagnement spécifique a été mis en place pour garantir l'accessibilité, notamment via l'organisation de transports adaptés par BDBD. Cette excursion a constitué un moment clé du projet, renforçant la cohésion du groupe et l'engagement des participant·es dans une dynamique collective durable.

Indicateurs :

- **Nombre de personnes âgées ayant participé à la sortie à la mer : 40**

- Nombre de participant·es inscrit·es dans le groupe WhatsApp du projet à l'issue de la sortie : 40



c) Septembre 2025

8 septembre : jeu participatif autour de l'isolement

Afin de prolonger la dynamique positive initiée lors de la sortie à Ostende du 8 août, un atelier participatif a été organisé le 8 septembre à Notre Cercle, le centre de jour 60+ de la commune de Saint-Gilles. Cette activité visait à favoriser les rencontres entre personnes âgées, à améliorer leur connaissance des institutions locales et à recueillir leur parole afin de renforcer leur participation aux actions du projet.

L'atelier a rassemblé 10 personnes âgées du quartier, confirmant la capacité du projet à mobiliser le public cible et à maintenir la participation dans le temps. Les échanges ont permis une expression riche et diversifiée du vécu de l'isolement, mobilisant récits personnels, images et métaphores, et mettant en lumière tant les dimensions émotionnelles que quotidiennes de l'isolement.

Indicateurs :

- Nombre de participants : 10 personnes
- Nombre de propositions d'entraide, idée pour le quartier, souhait d'engagement
- Expression du vécu de l'isolement, diversité des témoignages positifs

10 septembre : Place à nos droits

Le 10 septembre, dans le cadre du Place à nos droits organisée par les Relais Action Quartier de la FDSS en lien avec le CLSS, un stand dédié aux seniors a permis de sensibiliser la population âgée de Saint-Gilles aux impacts indirects des mesures politiques en cours et de favoriser l'information et la rencontre.

Lors de cet événement, 9 personnes âgées ont été rencontrées, dont 2 nouvelles personnes jusque-là non impliquées dans le projet, confirmant la capacité du projet à toucher de nouveaux publics et à élargir son réseau.

Indicateurs :

- Nombre de participants : 9 personnes
- Nombre de nouvelles personnes mobilisées : 2



19 septembre : activité cinéma au service social Juif

Le Centre Service Juif est un partenaire stable et actif du projet *Soyons Solidaires Pas Solitaires (SSPS)*, même s'il ne bénéficie pas directement d'un financement du projet. Ouvert à tous les habitants du quartier, le centre propose un accompagnement social ainsi que des activités collectives, dont une séance de cinéma mensuelle.

Dans le cadre de cette activité, 5 personnes âgées orientées par Hispano-Belga ont participé à la séance de cinéma et au goûter organisés par le centre. Parmi les participants, 5 personnes âgées ont découvert le lieu pour la première fois, en dehors des habitués du centre. Grâce à cette activité, 3 seniors ont été mis en lien avec un travailleur social pour bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives (pension, allocations, législation Arizona).

Cette dynamique montre comment le projet permet de renforcer la participation des personnes âgées, leur accès aux ressources locales et la collaboration avec des partenaires du quartier.

Indicateurs :

- Nombre de personnes âgées orientées vers une activité partenaire : 4

- Nombre de nouveaux participant·e·s découvrant un lieu de quartier : 5
- Nombre de personnes âgées accompagnées pour des démarches administratives : 3
- Nombre de mises en lien réalisées entre seniors et travailleur·se·s sociaux·ales : 3

d) Octobre 2025

1er octobre : Action « Simple comme une fleur » (menée par Bdbd, avec l'aide de Hispano-Belga, FDS, l'Aegidium, et La Perche).

L'action « Simple comme une fleur » est une action d'outreaching qui a pour but d'aller à la rencontre et d'identifier les aîné.es isolé.es du quartier CLSS, de référer les aîné.es en fonction de leurs besoins et de sensibiliser le public à la question de l'isolement et la solitude des personnes âgées.



L'action fleurs a eu lieu le 1er octobre 2025, la journée internationale des personnes âgées. **500 fleurs ont été distribuées** avec l'appui de 12 aînées du quartier et 5 travailleurs sociaux (1 BDBD, 2 FDS, 1 HB, 1 l'Aegidium).

Indicateurs :

- Nombre d'ainé.es impliqué.es dans l'action : 12

15 octobre : Yoga avec Maison Médicale Galilée

Nous avons pris contact avec plusieurs Maisons Médicales afin de nous renseigner sur leurs programmes. La kinésithérapeute de la MM Galilée organise une séance de groupe d'1h30 une fois par mois au Centre Sportif de Saint-Gilles (Rue de Russie). Sally de BdBd s'y est rendue avec **3 seniors qui ne connaissaient pas encore ce centre.**



23 Octobre : Repas chaud chez HispanoBelga

Hispano Belga organise chaque jeudi un repas chaud dans son centre. Le groupe a convenu de s'y rendre ensemble afin de permettre aux participants de découvrir le lieu. Les personnes ont bénéficié d'un repas gratuit. Au total, **4 seniors qui ne connaissaient pas encore le centre y ont participé, dont 1 personne qui y va désormais chaque semaine.**

27 octobre : Activité Bingo à l'Aegidium

Le centre l'Aegidium, qui fait partie de la CSD, est également un partenaire stable depuis le début du projet. Il s'agit d'un centre de jour qui organise des activités et des repas, situé rue Arthur Diedrich. Le groupe a convenu de participer à leur activité de bingo. **Au total, 3 seniors qui ne connaissaient pas encore le centre ont participé.**

30 octobre : Bricolage Halloween organisé par le Foyer du Sud

L'atelier créatif est porté par le Foyer du Sud dans le local Monténégro. C'est un moment de convivialité à l'occasion de la fête d'Halloween. **2 personnes âgées ont participé.**

e) Novembre 2025**3 novembre : Visite / découverte de l'Epi Saint Gilles**

Sortie de découverte de l'épicerie « Epi St-Gilles » qui propose des produits « Bio » et de qualité à bas prix. Le but était de faire découvrir ce lieu pour faciliter l'accès à une alimentation de qualité à bas coût. Un premier contact avait pu être créé lors de Place à nos droits. Suite à l'intérêt formulé par le public, des visites en petits groupes ont été organisées. Participation des travailleuses du FDS et HB.

Indicateurs :

- **12 aînés ont participé à cette sortie.**

4 novembre : Soupe chez Hispano Belga

Chaque mardi, HB propose de partager une soupe au sein de son centre. Sally de BdD s'y est rendue avec 5 seniors.

Indicateurs :

- **5 aînés isolés ont participé à cette activité.**

5 Novembre : Petit Déjeuner au local Monténégro (Foyer du Sud)

Sally de BdD organise chaque premier mercredi du mois un petit-déjeuner. À cette occasion, 20 participants étaient présents, dont 2 qui ne nous connaissaient pas encore et qui ont ensuite rejoint le groupe. Pour assurer l'accès à cette activité, nous assurons également le transport de 3 seniors à mobilité réduite.



Indicateurs :

- 20 participants au petit déjeuner, dont 2 nouveaux.

15 novembre : Atelier santé communautaire par La Maison Médicale La Perche

Ateliers animés par La Maison Médicale de la Perche sur le thème du Bien-Etre par le désencombrement. Participation d'une travailleuse du FDS.

Indicateurs :

- Nombre de participants : 1 participante

26 novembre : Atelier de renforcement musculaire avec Maison Médicale Galillée

Lors de cette séance, 4 seniors ont participé, dont une personne âgée qui ne connaissait pas encore le groupe. Par ailleurs, l'un des seniors déjà présents via la Maison Médicale a été intégré au groupe WhatsApp et a, quelques semaines plus tard, participé à la sortie à Gand.

Indicateurs :

- Nombre de participants : 4

f) Décembre 2025**3 décembre : petit déjeuner organisé par BdBd au local Monténégro**

BdBd a organisé le petit déjeuner mensuel au local Monténégro.

Indicateurs :

- Nombre de participants : 12

12 décembre : Sortie au marché de Noël à Gand

Afin de clôturer l'année de manière conviviale, les partenaires du projet *Soyons Solidaires Pas Solitaires (SSPS)* ont organisé une sortie au marché de Noël de Gand, à la demande de plusieurs personnes âgées. La sortie était initialement prévue pour 40 seniors, accompagnés de 6 accompagnateurs issus des partenaires réguliers (BdBd, HB, FDS, L'Aegidium, Maison Médicale La Perche). Finalement, 35 personnes âgées ont participé, quelques annulations ayant eu lieu en dernière minute pour raisons de santé.

Sur place, une promenade collective a été organisée, suivie d'une exploration du marché en petits groupes. Les participants ont également partagé un repas convivial, et la journée s'est

clôturée autour d'un chocolat chaud, favorisant la rencontre et les échanges entre seniors et partenaires. Plusieurs participants découvraient Gand pour la première fois, illustrant l'impact du projet sur l'ouverture à de nouveaux lieux et expériences.

Enfin, les photos prises par Karim, photographe et habitant du quartier, ont été partagées via le groupe WhatsApp.

Indicateurs associés :

- Nombre de personnes âgées participant à l'activité : 35
- Nombre d'accompagnateurs présents : 6
- Nombre de nouveaux participants : 14 (7 personnes n'ayant jamais participé auparavant, 4 seniors suivis par la Maison Médicale La Perche et référés au projet, 3 seniors référés par l'Aegidium)
- Nombre de participants au groupe WhatsApp après cette activité : 55 seniors et 8 travailleurs, (soit une augmentation de 10 seniors par rapport à août 25)
- Nombre de partenaires actifs et réguliers représentés à l'activité : 6
- Renforcement des liens sociaux / interactions : promenade collective, repas partagé, échanges avec partenaires



17 décembre : Repas de Noël à Notre Cercle

Pour renforcer la fréquentation des lieux existants et favoriser la création de liens sociaux, les partenaires ont organisé un repas de fin d'année dans la salle de Notre Cercle, pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes. Au total, 70 seniors et 7 travailleurs ont participé à l'événement. Souad, responsable du service social de la commune, est allée à la rencontre de chaque senior pour proposer le programme du centre de loisir. Beaucoup ont pu s'inscrire au centre qui dispose de son propre système de transport, ce qui permet de dépasser le frein lié à la mobilité des personnes âgées.

L'événement a constitué un moment convivial de clôture de l'année, favorisant le renforcement du lien social, la rencontre avec les partenaires, et la participation collective des seniors, tout en préparant les perspectives pour 2026.

Indicateurs associés

- Nombre de participants à l'activité : 70 seniors + 7 travailleurs
- Nombre de partenaires représentés : 6 organisations
- Nombre de nouveaux participants au projet : 2 personnes
- Renforcement des liens sociaux / interactions collectives : repas collectif, échanges avec les partenaires
- Accès à l'information et aux services : présentation des avantages du Service Seniors et des actions du projet
- Découverte ou fréquentation du lieu du projet : Notre Cercle



g) Autres activités

Synthèse des résultats de l'enquête et livrable

En janvier 2025, le groupe s'est dit satisfait des premiers résultats, mais a décidé collectivement d'aller un peu plus loin. Nous avons donc choisi de confier la suite du travail à une volontaire diplômée de psychologie clinique, Andrea Martinez, afin d'approfondir l'analyse des réponses des questionnaires.

Sa mission s'est articulée autour de deux volets. D'une part, elle devait réaliser une synthèse plus approfondie des profils des personnes âgées vivant dans le bas de Saint-Gilles, en mettant l'accent sur leur ressenti face à la solitude et à l'isolement. D'autre part, elle devait travailler à la création d'un carnet de sensibilisation, destiné aux bénévoles et aux professionnel·les du quartier.

Andrea a été accompagnée tout au long de cette mission par Adrien Quittre, chargé de projet chez Bras dessus Bras dessous, notamment sur les questions liées à la littératie en santé.

Le rapport final est pensé comme un outil à destination des professionnel·les intéressé·es par la question de l'isolement social et souhaitant mieux comprendre les résultats de l'étude menée à Saint-Gilles. Par exemple, la CSD, qui souhaite redynamiser la séniorie

L'Aegidium, pourrait s'appuyer sur ce document pour identifier les activités les plus appréciées et mieux cerner la réalité de l'isolement dans le bas de la commune.

Le carnet de sensibilisation vise quant à lui un public plus large, composé d'acteurs qui ne connaissent pas encore le projet ou qui ne sont pas forcément sensibilisés à ces enjeux : maisons médicales, cabinets médicaux, sociétés de logements sociaux, bénévoles, associations en dehors du réseau actuel, gardiens de la paix et travailleurs de terrain.

Le travail d'Andrea a pris un peu plus de temps que prévu initialement. Avec le recul, nous pensons que nous avons peut-être été un peu trop optimistes en confiant cette mission à une volontaire ne connaissant pas suffisamment la réalité du terrain. Nous réfléchissons donc actuellement, avec le groupe SSPS, à la possibilité de faire finaliser ce travail par le CREBIS, qui avait déjà réalisé la première partie de l'étude et dispose d'une bonne connaissance du terrain. A voir.

Campagne photographique

Fin 2024, la maison médicale La Perche a proposé un projet d'exposition photo avec un habitant du quartier, Karim Abreheem, qui est photographe professionnel et fait partie des personnes âgées du quartier. La proposition était qu'il aille prendre des photos des personnes âgées isolées du quartier et qu'une exposition ait lieu dans la salle d'attente de la maison médicale La Perche.

Compte tenu du budget disponible pour le projet en 2025, Karim Abreheem a pu entamer et finaliser le travail photographique auprès des personnes âgées isolées impliquées dans le projet. L'objectif était de constituer une série de 20 à 28 portraits de seniors du bas de Saint-Gilles, pour appuyer l'outil de sensibilisation à l'isolement.

Les photographies ont été réalisées avant la fin de l'année du 17 décembre. Le projet comprenait la réalisation de 26 portraits individuels, ainsi que deux photographies de groupe, intégrant plusieurs des personnes ayant également posé individuellement. Cet ensemble constitue une vitrine forte et qualitative du projet, mettant en valeur les participants et la thématique abordée.

En 2026, il est prévu d'organiser une exposition à La Perche, accompagnée d'un vernissage auquel seront invitées l'ensemble des personnes impliquées dans le projet. Au vu de la qualité des photographies et du caractère sensible et sociétal du sujet, la possibilité d'une exposition d'envergure plus large a également été envisagée, avec le soutien potentiel de la commune, particulièrement engagée sur les questions liées aux aînés.

À cet égard, le fait que Karim Abreheem ait déjà réalisé des portraits du bourgmestre M. Jean Spinette constitue un atout supplémentaire pour faciliter l'adhésion et le soutien des autorités communales.



3. Éléments d'analyse et d'évaluation du projet

a) Partenariat

Concernant l'évaluation du partenariat, les membres du co-pilotage (BdBd, Hispano Belga, Foyer du Sud, Notre Cercle, l'Aegidium, Service Social Juif) ont identifié les points suivants :

Points positifs

- Découverte et prise de contact avec des partenaires engagés sur le terrain, d'initiatives du secteur associatif du bas de Saint-Gilles qui ont du sens, de ressources destinées aux personnes âgées et de l'existence de différents lieux espaces physiques. Par exemple : Maisons Médicales La Perche et Galilée, Epi Saint Gilles, Notre Cercle, Centre Sportif de Saint Gilles
- Le projet a également permis de renforcer des collaborations existantes pour des actions complémentaires, pour plus d'impact auprès des seniors des quartiers concernés.
- Nous nous réjouissons de la collaboration établie avec le Service Seniors de Saint-Gilles. De nombreuses personnes âgées ne connaissaient pas Notre Cercle auparavant et peuvent désormais bénéficier des multiples services proposés, notamment un service de transport pour les courses.
- La création du groupe WhatsApp « Soyons solidaires, pas solitaires » a permis de limiter la perte d'informations. Cet outil constitue un espace centralisé de communication, où l'ensemble des professionnels peuvent partager leurs activités, et grâce auquel 60 personnes âgées sont informées en un clic.
- Alors que certains partenaires n'avaient pas pu s'impliquer dans le projet en 2024, tels que le Collectif Violette, La maison médicale La Perche et la CSD — ceux-ci sont devenus partenaires du projet à partir du mois de novembre.
- Une très bonne collaboration s'est instaurée entre Arthur Lecocq, référent de quartier et responsable CLSS, et les partenaires.

Points à améliorer

- Vérifier si des réunions uniquement en ligne sont adaptées, certains partenaires rencontrant des difficultés avec les outils de visioconférence.
- L'idée de créer un planning commun a été évoquée, mais sa mise en place reste complexe. En 2026, les partenaires réfléchiront à sa faisabilité et aux modalités pratiques pour le mettre en œuvre.
- L'objectif est que les partenaires internes et externes identifient clairement Sally (BdBd) comme porteuse du projet. Dans cette perspective, il est essentiel qu'Arthur, référent de quartier, et Sally assurent une coordination étroite, notamment en clarifiant la répartition des rôles et des responsabilités.

Recommandations

- Utiliser un outil de communication partagé avec tous les partenaires du projet pour que les informations ne se perdent pas (Ex. Equipe Teams).
- Nommer un point de contact « fixe » en interne représentant chaque partenaire pour chaque projet.
- Il est essentiel que la porteuse du projet, Sally, transmette les procès-verbaux à l'ensemble des partenaires internes et externes, afin de garantir une information claire et partagée sur l'avancement du projet et d'éviter toute confusion.

b) Participation du public cible dans la conception ou l'organisation des activités

Concernant la participation du public-cible, les membres du co-pilotage (BdBd, Hispano Belga, Foyer du Sud, Notre Cercle, l'Aegidium, Service Social Juif) ont identifié les points suivants :

Points positifs

- Le questionnaire en lui-même est une recherche d'implication du public cible car le but était de mieux comprendre leurs besoins, afin de mieux les accompagner, les informer et les soutenir.
- BdBd et HB ont impliqué les aîné·es dans plusieurs activités du projet, notamment lors de la mise sous enveloppe des enquêtes et de la distribution de fleurs.
- Un aîné du quartier, John Verreycken, a participé à la création du logo du projet.
- Une personne âgée mobile disposant d'une camionnette a raccompagné trois aîné·es moins mobiles après la visite à Gand.
- Plusieurs aîné·es ont spontanément aidé au rangement après le dîner de fin d'année à Notre Cercle et ont même préparé un dessert.
- Le GT Quartier permet aux habitant·es de partager leurs avis et leurs idées. À ce titre, un habitant du quartier a participé au GT Troisième Âge de la Coordination sociale en décembre.
- Karim, photographe, habite le quartier et prend de lui-même contact avec les aîné·es qui lui sont orientés par les partenaires.

- Une personne âgée mobile est allée faire des courses pour une personne âgée moins mobile, illustrant l'entraide entre voisins.
- Lors de l'atelier participatif à Notre Cercle, les aîné·es ont échangé sur la manière dont ils et elles pourraient aider un·e voisin·e en situation de solitude.

Aspects à améliorer

- Les partenaires sont unanimes concernant le fait que la participation du public cible dans la conception du projet n'a presque pas eu lieu au sein du projet. Un vrai projet de participation est un projet en soi, qui demande énormément de temps, d'investissement en termes d'accompagnement et aussi d'une vision à long-terme pour le projet, tous des éléments qui manquaient au partenariat.

Points à améliorer

- Il existe une très bonne dynamique au sein du groupe, mais parfois les professionnels ont le sentiment que les aîné·e·s viennent surtout pour les rencontrer. Cela n'est pas durable, car l'objectif est que les participant·es apprennent à se connaître entre eux, et ne se reposent pas uniquement sur les professionnels.
- Des liens se sont déjà créés avec le public de Notre Cercle, mais il reste important de les maintenir et de continuer à les impliquer.
- Il y a une vraie volonté commune de faire groupe, mais elle est fragmentée selon les affinités, les langues et les habitudes de chacun·e. Il faut continuer à alimenter le "faire groupe" et faciliter la rencontre.

Recommandations

- Il pourrait être mis en place des groupes de consultation avec le public cible pour réfléchir aux futures activités du projet, notamment dans le cadre de la restructuration du centre 3^{ème} âge, l'Aegidium.
- Il appartient également à chaque partenaire de continuer à promouvoir le projet SSPS sur son lieu de travail et de maintenir les liens et les ponts avec le quartier.
- BdBd se rend principalement au domicile des personnes âgées pour les mettre en contact avec un·e volontaire. Il est important que, lors de ces visites, BdBd continue de présenter le projet et de diffuser des informations sur les structures existantes à Saint-Gilles.

b) Communication externe

Points positifs

- Avec le temps limité, la communication externe a été évaluée positivement par le partenariat.

Points à améliorer

- Il aurait pu y avoir plus d'outreach proactif auprès de tous les acteurs du quartier qui sont en contact avec le public cible (petits commerces, maisons médicales, pharmacies,...).
- Le partenariat a peu d'expertise en communication externe.
- Une vraie affiche devra être faite.
- Un mail d'info à partager via la CAS aux autres GT (santé, logement, culture...)

Recommandations

- A l'avenir, une communication externe plus stratégique (qui, pourquoi, comment, quoi) devra être établie.

d) Quelques témoignages des aîné.e.s...

Quelques témoignages aîné.e.s collectés lors des divers activités

« Cela faisait des années que je n'avais plus nagé dans la mer. Avec mon handicap, ce n'était pas possible. Merci à toi et à Louna de m'avoir accompagnée. »

« Le restaurant était vraiment excellent et je suis heureuse d'avoir fait la connaissance de tant de personnes. »

« J'habite à 200 mètres de la rue de Russie et je n'avais jamais remarqué ce centre sportif auparavant. Je suis heureuse de le connaître maintenant, leurs activités sont intéressantes. »

« Qu'est-ce qu'une Maison Médicale ? »

« Je souffre de pensées dépressives et la sortie à Gand m'angoissait, mais je suis malgré tout très contente d'y avoir participé. »

« Je fréquente Notre Cercle depuis trois ans, j'y viens plusieurs fois par semaine, mais je n'avais encore jamais entendu parler de votre projet. Je suis contente d'avoir été ajoutée au groupe WhatsApp afin d'être informée de ce qui se passe dans mon quartier. »

III – Rapport d’activité de « Parent-Pause / Ouder Pauze »

1. Structure et projet

Organisation porteuse : CPAS de Saint-Gilles

Intitulé du Projet : Parent Pause/Ouderpauze

Référente projet : Séverine Lacomte

Période du projet : 01/04/2025 au 31/12/2025

Composition du comité de pilotage :

Itinéraires AMO	Service d’aide en milieu ouvert (AMO) basé à Saint-Gilles, Itinéraires AMO accompagne des jeunes de 0 à 22 ans en difficulté scolaire, familiale ou sociale.	
CEMôme	Organisme d’accueil extrascolaire pour les enfants de 2,5 à 12 ans à Saint-Gilles, le CEMôme propose des activités éducatives et récréatives tout au long de l’année.	
Le Petit Vélo Jaune ASBL	Association bruxelloise offrant un accompagnement solidaire aux familles en situation de précarité, par la mise en place de binômes entre bénévoles et parents.	
Service de Santé mentale sectorisé de Saint-Gilles asbl	L’association a pour but la mise en œuvre des missions qui sont confiées aux services de santé mentale d’après le décret du 27/04/1995 et ses modifications ultérieures relatif à l’agrément et aux subventions des services de santé mentale de la COCOF.	
Service Social Juif (Centre d’Action Sociale Globale)	Asbl dont la mission sociale est de développer l’action sociale globale en assurant aux bénéficiaires, notamment, un premier accueil, une analyse de leur(s) situation(s) problématique(s), une orientation, un accompagnement et un suivi	
École Balder	Service social de l’école Balder, qui soutient le projet et intègre l’action dans le réseau néerlandophone d’institutions	
L’Amandoline	La crèche l’Amandoline vise à donner la possibilité aux parents en insertion socio-professionnelle ou ayant besoin d’un accueil ponctuel de faire garder leur enfant pour des périodes temporaires. Elle s’adresse aux enfants à partir de 18 mois et est ouverte de 7h30 à 17h45.	

Espaces Enfance	Créée en 1998, Espaces Enfance a un double objet social : l'accueil de la petite enfance et l'insertion socio-professionnelle de travailleurs infra-qualifiés et/ou n'ayant pas d'expérience professionnelle. Espaces Enfance compte cinq services d'accueil. En moyenne annuelle, 33% des places sont réservées aux enfants issus de familles vulnérables.	
Foyer du Sud	Le Foyer du Sud est une Société Immobilière de Service Public qui gère 2.245 logements répartis sur Forest et Saint-Gilles. Sa mission est de mettre en location des logements sociaux destinés à une population ayant des revenus limités conformément au code du logement. Les valeurs portées par le Foyer du Sud sont autonomie, solidarité, convivialité, intégrité et respect.	

Personnes parties prenantes du projet au CPAS de Saint-Gilles : Blerta Blakaj, Séverine Lacomte, Amal Soussi Addi et Myrrhine Kulcsar, Arthur Lecocq (CLSS)

2. Actions

Depuis le 01/04/25, le projet Parent Pause a été repris par l'équipe du projet MIRIAM du CPAS de Saint-Gilles, dans un contexte marqué par le départ de la chargée de projet initiale et par des incertitudes institutionnelles et budgétaires. Cette reprise visait avant tout à garantir la continuité du dispositif, tout en l'inscrivant dans un cadre d'accompagnement déjà structuré et éprouvé. L'intégration de Parent Pause au sein de MIRIAM a permis d'assurer la poursuite des actions sur le terrain, malgré une phase transitoire nécessaire à la réorganisation interne, à la clarification des rôles et à la sécurisation des partenariats. Cette période explique notamment un démarrage progressif des actions opérationnelles présentées dans le tableau d'activités, ainsi que certains ajustements en cours d'année.

Les actions menées durant la période avril-décembre 2025 s'inscrivent dans une logique d'adaptation progressive du projet, sur base des décisions prises en COPIL et des contraintes réglementaires rappelées par l'ONE. Plusieurs inflexions méthodologiques majeures ont été actées :

- Le recentrage du dispositif sur les enfants de moins de 3 ans, afin de garantir la conformité réglementaire et de sécuriser les partenariats avec les milieux d'accueil agréés ;
- La clarification du rôle de Parent Pause comme plateforme de coordination et de médiation, et non comme un dispositif d'accueil ou de garde autonome ;
- Le développement de partenariats structurés avec des opérateurs disposant de places agréées, en particulier avec l'asbl Espaces Enfance, puis avec L'Amandoline, permettant une offre de garde juridiquement sécurisée ;
- L'arrêt progressif de certaines modalités jugées moins pertinentes au regard des objectifs du projet et des besoins du public, notamment la fin de la collaboration avec Itinéraires AMO pour les temps Parent Pause.

Ces choix expliquent la nature des actions reprises dans le tableau d'activités, leur temporalité, ainsi que l'évolution des modalités d'accueil et d'orientation proposées aux familles.

La période couverte par le présent rapport correspond à une phase d'apprentissage et de consolidation du projet Parent Pause. Les actions menées ont permis d'affiner la compréhension des besoins des familles monoparentales, en particulier en matière de garde d'enfants, de confiance envers les institutions et de capacité à s'engager dans des dispositifs formalisés. Les ajustements opérés traduisent une volonté de privilégier la qualité de l'accompagnement et la cohérence du parcours, plutôt qu'une montée en charge rapide du volume d'activités. La coordination renforcée avec le projet MIRIAM a également permis d'inscrire Parent Pause dans une logique de transition vers des solutions de garde plus durables, en articulation avec les démarches d'insertion, de formation ou de stabilisation sociale des parents. Ainsi, les actions présentées dans le tableau d'activités doivent être lues à la lumière de cette dynamique évolutive, caractérisée par des choix méthodologiques assumés, une attention constante au cadre réglementaire et un pilotage progressif du dispositif.

2.2. Présentation des actions menées en lien avec le projet

Actions	Description des actions	Début des actions	Fin des actions	Fréquence
Rencontres collectives à l'Espace bien-être Sama	Organisation d'activités concrètes pour le public cible : journées bien-être dans un spa pour des groupes de mères monoparentales	1/04/25	17/04/25	Ponctuel
Comité de Pilotage Parent Pause	Réunion du comité de pilotage du projet Parent Pause	4/04/25	4/04/25	bimestriel
Mise en place du partenariat avec Itinéraires AMO et gestion des actions	Gestion des inscriptions du public cible aux plages de garde d'enfants chez Itinéraires AMO	10/04/25	19/06/25	Quotidien
Evènement 'Jouer pour grandir' – Trucs et astuces pour les parents	Organisation d'activités concrètes pour le public cible : garderie pendant la matinée de rencontre des diverses associations de Saint-Gilles qui proposent des activités pour enfants	20/05/25	20/05/25	Ponctuel
Rencontre collective chez Itinéraires AMO	Rencontre avec le public cible chez un partenaire : Sondage des parents / avis pour suite Parent Pause	23/05/25	23/05/25	Ponctuel
Rencontre collective : ateliers d'auto défense	Organisation d'activités concrètes pour le public cible : ateliers d'auto-défense féministe pour un groupe de mères monoparentales avec Garance asbl	27/05/25	21/06/25	Ponctuel
Comité de Pilotage Parent Pause	Réunion du comité de pilotage du projet Parent Pause	2/06/25	2/06/25	bimestriel
Mise en place du partenariat avec Espaces Enfance (crèches dans les Marolles) et gestion des actions	Gestion des inscriptions du public cible aux plages de garde d'enfants chez Espaces Enfance	2/06/25	31/12/25	Quotidien
Rencontres et échanges avec l'ONE	Présentation, ajustements et validation du projet Parent Pause	2/06/25	24/11/25	Ponctuel

Formation 1ère et 2ème ligne travailleurs sociaux du CPAS	Présentation du projet en interne aux travailleurs sociaux du CPAS	3/06/25	3/06/25	Semestriel
Participation à une conférence petite enfance	Conférence-débat « Crèches saturées, parents dépassés : quelles solutions pour Bruxelles ? », organisée par le Conseil de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes	11/06/25	11/06/25	Ponctuel
Journée de la coordination de l'Action Sociale	Présentation du projet aux partenaires de la CAS	27/06/25	27/06/25	Ponctuel
Comité de Pilotage Parent Pause	Réunion du comité de pilotage du projet Parent Pause	19/08/25	19/08/25	bimestriel
Séance info public Parent Pause	Promotion du projet auprès des familles monoparentales du CPAS de Saint-Gilles	4/09/25	4/09/25	Ponctuel
Place à nos droits	Participation à l'évènement de rencontre entre le public et le réseau associatif saint-gillois pour lutter contre le non-recours aux droits : stand d'informations pour le public	10/09/25	10/09/25	Ponctuel
Groupe de travail Quartier CLSS de la CAS	Présentation des avancées du projet aux partenaires de la CAS	12/09/25	12/09/25	Ponctuel
Achat matériel puériculture (Foyer du Sud)	Equipement nécessaire à la garde des enfants pendant les actions collectives du projet Miriam	17/09/25	17/09/25	Ponctuel
Partenariat avec des bénévoles et gestion des prestations	Organisation d'activités concrètes pour le public cible : garde d'enfants pendant les actions collectives du projet Miriam	22/09/25	31/12/25	Ponctuel
Formation 1ère et 2ème ligne travailleurs sociaux du CPAS	Présentation du projet en interne aux travailleurs sociaux du CPAS	7/10/25	7/10/25	Semestriel
Rencontre collective à Plopsa Station Antwerp	Organisation d'activités concrètes pour le public cible : Sorties à Plopsa Station Antwerp avec un groupe de mères monoparentales et leurs enfants	28/10/25	28/10/25	Ponctuel
Mise en place du partenariat avec l'Amandoline (crèche du quartier) et gestion des actions	Gestion des inscriptions du public cible aux plages de garde d'enfants à l'Amandoline	3/11/25	31/12/25	Quotidien
Comité de Pilotage Parent Pause	Réunion du comité de pilotage du projet Parent Pause	4/11/25	4/11/25	bimestriel
Participation à une conférence petite enfance	Rencontres entre professionnels : Petite enfance, précarité et accessibilité : présentation de l'étude 2025	20/11/25	20/11/25	Ponctuel
Café papote Ecole Léonie Lafontaine	Promotion du projet auprès des familles monoparentales de l'école Léonie Lafontaine	12/12/25	12/12/25	Ponctuel
Rencontre collective dans un restaurant social	Organisation d'activités concrètes pour le public cible : temps d'échange autour d'un repas avec un groupe de mères monoparentales	16/12/25	16/12/25	Ponctuel

Rencontre collective : bilan et attentes du public	Rencontre avec le public cible : Sondage des parents, bilan 2025 Parent Pause	17/12/25	17/12/25	Ponctuel
Rencontre collective dans un restaurant social	Organisation d'activités concrètes pour le public cible : temps d'échange autour d'un repas avec un groupe de mères monoparentales	18/12/25	18/12/25	Ponctuel

3. Respect du calendrier, et objectifs

Les actions menées sur la période concernée ont été réalisées en cohérence avec les objectifs initiaux du projet, tout en tenant compte des ajustements méthodologiques et organisationnels nécessaires lors de la reprise du dispositif par l'équipe MIRIAM à partir du 1er avril 2025.

Le calendrier de mise en œuvre a été globalement respecté, avec un démarrage progressif des actions opérationnelles au cours du premier semestre 2025. Cette temporalité s'explique par la reprise du projet, la sécurisation du cadre réglementaire (notamment en lien avec l'ONE) et le déploiement de partenariats avec les milieux d'accueil agréés, les 3 crèches Espace Enfance et l'Amandoline. À partir de l'été et de l'automne 2025, les actions se sont déployées de manière régulière, conformément aux orientations validées en COPIL.

Adéquation avec les objectifs du projet :

- Lutte contre le non-recours aux droits : La mise à disposition coordonnée de places d'accueil a permis aux familles monoparentales de disposer de temps libéré pour effectuer des démarches sociales, administratives et médicales. Ces temps ont été systématiquement articulés à un accompagnement social individualisé, favorisant l'accès aux droits et la réduction des situations de non-recours.
- Participation à des activités collectives et de lien social : Les solutions d'accueil proposées ont également facilité la participation des parents à des ateliers, rencontres collectives et activités de remobilisation sociale, en particulier dans le cadre du projet MIRIAM et de partenariats locaux. Cette articulation a contribué à renforcer le lien social et l'inscription des familles dans des dynamiques collectives.

Si l'objectif d'accueil temporaire des enfants a été maintenu, ses modalités ont évolué au cours de l'année afin de privilégier des solutions conformes au cadre réglementaire et orientées vers des transitions durables, en particulier pour les enfants non scolarisés de moins de 3 ans. Ces ajustements n'ont pas remis en cause les objectifs du projet, mais ont permis de les atteindre de manière plus sécurisée et qualitative.

En conclusion, le projet a respecté ses objectifs fondamentaux et son calendrier de mise en œuvre, tout en s'adaptant aux contraintes du contexte et aux besoins réels du public cible.

4. Résultats

4.1 Le public cible : familles monoparentales du Bas de Saint-Gilles

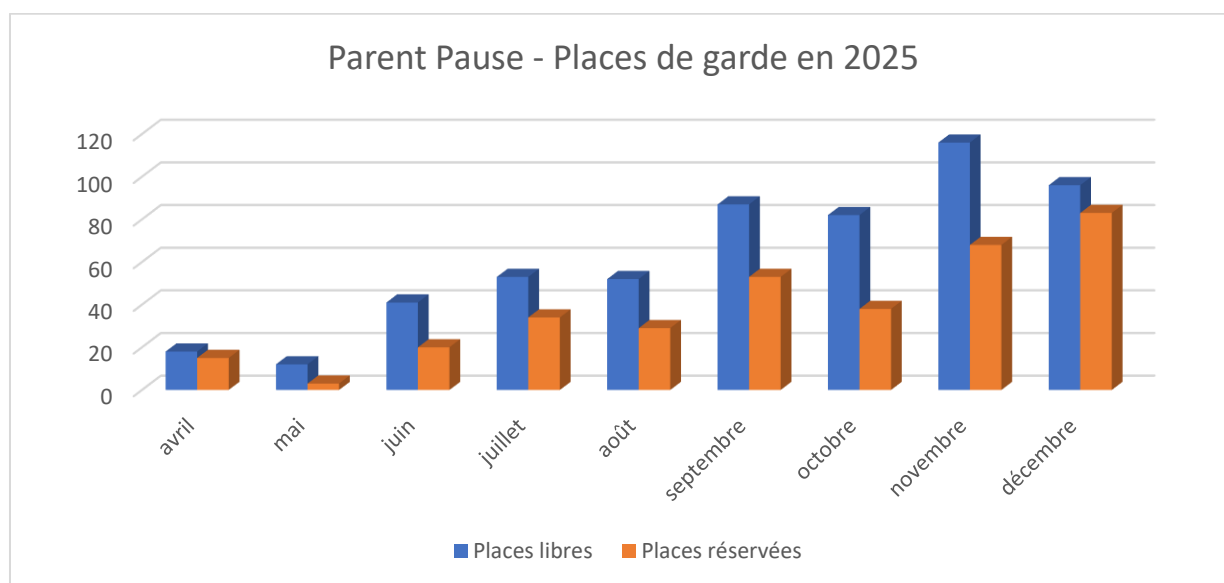
Nombre total de familles bénéficiaires en 2025 : 37 familles via les partenariats crèches et lieux d'accueil

Volume global de places mobilisées (tous opérateurs confondus) :

- 557 places proposées
- 343 places réservées
- 217 places inoccupées
- Taux d'occupation global : 62 %
- Public majoritairement issu du Bas de Saint-Gilles, Familles monoparentales gérées par des femmes (92%) constituées de 1 enfant (33%) ou 3 enfants ou plus (22%)

Ces données montrent que le projet a touché un volume significatif de familles, tout en confirmant l'existence de contraintes structurelles liées à la disponibilité effective des parents, à la temporalité des besoins et à la complexité des situations sociales.

Les interactions avec l'équipe en charge du projet et les lieux d'accueil sont décrites par certaines utilisatrices comme facilitantes, sécurisantes et adaptées, favorisant l'adhésion au dispositif et, dans certains cas, un recours répété à la garde.



4.2 Dispositifs de soutien contre l'isolement social

Le recours au dispositif de garde a permis la participation des parents à :

- des démarches sociales, administratives et médicales ;
- des activités collectives et de lien social, notamment dans le cadre des sorties parents-enfants, d'ateliers et actions dédiées aux mères monoparentales et des temps de rencontre entre bénéficiaires du projet (127 participations).

Même si ces dimensions sont difficilement quantifiables de manière fine, la mobilisation effective des places de garde en lien avec ces activités constitue un indicateur indirect de leur impact.

Les retours des bénéficiaires indiquent que le dispositif :

- a contribué à réduire l'isolement social, en permettant des sorties et des rencontres autrement impossibles ;
- a favorisé la mise en lien entre parents vivant des réalités similaires ;
- a amélioré la connaissance d'autres services sociaux et associatifs, via l'accompagnement et l'orientation.

Le projet apparaît ainsi comme un outil de soutien transversal, combinant garde, accès aux droits et participation sociale.

4.3 L'offre de garde : contribution à son augmentation dans le Bas de Saint-Gilles

Résultats quantitatifs par opérateur

Espaces Enfance :

- 377 places proposées
- 239 places réservées
- 141 places inoccupées
- 20 familles bénéficiaires
- Taux d'occupation : 63 %

L'Amandoline :

- 84 places proposées
- 76 places réservées
- 8 places inoccupées
- 3 familles bénéficiaires
- Taux d'occupation : 90 %

Itinéraires AMO :

- 96 places proposées
- 28 places réservées
- 68 places inoccupées
- 10 familles bénéficiaires
- Taux d'occupation : 29 %

Ces résultats montrent une forte efficacité des partenariats avec les milieux d'accueil de la petite enfance, particulièrement pour les enfants de 0 à 3 ans et une hétérogénéité des taux d'occupation, en fonction du type de structure, du public accueilli et des modalités d'accès.

La réorientation du projet vers les enfants de 0 à 3 ans a permis une meilleure adéquation entre l'offre de garde et les besoins des familles monoparentales, une sécurisation du cadre d'accueil et le développement de partenariats pérennes et structurants avec des acteurs de terrain.

Le projet a ainsi contribué, à son échelle, à augmenter l'offre de garde temporaire dans le Bas de Saint-Gilles, en complément de l'offre existante.

Le temps plus long en crèche imposé par la familiarisation de l'ONE explique aussi le fait qu'il y ait moins de familles différentes.

4.4 Analyse transversale des résultats

Au regard des indicateurs définis, le projet *Parent Pause* :

- atteint ses objectifs à court terme en matière de soutien aux familles monoparentales ;
- constitue un levier concret de lutte contre le non-recours ;
- renforce les mécanismes de soutien contre l'isolement social ;
- contribue à l'augmentation ciblée de l'offre de garde, tout en mettant en lumière les limites structurelles de ce type de dispositif.

Les résultats confirment la pertinence du projet, tout en soulignant la nécessité d'une poursuite et d'un renforcement du dispositif pour répondre à des besoins durables et structurels.

4. Partenariats/coordination

Les paragraphes qui suivent ont été rédigés par le chercheur à l'Observatoire du Social et de la Santé, Damien Boone, à l'issue de ses entretiens avec les différents partenaires du projet, et à l'aide des observations faites lors des CoPils auxquels il a à chaque fois assisté :

Le projet Parent-Pause est investi par des acteurs de structures du "social" (que l'on différencie du secteur "santé", même si les définitions de ces termes sont imprécises et que leur frontière est poreuse). Il réunit donc des structures dont les professionnels sont déjà dans une logique pluridisciplinaire (ce qui est parfois moins le cas chez des professionnels de santé). Les temps d'échanges entre acteurs, qui peuvent être conflictuels (entre des cultures de travail différentes), sont dès lors inexistantes ici. Ces visions communes facilitent l'action directement concrète.

Les acteurs ne sont pas tous impliqués au même degré : on trouve les structures accueillantes, mais aussi des représentants de structures qui sont davantage dans un travail de backup et de soutien dans la réflexion. Ils participent aux échanges et apportent leur témoignage et leur expertise sur des projets passés dont les logiques sont pour partie similaires (le projet Miriam, ou d'autres expériences d'accueil d'enfants). Cela révèle l'existence d'un tissu associatif riche à Saint-Gilles. Parent-Pause s'inscrit dans un écosystème qui n'est pas vierge et qui facilite son implémentation. Il permet aussi de faire se rencontrer des professionnels qui ne se connaissaient pas, ou seulement de nom. Mettre un visage sur une structure matérialise son existence, et ces rencontres permettent de mieux identifier les actions et les besoins de chacun. Les temps de rencontres collectives. Cette socialisation relationnelle ouvre la voie à un meilleur référencement : elle offre à chacun la possibilité de mieux connaître comment (ré)orienter des publics vers une structure qu'on estime plus compétente ou plus spécialisée que la sienne pour répondre à un besoin.

Même si on regrette l'absence de certains acteurs (dans la santé ; un représentant ou un appui formel de la commune en Copil ; la participation des parents, qui reste illusoire ; un relais auprès des écoles communales ; un espace de dialogue avec l'ONE qui aurait évité certains malentendus), le portage par la coordination permet de limiter des écueils observés dans d'autres CLSS. En effet, celle-ci est très bien identifiée et perçue comme légitime. Dès lors, le portage du projet par la coordination sociale a permis de très vite identifier des partenaires-clés.

Cette position surplombante et transversale garantit une forme de neutralité et permet au projet de ne pas être accaparé/approprié par l'une ou l'autre structure. Cela garantit le maintien d'une dynamique collective en dépit du départ ou de l'arrivée de nouveaux partenaires. La présence de structures historiques du quartier et l'expérience passée du projet Miriam ont permis de tirer des enseignements qui facilitent le renouvellement constant du projet.

Cela étant, ce renouvellement est aussi en partie subi par les professionnels : ils doivent sans cesse faire preuve d'adaptation et d'imagination, et de se réinventer en fonction des incertitudes du secteur, qu'elles soient structurelles (turn-over des personnels, problèmes de financement), ou conjoncturelles (problèmes budgétaires particulièrement aigus en l'absence de gouvernement bruxellois). Le portage de la coordination, qui a toutefois pris le risque de s'engager sur une prolongation du projet, a rassuré les acteurs et participe à sa reconduction, sous d'autres formes.

Fin de la partie écrite par Damien Boone

5. Perspectives

Les perspectives pour l'année suivante s'inscrivent dans une logique de consolidation du dispositif, de renforcement des partenariats existants et de meilleure articulation avec les objectifs stratégiques du CLSS, en particulier en matière de lien social, de lutte contre le non-recours et d'augmentation de l'offre de garde.

Dans le cadre du CLSS, les attentes pour l'année à venir portent principalement sur :

- La poursuite du soutien au projet Parent Pause en tant que levier transversal contribuant à plusieurs objectifs du CLSS (lien social, accès aux droits, soutien aux publics isolés, articulation emploi / formation) ;
- La reconnaissance du caractère structurel des besoins identifiés, notamment pour les familles monoparentales avec enfants de 0 à 3 ans ;
- Un renforcement du cadre partenarial, permettant une meilleure lisibilité des rôles et une stabilisation des modalités d'intervention.

Le projet est envisagé comme un outil structurant du territoire, et non comme une action ponctuelle ou expérimentale.

Sur base des résultats 2025, plusieurs axes de développement partenarial sont identifiés :

- Consolidation des partenariats existants avec les milieux d'accueil de la petite enfance, en particulier Espaces Enfance et L'Amandoline, afin d'augmenter la prévisibilité des plages de garde mobilisables, d'optimiser le taux d'occupation des places et de renforcer l'adéquation entre l'offre et les besoins des familles.
- Poursuite de la collaboration avec les services sociaux de première ligne, afin d'améliorer l'identification et l'orientation des familles monoparentales vers le dispositif.
- Renforcement de l'articulation avec les projets CLSS existants, notamment les actions de participation sociale et les dispositifs d'accompagnement des parents solos, dans une logique de complémentarité plutôt que de juxtaposition.

Une attention particulière sera portée à la qualité du partenariat (communication, coordination, clarté des modalités), identifiée comme un facteur clé de réussite du projet.

Pour l'année à venir, les actions envisagées s'inscrivent dans la continuité du dispositif, avec des ajustements opérationnels :

- Maintien et sécurisation du dispositif de garde temporaire pour les enfants de 0 à 3 ans, en lien avec les partenaires existants.
- Amélioration des modalités d'accès au dispositif, notamment clarification des critères d'accès, simplification des procédures de réservation, meilleure anticipation des besoins des familles.

- Poursuite des actions de participation sociale, en articulation avec le service de participation sociale : activités parents-enfants, actions ciblées à destination des mères monoparentales, temps collectifs favorisant les rencontres entre bénéficiaires.

IV – Rapport d’activité du projet 3 « Bonification du diagnostic et participation citoyenne »

Sur la période d’avril à décembre 2025, ce projet de bonification du diagnostic via la récolte de données qualitatives issues du terrain s’est structuré autour de trois leviers complémentaires : d’une part, l’intégration de moments d’écoute directe des bénéficiaires dans les projets opérationnels (Parent Pause et Soyons solidaires, pas solitaires), afin d’ajuster les dispositifs à partir des retours d’usage ; d’autre part, l’organisation et la co-construction d’un événement d’aller-vers inspiré du concept « Place à nos droits », pensé à la fois comme outil de lutte contre le non-recours aux droits et comme dispositif de récolte qualitative de la parole habitante ; enfin, la mise en place d’un GT habitant dans le quartier Bosnie, qui a permis de travailler collectivement sur les déterminants sociaux de la santé, d’identifier des priorités de quartier et de structurer des propositions en lien avec le plan d’action du CLSS. L’enjeu transversal de cette partie est de montrer comment ces démarches, bien que différentes dans leurs formats, convergent vers une même finalité : produire un diagnostic plus fin, plus ancré dans le vécu, et faire évoluer l’action publique locale à partir des besoins réellement exprimés par les habitants.

1) Moments participatifs – écoute des habitants et habitantes

Dans le cadre du CLSS, plusieurs temps d’écoute directe ont été organisés afin de recueillir la parole habitante et d’ajuster les actions au plus près des besoins exprimés. Ces moments participatifs, pensés dans des formats accessibles et conviviaux, permettent de confronter les dispositifs à leurs usages réels et d’identifier des obstacles concrets. Ils constituent ainsi un appui méthodologique essentiel pour orienter la mise en œuvre des projets et renforcer leur pertinence sur le territoire.

a) Goûter chez Itinéraires AMO et RDV au CPAS à la fin de chaque trimestre

Entre avril et décembre 2025, le projet Parent Pause a intégré deux temps d’écoute directe des habitantes afin d’ajuster le dispositif au plus près des besoins exprimés. Ces moments participatifs s’inscrivent dans l’approche CLSS visant à renforcer la pertinence des actions par une boucle continue entre mise en œuvre, retours d’usage et adaptation. Ils ont permis de mieux comprendre les obstacles rencontrés par les mères, les attentes en matière de garde ponctuelle, ainsi que les conditions nécessaires pour que le projet soutienne effectivement l’accès aux droits, à la formation et au soin. L’enjeu central était de faire en sorte que le dispositif ne repose pas uniquement sur une logique d’offre, mais sur des besoins formulés par les premières concernées. Ces rencontres étaient ouvertes aux hommes mais les bénéficiaires de Parent Pause sont en très grande majorité des mères.

Le premier temps participatif s’est tenu le 28 mai 2025 dans les locaux d’Itinéraires, avec la présence de professionnelles d’Itinéraires, de membres du CPAS, d’un représentant de l’Observatoire de la Santé, ainsi que de mamans fréquentant la structure (dont une bénéficiaire de Parent Pause accompagnée d’un proche pour la traduction). La discussion a permis de confronter différentes options d’accueil (crèche ponctuelle ou babysitting), en faisant ressortir des besoins liés à la confiance, à l’encadrement et à la socialisation des enfants. Plusieurs participantes ont également pointé un enjeu majeur : la communication autour du projet reste insuffisante et devrait être renforcée via des relais de proximité (affichage, écoles maternelles, maisons médicales, ONE, crèches). Les mamans ont enfin

exprimé l'intérêt d'un lieu de rencontre entre mères, et l'idée d'une garde solidaire, à condition qu'elle soit organisée et coordonnée par le projet.

Ces échanges du 28 mai 2025 ont orienté concrètement la réflexion sur l'évolution de Parent Pause : non seulement comme réponse ponctuelle, mais aussi comme tremplin vers une solution plus stable, via un accompagnement des parents solos pour faciliter les démarches d'inscription en crèche. Les retours ont également amené l'équipe à mieux anticiper les besoins saisonniers (notamment l'été) et à renforcer la logique de réseau avec les partenaires d'accueil existants. Enfin, la demande explicite des mamans concernant la visibilité du projet a conforté l'importance d'une stratégie de communication multicanale, adaptée à des publics parfois éloignés des circuits d'information classiques. Autrement dit, l'écoute des habitantes a permis de déplacer l'attention du seul "fonctionnement" vers les conditions d'accès réelles au dispositif.

Le second temps d'écoute s'est déroulé le 17 décembre 2025, lors d'un bilan réunissant trois mamans ayant utilisé Parent Pause, animé par le référent quartier et une accompagnatrice chargée de la gestion des inscriptions. Les participantes ont confirmé leur bonne compréhension du projet (service ponctuel, non une crèche) tout en réaffirmant le besoin de places de crèche "définitives". Elles ont exprimé une satisfaction globale, en décrivant des effets concrets : cours de français, rendez-vous médicaux, démarches, recherche d'emploi, courses facilitées, activité physique rendue possible. Elles ont aussi souligné la qualité du suivi individuel (accueil bienveillant, écoute, solutions trouvées en cas de difficulté), ainsi que des enjeux logistiques : pour certaines, les temps de trajet rendent les plages courtes plus contraignantes, et l'extension des horaires sur une journée complète serait préférable. Ces éléments ont consolidé l'orientation du projet vers un dispositif axé sur l'accompagnement vers les structures de crèche classiques.

a) Animation Dixit au centre de loisir Troisième âge

Dans le cadre du projet Soyons solidaires, pas solitaires, un temps participatif a été organisé le 8 septembre 2025 dans les locaux du centre de loisir Troisième Âge - Notre Cercle, partenaire communal du projet, afin de recueillir la parole des personnes âgées du bas de Saint-Gilles autour de la question de l'isolement social. L'atelier s'est déroulé dans un cadre convivial, précédé d'un petit déjeuner, et a consisté en un atelier participatif basé sur le jeu « Dixit ». L'atelier a été suivi d'une séance de pétanque et d'une petite balade dans le parc Pierre Paulus.

Après une présentation du projet et des services partenaires présents sur le territoire, les participants ont été répartis en deux groupes de discussion de quatre à cinq personnes, chacun accompagné par un ou deux animateurs. Le jeu Dixit a servi de support à l'échange : les participants étaient invités à répondre à différentes questions liées au lien social et à l'isolement en choisissant une carte illustrée parmi plusieurs propositions, puis en expliquant les raisons de leur choix. Dans l'un des groupes, les échanges ont permis de mettre des mots sur l'isolement vécu au quotidien, souvent associé à la solitude dans les moments ordinaires, comme boire son café seul, et à un sentiment de rupture avec la vie collective du quartier. À l'inverse, les cartes choisies pour illustrer le lien social renvoyaient à des moments festifs, des rencontres informelles et des souvenirs de vie collective.

Le second groupe, composé de quatre participants et de deux animateurs, a donné lieu à des échanges particulièrement intenses sur le plan émotionnel. Bien qu'aucune prise de notes formalisée n'ait été réalisée pour ce groupe, les animateurs ont rapporté un moment marqué par une forte charge affective, allant jusqu'à provoquer des pleurs chez l'un des participants. La question de l'isolement a

résonné de manière très personnelle, mettant en évidence l'impact profond de la solitude sur le moral et la santé mentale. Malgré cette émotion, un constat commun s'est dégagé : la nécessité de disposer de moments conviviaux pour rompre l'isolement et retrouver un sentiment d'appartenance.

Les enseignements de ce temps participatif ont directement orienté la suite du projet Soyons solidaires, pas solitaires. Les échanges ont confirmé que la lutte contre l'isolement passe avant tout par la création d'occasions simples et régulières de rencontre, telles que des activités conviviales, des sorties de groupe ou des temps informels de partage. L'écoute attentive des habitants a renforcé le choix du CLSS de privilégier des actions accessibles, ancrées dans le quartier et centrées sur le lien social, en complément des dispositifs existants. Ce moment a également mis en évidence l'importance de créer des espaces sécurisants où la parole peut s'exprimer librement, et a conforté la volonté de poursuivre des démarches participatives avec les personnes âgées afin d'adapter les actions aux besoins exprimés.

b) Ecoute active et entretiens

Dans le cadre du déploiement du CLSS dans le bas de Saint-Gilles, le référent de quartier a mené un travail d'écoute attentive à partir de rencontres informelles, d'un entretien individuel et de moments collectifs, sans cadre d'enquête formalisé. Les éléments repris ci-dessous ne constituent pas un échantillon représentatif de la population du quartier, mais rendent compte de paroles exprimées dans des contextes précis, souvent marqués par une forte charge émotionnelle. La posture d'écoute active qui a été adoptée vise à comprendre les réalités vécues, les préoccupations prioritaires et les mécanismes de vulnérabilité tels qu'ils sont formulés par les habitants eux-mêmes.

Plusieurs prises de parole recueillies dans l'espace public et lors de rencontres spontanées mettent en évidence une préoccupation récurrente autour de la jeunesse et de la sécurité. Des habitants évoquent un sentiment d'abandon des jeunes dans l'espace public, associé à un manque de lieux identifiés et de présence éducative de proximité. Cette perception s'accompagne d'une critique du caractère peu lisible ou peu relationnel de certaines interventions institutionnelles, jugées insuffisamment tournées vers l'aller-vers. Ces propos doivent être replacés dans un contexte de transformation du quartier, marqué par le trafic de drogues, un sentiment d'insécurité et une défiance à l'égard des dispositifs de participation jugés parfois trop formels ou symboliques. Les discours entendus traduisent moins une analyse structurée qu'un vécu quotidien fait d'inquiétude, de colère et de désillusion.

Deux entretiens individuels réalisés au local Monténégro, notamment avec des parents et des habitants en situation de précarité, ont permis de mettre en lumière l'imbrication étroite entre déterminants sociaux de la santé : logement, sécurité, emploi et santé mentale. Les récits font apparaître des parcours marqués par l'instabilité résidentielle, la peur dans l'espace public, des conditions de logement insalubres et un épuisement psychique profond. L'isolement social apparaît ici comme une conséquence directe de ces contraintes cumulées, se traduisant par des troubles du sommeil, des symptômes dépressifs, un repli sur soi et une difficulté croissante à se projeter. Ces témoignages, recueillis dans un cadre de confiance, illustrent la complexité des situations vécues mais ne sauraient être généralisés à l'ensemble des habitants du quartier.

Enfin, les moments collectifs organisés dans le cadre du projet Soyons solidaires, pas solitaires, tels que la sortie à la mer ou les discussions informelles avec des personnes âgées, ont révélé une autre facette du lien social : son potentiel protecteur. Plusieurs participants ont exprimé que ces activités, perçues extérieurement comme de simples moments de loisirs, constituaient en réalité des espaces

essentiels de rencontre, de reconnaissance et de mise en mouvement. Les échanges ont mis en évidence des besoins simples mais fondamentaux : pouvoir sortir accompagné, se sentir en sécurité pour se déplacer, partager un repas ou une activité, retrouver une place dans le collectif. Là encore, ces paroles reflètent des expériences individuelles, mais elles ont contribué à orienter les actions du CLSS vers des dispositifs favorisant la convivialité, la proximité et la continuité du lien, en complément des réponses plus institutionnelles.

2) Place à nos droits, en étroite collaboration avec le Comité d'accompagnement de la Coordination sociale, la Commune et la FdSS

En 2025, les Relais Action de Quartiers du quartier Porte de Hal et du quartier Bosnie, membres régulières du Groupe de Travail Quartier, sont venues rencontrer la coordination sociale de Saint-Gilles et le Contrat Local Social Santé du Bas de Saint-Gilles afin de leur proposer de participer à l'organisation d'un événement social inspiré du concept « Place à nos droits »

a) Place à nos droits : le concept

Le dispositif « Place à nos droits » est une initiative développée par PICOL asbl, association en charge de la coordination sociale à Laeken. Il s'agit d'un format d'événement public organisé dans l'espace public, visant à rapprocher les habitants des services sociaux et à favoriser l'accès aux droits fondamentaux. L'idée centrale repose sur un principe simple : aller vers les publics plutôt que d'attendre qu'ils franchissent la porte des institutions.

Concrètement, « Place à nos droits » prend la forme d'un village associatif pas comme les autres. Des associations et services publics se réunissent non par structure mais par thématique partagée afin de répondre au mieux aux demandes des habitants présents dans un lieu de passage ou de vie du quartier. Différents services sociaux, de santé, d'accompagnement administratif, d'aide à l'emploi ou de soutien à la parentalité y tiennent des stands accessibles sans rendez-vous. L'événement combine information, orientation et participation citoyenne dans une ambiance conviviale (animations, moments culturels, espace de restauration gratuite). Cette dimension informelle constitue un élément clé de la méthodologie : elle permet de réduire la distance symbolique entre institutions et habitants et ainsi de faciliter les premières démarches pour l'ouverture de droits.

La structure de l'événement repose généralement sur trois piliers. D'abord, un pôle information et droits, où les habitants peuvent poser des questions concrètes sur leurs démarches administratives, leurs droits sociaux ou les nouvelles mesures publiques. Ensuite, un pôle participation et expression citoyenne, qui propose des outils ludiques ou visuels (cartographies participatives, thermomètres sociaux, jeux interactifs) permettant de recueillir les préoccupations et les besoins du quartier. Enfin, un pôle convivialité et animation, indispensable pour créer un climat de confiance et favoriser la rencontre entre publics et professionnels.

Ce type d'événement présente plusieurs avantages majeurs. Il contribue d'abord à lutter contre le non-recours aux droits, en rendant l'information visible et accessible dans l'espace public. Il favorise ensuite une meilleure lisibilité du réseau local, en permettant aux services de se présenter collectivement et de montrer leur complémentarité. Il constitue également un outil puissant de diagnostic territorial participatif, en donnant la parole à des habitants parfois éloignés des dispositifs formels de

concertation. Enfin, en valorisant l'espace public comme lieu de rencontre et d'échange, il participe au renforcement du lien social et au sentiment d'appartenance au quartier.

Ce format s'inscrit pleinement dans une approche de promotion de la santé et d'action communautaire, en considérant que l'accès aux droits, la confiance institutionnelle et la capacité d'expression des habitants constituent des déterminants essentiels du bien-être collectif. De plus, il reprend la dimension partenariale chère au PSSI ; de ce point de vue, le coorganiser avec les RAQ faisait sens pour accroître la collaboration interservices.

La communication multilingue adoptée pour l'événement est aussi un autre critère qui favorise l'accès aux droits des publics les plus éloignés des services. Pour l'édition 2025, le choix a été fait de ne mettre aucun logo si ce n'est celui de Place à nos droits, mais pour l'édition que nous organiserons le mercredi 22 avril 2026, nous mettrons les logos des structures organisatrices et subsidiantes, à savoir le logo de Vivalis, du CPAS de Saint-Gilles, de la Fédération des Services Sociaux et de la Commune de Saint-Gilles.



Editrice responsable : Carole Barbé, Bv. Emile Bockstaël 160, B1020 Laeken - Ne pas jeter sur la voie public

Figure 7 : Communication par PICOL asbl pour la troisième édition de Place à nos droits organisée à Laeken



Figure 7 : Affiche place à nos droits en NL de l'événement coorganisé par la FdSS et le CLSS le 10 septembre à Saint-Gilles

b) L'événement



Figure 8 : Une vue surplombante sur Place à nos droits, place Bethléem, le 10 septembre 2025

Concrètement, à Saint-Gilles, la date du Place à nos droits a été fixée le 10 septembre 2025. Le RQ s'est greffé en cours de travail à l'organisation de l'événement et a participé à 5 réunions de 2h pour préparer l'événement. L'intérêt de co-organiser l'événement pour le dispositif CLSS reposait dans le fait de soutenir une initiative locale d'interconnaissance des services et de lutte contre le non-recours aux droits, mais aussi de saisir l'occasion d'aller vers les habitants et de récolter leur parole afin de bonifier le diagnostic et d'encourager la participation citoyenne.

35 associations ou services se sont réunis le 10 septembre 2025 sur la Place Bethléem pour occuper l'espace public. Une douzaine de stands ont été montés, dont :

- Neuf thématiques : Logement, Emploi/Formation/Chômage, Migration, Culture/Numérique, Alimentation, Parentalité, Jeunesse, Troisième Âge, Santé
- Deux stands de récolte de la parole habitante : le stand porteur de paroles co-animé par les BRICO, les RAQ et le RQ de Saint-Gilles et le stand accueil/réorientation dans lequel avait été installé un dispositif de sondage visuel à l'initiative du RQ de Saint-Gilles.
- Un stand repas et bar, animé par les BRICO
- Une scène représentant un ring de boxe installée dans le kiosque de la place Bethléem et animée par le Forum contre les inégalités Bruxelles, pour représenter la lutte pour l'accès aux droits qui doit se faire ensemble et non les uns contre les autres. Une performance de 5-10 minutes était proposée toutes les heures.



Figure 9 : Photo du Kiosque et de l'animation de théâtre-action proposée par le Forum contre les inégalités Bruxelles

Le CLSS est venu en renfort logistique et budgétaire pour soutenir l'événement, mais aussi dans l'animation des différentes réunions et le jour même. La fréquentation a été forte au niveau des stands logement et chômage/emploi/formation, avec de la documentation distribuée sur la nouvelle réforme, de nombreuses affiliations en mutuelle et de nombreuses premières prises de rdv pour le secteur logement. La fréquentation des autres stands a été moyenne, avec un pic de fréquentation à l'heure de la sortie des écoles. Concrètement, le RQ a :

- participé à 6 réunions de préparation de l'événement
- collaboré à une campagne d'affichage public pour promouvoir l'événement
- coordonné l'installation du dispositif participatif du stand transversal
- participé et organisé le dispositif Porteurs de paroles
- préparé les accords de collaborations et délibérations pour le partenariat avec la FdSSB, assuré le suivi et la réception des pièces justificatives des paiements.



Figure 10 : le groupe Soyons solidaires, pas solidaires sur l'espace central de Place à nos droits

Hormis les stands, un espace clé à activer était l'espace central. Comme l'illustre la photo ci-dessus, le beau temps, le dynamisme de projets inter partenariales comme SSPS ont permis de remplir la place sans toutefois que l'espace ne soit occupé en permanence. L'équipe des BRICO avait dressé des tables pour créer un climat convivial propice aux rencontres et à l'échange.

Si nous pouvons nous déclarer satisfaits quant à ce point, nous gardons comme point d'amélioration le fait d'installer le point bar et nourriture au centre de l'espace afin que l'événement rayonne autour de ce point de réconfort et d'échanges conviviaux vers les stands davantage dédiés à la prise d'informations et le début de certaines démarches.

c) La récolte de la parole habitante

Initialement, si le CLSS s'est investi dans le projet de Place à nos droits, au-delà de la lutte contre le non-recours aux droits, c'était surtout pour améliorer le diagnostic en récoltant des données qualitatives sur le quartier, via la parole habitante. Pour ce faire, deux dispositifs ont été mis en place : Porteurs de paroles et les Jauges des préoccupations.

Porteurs de parole est un dispositif qui a été proposé par la Fédération des Services Sociaux Bicommunautaires, d'après un modèle inventé en France. L'objectif était d'aller à la rencontre des habitants, de discuter à partir d'une question commune, puis d'afficher les paroles récoltées sur l'espace public. Une coordinatrice des RAQ a organisé ce stand, deux RAQ, trois membres de l'équipe BRICO et le référent quartier ont participé à cette récolte de la parole habitante. Pendant les réunions de préparation, l'accent avait été mis sur la prise de notes des échanges créés avec les habitants, mais de ce point de vue le résultat a été plutôt décevant.

Soit manque de fréquentation, soit difficulté de transmission des informations ou prises de notes insuffisantes, peu de témoignages ont été partagés après l'événement : seule une RAQ et un membre des BRICO ont partagé leurs notes. Cependant, il est possible de se faire une esquisse des préoccupations des habitants à partir des réponses récoltées suite à la question commune : « Qu'est-ce qui vous inquiète ? » Cette question a été choisie, car un des objectifs de Place à nos droits, était de prévenir des angoisses et incompréhensions suite à la réforme de chômage. Via cette question, nous pouvions à la fois prendre le pouls des préoccupations du quartier, et orienter les personnes vers les stands qui correspondaient à leurs préoccupations. Finalement, les Porteurs de parole se sont avérés être des rabatteurs vers les stands et services.

- Un père de famille du quartier : N'ose pas laisser ses enfants jouer sur la Place Bethléem à cause de la présence de dealers, il ne veut pas que ses enfants voient les transactions et comprennent ce qu'il se passe. Et il trouve cela dangereux, crainte des armes à feu et des bagarres.
- Un couple : ils sont à la recherche d'un logement mais ne trouvent pas car les propriétaires demandent de plus en plus de conditions financières comme donner une garantie locative de 3 mois ou avoir des revenus qui valent 4x le prix du loyer. C'est devenu très difficile. Ils sont à la recherche d'un service pour les aider.
- Une habitante : Elle est au chômage et souhaite reprendre une formation mais elle ne peut pas car elle ne trouve pas de place en crèche pour ses enfants encore en bas âge. Elle a peur de perdre son chômage par la suite alors qu'elle veut travailler.
- « *Mettre un enfant à la crèche pour faire une formation alors qu'il n'y a pas de place dans les crèches publiques, comment je fais ?* » « *On n'arrive pas à changer les choses malgré les manifs, j'en ai marre* » « *Il faut trouver des solutions pour le logement* » - trois citations de Najat, femme au foyer
- « *Il y a plein de gens qui vont venir vers nous en recevant leur lettre de l'ONEM, alors qu'on est déjà débordés* » - une travailleuse et un travailleur d'un PCS
- Le cumul du contexte international et des réformes font que les gens se sentent mal
- Une maman solo de 4 enfants subit la menace d'être expulsé. Son logement est insalubre et elle se sent démunie : elle a essayé tous les services mais personne ne semble pouvoir l'aider. Elle se sent abandonnée. Ses enfants sont à l'école place Bethléem et elle a peur à chaque fois qu'elle va les chercher. Ils veulent jouer sur l'espace public, mais elle attend dans la peur.
- Un monsieur craint de perdre son chômage ; il n'est pas dans la pire des situations mais va se renseigner au stand emploi pour être sûr d'avoir bien compris.
- Un jeune du quartier dit que la situation du deal est préoccupante. Du square Jacques Franck jusqu'à la place Bethléem, c'est une continuité de trafic de drogues.

Enfin les panneaux ont permis de récolter les notes des échanges et de les afficher sur l'espace public, les témoignages récoltés sont les réponses à la question : Qu'est-ce qui vous inquiète ?

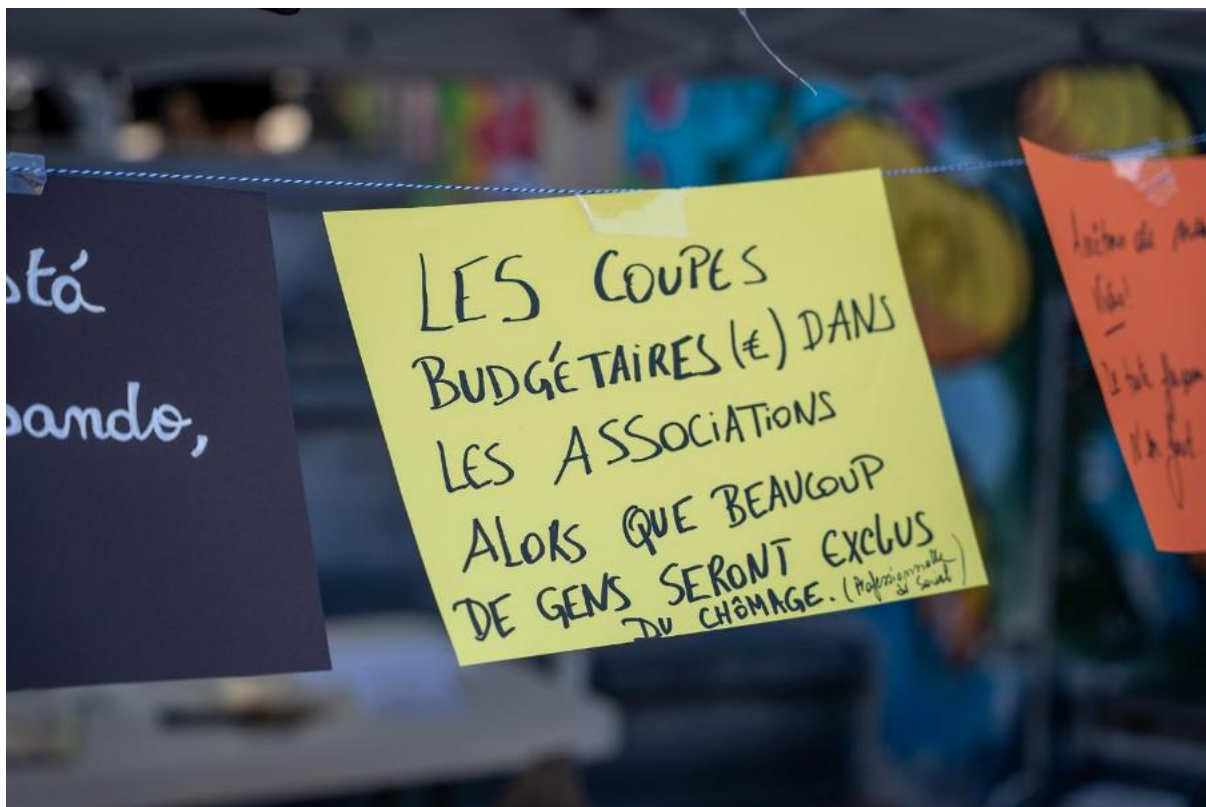


Figure 11 : Récolte de la parole habitante via le dispositif Porteurs de parole

Le dispositif Porteurs de paroles semble néanmoins plus intéressant à utiliser lorsqu'il est au cœur de l'action publique, et non en périphérie d'un événement plus grand. Au milieu de tous les autres stands, cela n'a pas suscité la curiosité escomptée.

Un deuxième dispositif a eu beaucoup de succès, celui des Jauges des préoccupations, sorte de thermomètre social. Ce dispositif qui consistait à faire remplir aux habitants des vases d'un liquide coloré selon leurs préoccupations a été imaginé par le référent quartier de Saint-Gilles. Le stand Accueil/transversal était agrémenté de dix vases loués pour l'occasion avec une étiquette de présentation qui associait un vase à une couleur et une thématique. Selon leurs préoccupations principales, les habitants étaient invités à remplir un ou plusieurs vases de leur choix, toujours avec la même dose mesurée grâce à un bec gradué. Au-delà de l'aspect sondage des habitants, c'était aussi un bon outil pour engager les passants à poser des questions et créer une interaction. A l'issue du choix fait, les personnes pouvaient facilement être orientées vers le stand qui les intéressait. Ce dispositif a beaucoup plu à la fois aux professionnels et aux habitants. Le défi majeur a consisté à louer les vases pour une journée et les retourner le jour d'après. Du colorant alimentaire a été utilisé pour éviter tout risque d'intoxication.



Figure 12 : Le stand accueil avec des employées du Point d'appui du CPAS de Saint-Gilles, de l'Entraide de Saint-Gilles et du service communal Justice de proximité

De gauche à droite, les différents vases correspondaient aux stands :

1. Parentalité : mauve
2. Accessibilité alimentaire : vert
3. Santé : Marron
4. 3^{ème} Âge : rose foncée
5. Logement : jaune
6. Emploi et formation : orange
7. Numérique : bleu
8. Migration : rouge
9. Jeunesse : rose clair

Les résultats du sondage, comme montrés dans la photo suivante, pointent vers un souci majeur orienté vers le logement. Suivent les préoccupations liées à la santé, puis l'emploi et la jeunesse environ à égalité. A noter, que les votes pour le vase santé ont rapidement augmenté après le retour des travailleurs et travailleuses sociales de la conférence « Docteur, le chômage me donne mal au ventre ». Ce dispositif donne une photo à un instant T des préoccupations habitantes. L'accessibilité d'un logement salubre à Saint-Gilles est une problématique majeure à laquelle doit faire face la commune dans sa partie basse. Cette photo confirme la nécessité d'un Contrat local social santé à Saint-Gilles en mettant l'accent sur les besoins en santé des habitants. Enfin les préoccupations liées à l'emploi sont en grande partie l'effet des réformes chômages qui commençaient à être annoncées, et celles liées à la jeunesse sont en partie à associées à la montée du trafic de drogues dans le quartier, dont la main d'œuvre est en grande majorité composée de jeunes. Il y a aussi une idée selon laquelle le quartier manquerait d'activités pour les jeunes.



Figure 13 : Résultat de la jauge des préoccupations à la fin de l'événement

Pour conclure, l'événement Place à nos droits, a été un succès enthousiasmant qui a su fédérer des partenaires, à commencer par les organisateurs, la Fédération sociale des services sociaux via les Relais action quartier, le Coordination sociale du CPAS, via le CLSS du Bas de Saint-Gilles et la commune, via le soutien du service emploi. Les retours lors de l'évaluation ont été positifs, beaucoup de démarches ont été engagées lors de l'événement, notamment dans les stands Migration, Logement et Emploi/Formation. Nous prévoyons de réitérer cette expérience d'aller-vers et ce dispositif de lutte contre le non-recours aux droits le 22 avril 2026 lors d'une deuxième édition saint-gilloise.

3) Création d'un GT habitant

En 2025, 3 séances de participation habitante ont eu lieu, cela a été l'occasion de prendre le pouls des préoccupations du quartier. L'approche adoptée des déterminants sociaux de la santé a permis de faire le pont entre social et santé et de considérer la santé comme un état de bien-être général plutôt que comme l'absence de maladie.

a) Les déterminants sociaux de la santé à Saint-Gilles

Dans le cadre de la séance information et de la première séance du GT habitant organisées en 2025 au local Monténégro, un travail collectif a été mené avec les habitants du quartier Bosnie afin d'identifier les déterminants sociaux de la santé jugés prioritaires à partir de leur expérience directe du territoire. Ces rencontres, réunissant cinq personnes lors de la première séance, et une vingtaine de participants lors de la séance information, ont été construites autour d'outils visuels et d'échanges en petits groupes visant à faciliter l'expression des vécus et à rendre accessibles des notions parfois perçues comme abstraites. Lors de ces séances, un travail collectif a permis d'explorer la notion de déterminants sociaux de la santé facilitant la compréhension de ce concept. L'approche adoptée visait à rendre accessible une notion souvent perçue comme technique, en partant des réalités concrètes

vécues par les habitants du quartier Bosnie. Les échanges ont montré que les participants ne dissocient pas les déterminants de santé en catégories abstraites, mais les appréhendent comme un ensemble de facteurs interdépendants qui influencent directement leur quotidien, leur bien-être et leur santé mentale.

La question de la sécurité est apparue comme un déterminant majeur de santé telle qu'elle est vécue localement. Les habitants associent fortement la santé au sentiment de sécurité dans l'espace public. Plusieurs témoignages évoquent la peur, notamment liée au commerce de drogues et aux bagarres observées dans le quartier, ce qui entraîne une restriction des déplacements et une limitation des interactions sociales. Ce sentiment d'insécurité est décrit comme ayant des conséquences directes sur la santé psychologique, notamment par l'augmentation du stress et de l'isolement. En effet, certaines personnes indiquent ne plus oser s'asseoir ou se retrouver dans l'espace public.

Le **logement** constitue un autre déterminant fortement identifié. Les habitants décrivent des logements souvent trop petits pour la taille des ménages et parfois de qualité insuffisante. Cette situation est perçue comme ayant des effets multiples : manque d'espace pour et se concentrer, fatigue accrue liée à la promiscuité, tensions familiales et sentiment de précarité.

Le logement n'est donc pas uniquement considéré comme un enjeu matériel, mais comme un facteur structurant de la santé globale, influençant à la fois le bien-être familial, la réussite scolaire et l'équilibre psychique.

Les discussions ont également mis en évidence l'importance des déterminants liés à **l'éducation**, à l'accès aux services et à la langue. Certaines habitantes ont relevé des difficultés spécifiques pour les jeunes ne maîtrisant ni le français ni le néerlandais, ce qui peut limiter l'accès aux ressources éducatives et sociales. D'autres ont souligné l'absence de certaines offres scolaires dans le quartier, illustrant la manière dont l'organisation territoriale des services influence les parcours de vie et, indirectement, la santé. Ces éléments témoignent d'une perception fine des inégalités structurelles et de leurs effets concrets sur les trajectoires individuelles, mais aussi d'une méconnaissance des services existants (Edd au CFBI, chez Declik et Hispano-Belga ou dans les écoles par exemple) .

L'alimentation, les loisirs et les relations sociales sont apparus comme des déterminants essentiels du bien-être, mais toujours envisagés sous l'angle collectif. Les habitants associent par exemple l'alimentation à la convivialité et au partage, soulignant que manger ensemble constitue autant un facteur de santé qu'un facteur de lien social. De même, la possibilité de sortir, de se distraire ou de participer à des activités culturelles ou de plein air est décrite comme un élément nécessaire pour maintenir un bon moral et prévenir l'isolement. Les sorties collectives, les marches ou les visites culturelles sont ainsi perçues non seulement comme des loisirs, mais comme des ressources de santé à part entière.

Dans l'ensemble, les contributions du groupe montrent que les habitants développent une compréhension globale et incarnée des déterminants sociaux de la santé. Leur analyse ne distingue pas strictement les dimensions sociales, environnementales ou psychologiques, mais met en évidence les interactions permanentes entre conditions de vie, environnement urbain, relations sociales et accès aux ressources. Cette lecture ancrée localement confirme l'intérêt d'intégrer les expériences vécues des habitants dans le diagnostic territorial, ceux-ci permettant de compléter les données quantitatives par une compréhension qualitative des réalités vécues dans le quartier.

A partir d'un document théorique produit par Culture & Santé, nous avons produit l'adaptation de ce visuel à la réalité perçue par les habitants du quartier présents lors des séances du Groupe Habitant.

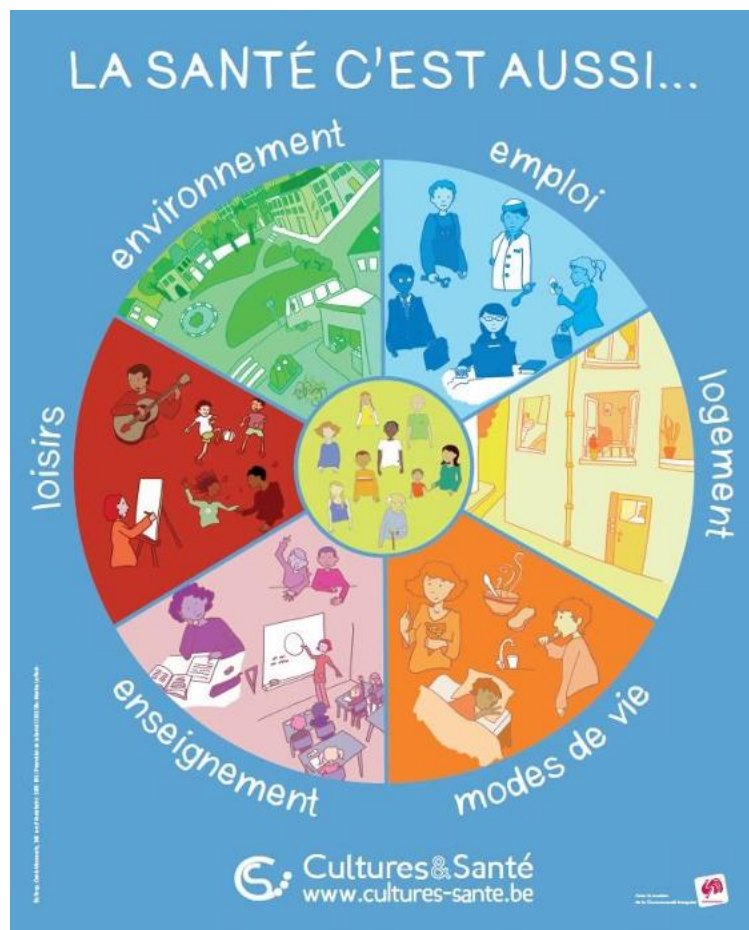


Figure 14 : Support visuel pour vulgariser la notion de déterminants sociaux de la santé



Figure 145 : Adaptation à partir des mots et témoignages du Groupe Habitant

b) Identification des préoccupations et priorités du quartier : une hiérarchisation issue du travail en petits groupes

À la suite du travail d'identification des déterminants sociaux de la santé, la deuxième phase du GT habitant a consisté à traduire cette compréhension collective en priorités concrètes pour le quartier Bosnie. Pour ce faire, une méthodologie participative structurée a été mise en place, reposant sur le travail en petits groupes. Cette modalité d'animation visait à favoriser la prise de parole de chacun, à limiter les effets de domination dans les discussions collectives et à permettre l'expression de vécus parfois difficiles à formuler en grand groupe. Elle a également permis de croiser des points de vue variés, issus d'expériences de vie différentes, et d'aboutir à une hiérarchisation partagée des préoccupations.

Les participants ont été répartis en sous-groupes afin d'échanger autour des problématiques identifiées lors de la séance précédente. Chaque groupe disposait d'un support visuel et d'un cadre de discussion facilitant la formulation des priorités ressenties. Cette organisation a favorisé une implication active des habitants, qui ont pu discuter librement, confronter leurs perceptions et s'accorder sur les enjeux jugés les plus urgents. Les animateurs ont adopté une posture de facilitation, en veillant à ne pas orienter les réponses mais à soutenir la clarification des idées exprimées, permettant ainsi une production collective réellement issue des participants.

Les échanges en petits groupes ont fait ressortir plusieurs préoccupations majeures, qui se recoupent largement d'un groupe à l'autre, témoignant d'un diagnostic partagé. La question de la sécurité est apparue comme prioritaire, notamment en lien avec le sentiment d'insécurité ressenti dans l'espace public et ses effets sur les comportements quotidiens, tels que la limitation des déplacements ou la réduction des interactions sociales. L'environnement urbain a également été identifié comme un enjeu important, en particulier les problématiques liées aux déchets, à la propreté et à l'entretien des espaces publics, décrits comme ayant un impact direct sur la qualité de vie et le moral des habitants. Ces éléments illustrent la manière dont les priorités exprimées ne relèvent pas uniquement de préoccupations matérielles, mais s'inscrivent dans une lecture globale du bien-être.

Les discussions ont également mis en évidence des attentes fortes concernant les possibilités d'activités pour les jeunes et les espaces de rencontre pour les habitants. Plusieurs participants ont souligné l'importance de proposer des activités structurantes pour la jeunesse, perçues comme un levier à la fois éducatif, social et préventif. De même, les besoins en lieux de convivialité et en occasions de rencontre ont été évoqués comme des éléments essentiels pour rompre l'isolement et renforcer les solidarités locales. Ces priorités traduisent une vision du quartier centrée sur le lien social comme facteur de santé et de cohésion.

Enfin, le travail en petits groupes a permis non seulement d'identifier des priorités, mais aussi de légitimer ces priorités aux yeux des participants eux-mêmes. Le fait de confronter les perceptions individuelles et de constater des convergences a renforcé le sentiment d'appartenance à une réalité collective partagée. Ce processus de co-construction constitue un résultat en soi : il a permis de transformer des ressentis individuels en enjeux collectifs, étape essentielle pour orienter des actions territoriales pertinentes. La méthodologie adoptée démontre ainsi que l'organisation de temps participatifs structurés, fondés sur l'échange en petits groupes, constitue un levier efficace pour faire émerger des priorités locales crédibles, argumentées et ancrées dans l'expérience vécue des habitants.

De plus, lors de travail de priorisation des thématiques, l'exercice qui consistait à transformer les priorités perçues en pistes d'action concrète a permis aux habitants de se mettre à la place des décideurs et de constater les difficultés parfois sous-estimées qui ralentissent ou empêchent la résolution d'un problème identifié. Même si cela reste théorique, c'est déjà une forme d'*empowerment* permise grâce à l'organisation des séances du GT habitant.

c) Mise en dialogue entre priorités habitantes et plan d'action existant : articulation, contraintes et structuration progressive des propositions

La troisième séance du travail du GT habitant, qui a réuni 5 personnes, a consisté à confronter les priorités exprimées par les habitants avec le plan d'action déjà établi du CLSS. Cette étape a marqué un moment charnière dans la démarche participative : il ne s'agissait plus uniquement d'identifier des besoins ou des préoccupations, mais de les mettre en relation avec un cadre institutionnel existant, structuré en thématiques et en objectifs prédéfinis. Lors de la séance du 18 décembre 2025, le RQ a présenté de manière explicite la distinction entre les idées pouvant s'inscrire dans le plan d'action actuel et celles qui nécessiteraient l'ouverture d'un nouveau processus de diagnostic, plus long et plus complexe

Cette clarification a permis aux participantes de comprendre les contraintes structurelles qui encadrent la mise en œuvre des projets, notamment le fait que certaines propositions, bien que pertinentes, ne puissent être réalisées immédiatement si elles ne correspondent pas aux axes stratégiques déjà validés.

Le travail méthodologique a reposé sur un dispositif visuel simple mais structurant : les thématiques du plan d'action ont été inscrites sur un support, et les idées formulées lors de la séance précédente ont été retranscrites sur des post-it puis positionnées collectivement sur ces catégories. Ce procédé a permis une visualisation concrète de l'articulation entre parole citoyenne et cadre institutionnel. Les participantes ont ainsi pu constater que nombre de leurs propositions entraient déjà dans les priorités définies, notamment dans les domaines du lien social, de l'éducation, du logement et de l'emploi. Par exemple, les idées d'ateliers de lecture de rue, de promenades collectives, de cuisine solidaire ou encore de sorties intergénérationnelles se sont inscrites directement dans l'axe « lien social », tandis que les propositions liées à la prévention, à l'accompagnement parental ou aux activités pour les jeunes ont trouvé leur place dans la thématique « éducation ».

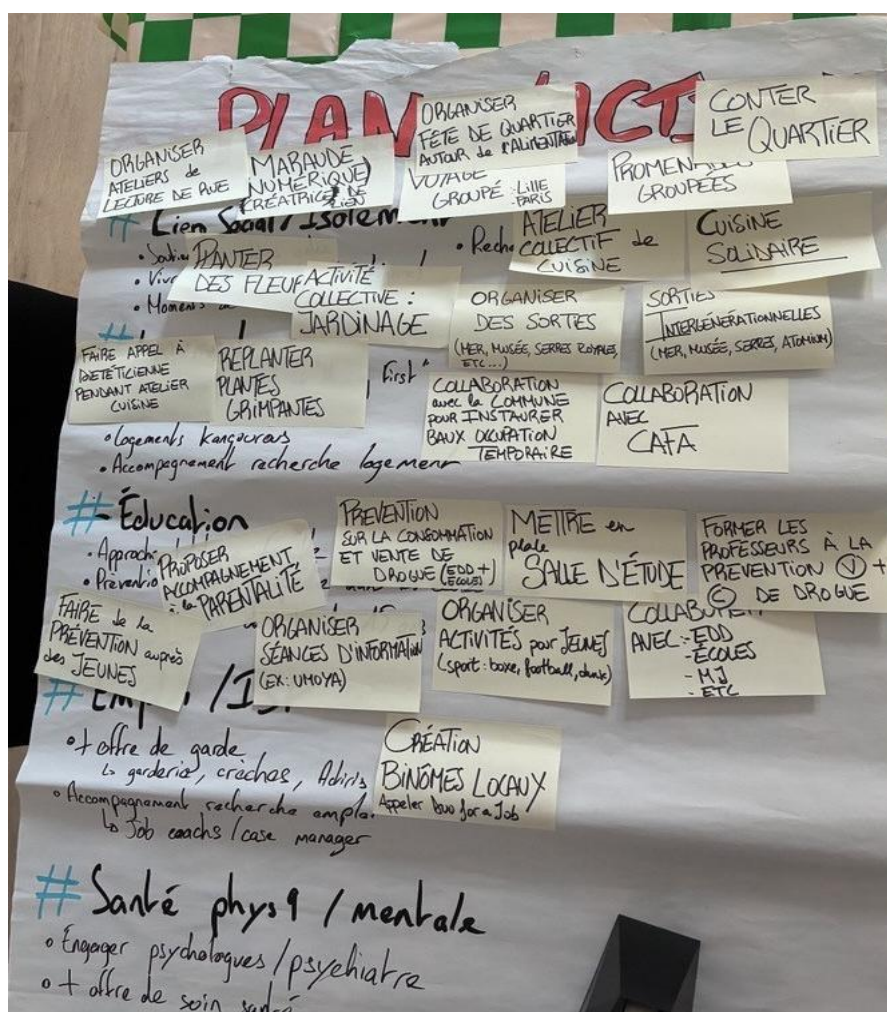


Figure 15 : Propositions ordonnées avec difficulté selon thématiques prédéfinies par le GT Quartier. Les thématiques sont précédées de # et comprennent Lien social/isolément ; Logement ; Education ; Emploi ; Santé

Ce moment de mise en correspondance a également permis de rendre perceptible, pour les habitantes – seules des femmes étaient présentes à cette séance – la dimension parfois contraignante du fonctionnement institutionnel. Le passage de l'expression spontanée des besoins à leur inscription dans un cadre administratif a fait apparaître ce que l'on peut qualifier de processus de formalisation ou de bureaucratisation de l'action publique. Les participantes ont pris conscience que la transformation d'une idée en projet nécessite une inscription dans des catégories, des objectifs et des

temporalités définies en amont. Cette étape a joué un rôle pédagogique important : elle a rendu visible le fonctionnement du système d'action publique locale et les conditions nécessaires à la concrétisation d'une initiative.

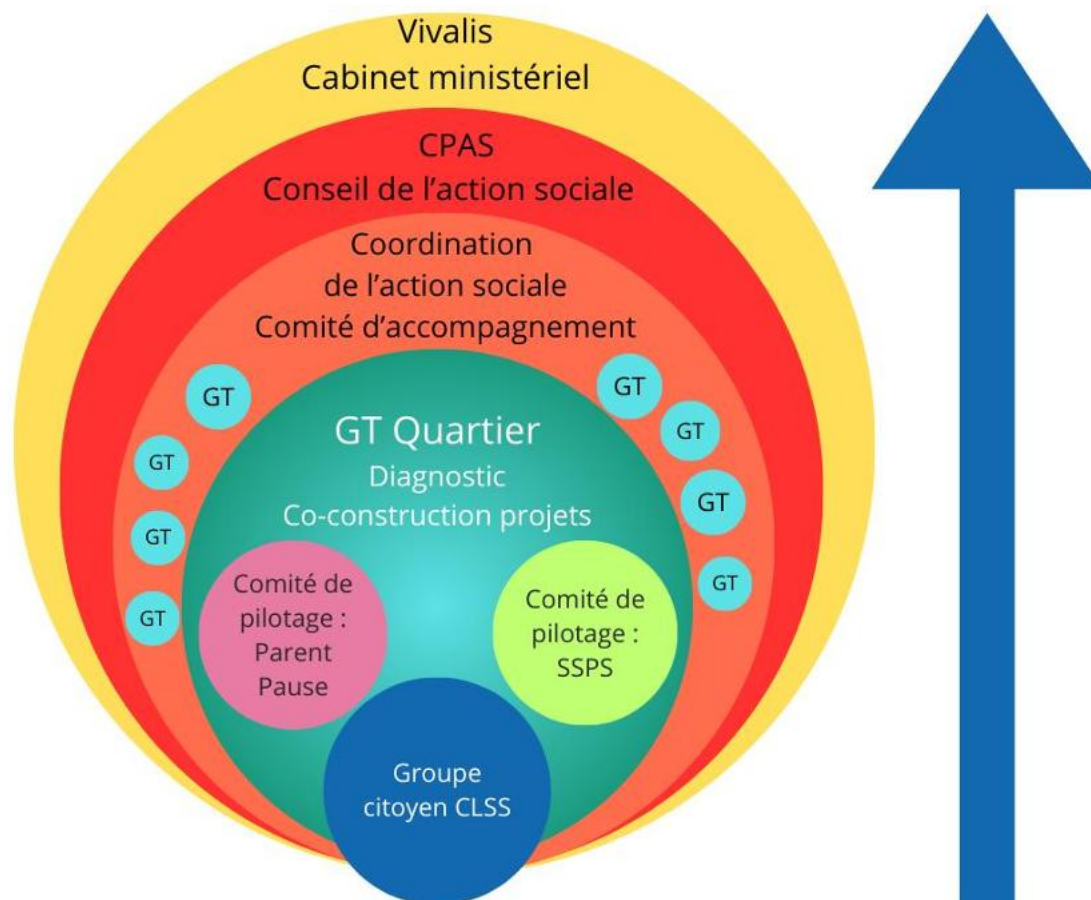


Figure 16 : Schéma distribué aux participants pour présenter cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le GT habitant

Dans le même temps, cette confrontation a mis en évidence une limite structurelle : le plan d'action ayant été élaboré avant la mise en place du GT habitant, certaines priorités exprimées auraient pu être intégrées plus tôt si un dispositif d'écoute habitante avait été instauré en amont. Cette situation a été perçue non pas comme un obstacle, mais comme un apprentissage collectif, révélant l'importance d'associer les habitants dès les premières phases d'élaboration stratégique. Elle a également renforcé la légitimité du GT habitant en tant qu'espace de contribution aux orientations futures, notamment en vue des ajustements et des programmations à venir.

Enfin, cette étape a permis aux participantes de structurer progressivement leurs propositions et d'opérer un premier tri en vue de leur mise en œuvre future. Le groupe a commencé à identifier les idées les plus réalistes à court terme, celles nécessitant des partenariats spécifiques et celles relevant d'une réflexion plus longue. La perspective annoncée d'une rencontre avec le Groupe de Travail Quartier a contribué à inscrire cette dynamique dans une temporalité concrète, en donnant aux participantes une visibilité sur la suite du processus. Ainsi, loin de se limiter à une collecte d'idées, cette phase a permis un véritable apprentissage collectif des logiques de projet, transformant les contributions habitantes en propositions structurées susceptibles d'alimenter les actions du CLSS dans les années suivantes.

Au terme de la période considérée, l'opérationnalisation de ce troisième projet plus méta met en évidence la plus-value d'une approche combinant écoute de terrain, dispositifs publics d'aller-vers et structuration progressive de la participation citoyenne. Les moments participatifs intégrés aux projets

Parent Pause et Soyons solidaires, pas solitaires ont permis de déplacer l'attention du seul fonctionnement des dispositifs vers leurs conditions d'accès réelles, tout en consolidant une logique d'amélioration continue fondée sur l'expérience des bénéficiaires. L'événement Place à nos droits a, quant à lui, renforcé l'interconnaissance partenariale et démontré l'efficacité d'outils simples et visuels pour engager les habitants, orienter vers les services et prendre le pouls des préoccupations à un instant donné, notamment dans un contexte de réformes générant incompréhensions et inquiétudes. Enfin, le GT habitant a constitué un espace plus approfondi de réflexion et de co-construction de projets, qui a permis de rendre accessible la notion de déterminants sociaux de la santé et de confronter les priorités exprimées à un cadre institutionnel déjà établi. L'ensemble de ces actions confirme que la participation habitante ne relève pas uniquement d'un objectif en soi, mais d'un levier opérationnel pour améliorer la pertinence du diagnostic, renforcer la cohérence des projets et construire, dans la durée, une action locale mieux alignée sur les réalités vécues dans le bas de Saint-Gilles.

V – Limites, victoires et perspectives

1) Limites

Le thème de l'Assemblée générale de la coordination sociale de Saint-Gilles de juin 2025, consacré à la résilience dans le travail social, s'est avéré particulièrement en résonance avec l'année écoulée. Le déploiement du CLSS dans le bas de Saint-Gilles a en effet nécessité de composer avec une série de contraintes structurelles, organisationnelles et contextuelles qui ont ralenti certains processus, fragilisé des dynamiques en construction et exigé une capacité d'adaptation constante de la part des équipes et des partenaires. Néanmoins celles-ci n'ont pas empêché le CLSS du Bas de Saint-Gilles d'avancer. D'une manière générale, ces contraintes sont le fait d'un temps d'ajustement nécessaire à l'implantation au niveau local de nouvelles pratiques dans le secteur social-santé.

a) Faire face au turnover

L'année 2025 a été marquée par une instabilité notable des ressources humaines mobilisées autour du CLSS du bas de Saint-Gilles, constituant une limite structurelle pour un dispositif reposant sur la continuité relationnelle, la coordination interservices et l'ancrage territorial. Le turnover n'a pas seulement affecté l'organisation interne : il a également influencé la capacité du dispositif à stabiliser ses partenariats, à maintenir un rythme de mise en œuvre régulier et à garantir un suivi cohérent des projets et des publics.

Plusieurs changements se sont succédé sur une période courte. Fin février 2025, le départ de la référente quartier a entraîné une rupture dans la dynamique de terrain à un moment clé du déploiement. Fin mars, le départ de la chargée de projet Parent Pause a conduit à une reconfiguration du projet, marquée par l'absence temporaire de personne de référence et une redistribution des tâches entre plusieurs travailleuses. À la même période, un changement de chargée de projet est intervenu dans le projet Soyons solidaires, pas solitaires, impliquant un nouveau temps d'appropriation du cadre méthodologique et partenarial. Le passage du référent quartier d'un mi-temps à un temps plein début juin a permis d'absorber une partie de la charge, mais dans un contexte de pression accrue et de multiplicité des urgences à traiter simultanément.

Ces mouvements ont généré des coûts organisationnels significatifs, souvent invisibles dans les résultats formels mais déterminants dans la réalité du travail : reprise de dossiers, reconstitution d'une mémoire de projet, réajustement des rôles, relance des partenaires et consolidation des liens de confiance. Le projet Parent Pause illustre particulièrement cette situation : l'éclatement des fonctions auparavant centralisées a permis d'assurer la continuité du service, mais au prix d'une coordination plus complexe et d'un temps accru consacré à l'organisation interne, au détriment du développement opérationnel.

La poursuite des travaux d'enquête sur l'isolement des aînés a également été impactée suite au changement de chargée de projet Soyons solidaires, pas solitaires. Le retrait d'un partenaire initial a nécessité la mobilisation d'une nouvelle collaboratrice bénévole, impliquant un important travail de transmission, de formation et d'appropriation du réseau. Ce type de transition souligne que la continuité d'un projet territorial repose largement sur la stabilité des personnes qui le portent et sur la capacité de l'équipe à absorber rapidement des changements sans interrompre la dynamique.

Au-delà des aspects organisationnels, ces fluctuations ont eu des effets plus diffus : fatigue accrue, nécessité d'adaptation permanente et vigilance renforcée pour maintenir l'engagement des partenaires malgré l'instabilité des interlocuteurs. Cette expérience confirme que la stabilité des équipes constitue un facteur déterminant pour l'efficacité des CLSS, conditionnant à la fois la qualité du travail partenarial, la lisibilité des projets et la continuité du lien avec les publics. Dans ce contexte, la question de la confiance — tant interne qu'externe — apparaît comme un enjeu central, qui sera développé dans la section suivante.

b) Une confiance fragile dans un contexte de crise

Au cours de l'année 2025, la mise en œuvre du CLSS du bas de Saint-Gilles s'est déroulée dans un climat marqué par une incertitude institutionnelle et budgétaire importante, qui a eu des répercussions directes sur la dynamique partenariale. La question de la confiance — condition essentielle à toute coopération intersectorielle — s'est révélée être un enjeu transversal, influençant à la fois le rythme de développement des projets, l'engagement des partenaires et la stabilité des équipes. Dans un contexte où les perspectives de financement demeuraient peu lisibles, plusieurs acteurs ont adopté une posture prudente, parfois attentiste, qui a nécessité un travail constant de clarification, de dialogue et de mobilisation.

Le projet Soyons solidaires, pas solitaires, mené notamment avec l'association Bras dessus Bras dessous, illustre cette réalité. La préparation d'accords de collaboration s'est avérée complexe en l'absence de garanties financières clairement établies, certains partenaires étant sollicités pour avancer des ressources dans un contexte déjà contraint pour le secteur social. Cette situation a rendu indispensable un effort soutenu de communication afin de maintenir l'engagement collectif et de sécuriser les collaborations. Plus largement, elle a mis en évidence combien la confiance constitue un préalable au partenariat : sans visibilité sur la continuité d'un dispositif, les structures hésitent à s'y investir pleinement, même lorsque les objectifs sont partagés.

Le projet Parent Pause a rencontré des difficultés similaires. Certaines structures susceptibles de rejoindre le dispositif ont retardé leur implication, attendant une confirmation plus solide quant à la prolongation du projet sur la durée. Par ailleurs, la nécessité de se conformer aux exigences réglementaires, notamment vis-à-vis de l'ONE, a ajouté une étape supplémentaire dans la construction du partenariat. De nombreux échanges ont été nécessaires pour rassurer les acteurs, expliciter le cadre et instaurer les conditions d'une collaboration sécurisée. Ces allers-retours, bien que chronophages, ont constitué un passage obligé pour construire une base partenariale stable.

Cette fragilité de la confiance a également eu des effets indirects sur le fonctionnement global du CLSS. Elle a contribué à un ralentissement des projets au printemps 2025, période correspondant à la reprise des dossiers par de nouvelles chargées de projet, mais aussi à un climat général de prudence parmi les partenaires. Certains ont exprimé la crainte d'un essoufflement du dispositif, voire d'un abandon, en observant que des CLSS avaient été suspendus dans d'autres communes. Dans ce contexte, le maintien d'une communication volontairement rassurante et mobilisatrice auprès du Groupe de Travail Quartier s'est avéré essentiel pour préserver la dynamique collective et éviter un désengagement progressif. Les inquiétudes exprimées par certains participants face à une possible baisse de fréquentation des réunions témoignent de cette vigilance partagée.

Plus largement, l'année a été marquée par la nécessité de naviguer entre plusieurs niveaux de contraintes institutionnelles parfois contradictoires : incertitudes liées au contexte politique, attentes

administratives de la direction du CPAS en matière de garanties financières, exigences de reddition de comptes et temporalités propres aux partenaires de terrain. Cette situation a exigé un travail soutenu de médiation, de négociation et de diplomatie entre les différentes instances afin de construire progressivement un fonctionnement stabilisé.

Ces éléments confirment que la confiance constitue un facteur structurant pour les projets territoriaux social-santé. Elle ne se décrète pas mais se construit dans la durée, à travers la constance des engagements, la transparence des informations et la capacité à maintenir une dynamique collective malgré l'incertitude. L'expérience de 2025 montre ainsi que la consolidation d'un CLSS passe autant par le développement d'actions que par l'entretien patient des relations partenariales qui en rendent la mise en œuvre possible.

c) Participation habitante, projet habitant, santé communautaire : des temps longs

Dans la continuité de ces enjeux de stabilité et de confiance, l'expérience du CLSS a également mis en évidence une troisième limite structurelle, liée cette fois aux temporalités propres aux démarches participatives et à la construction d'une dynamique de santé communautaire, contraintes rendues plus évidentes par les temporalités des projets encadrés dans le cadre d'un subventionnement facultatif annuel.

Le lancement de la participation habitante dans le cadre du CLSS du bas de Saint-Gilles a été confronté, dès ses premières étapes, à une contrainte majeure : l'écart entre les temporalités institutionnelles du projet et celles, nécessairement plus lentes, de la mobilisation habitante. L'intégration des habitants dans les espaces de réflexion n'a pas pu se faire immédiatement, notamment en raison de la nécessité d'avancer sur le diagnostic territorial dans un contexte de transition d'équipe, marqué par le départ de la première référente quartier sans passation préparée. Par ailleurs, les incertitudes pesant sur la pérennité du dispositif ont conduit l'équipe à adopter une posture prudente, afin d'éviter de susciter des attentes qui n'auraient pu être honorées et auraient pu provoquer de la méfiance de la part des habitants du quartier. Cette tension entre volonté d'ouverture participative et responsabilité institutionnelle a conditionné les premières étapes du processus.

La phase de lancement a ensuite révélé l'ampleur du travail préalable requis pour instaurer une dynamique de participation habitante réelle. Avant même la tenue des premières séances, il a été nécessaire de construire une méthodologie adaptée, d'aller à la rencontre des habitants, de créer des liens de confiance, d'écouter les préoccupations informelles et de partager des moments conviviaux. La mobilisation a également impliqué un investissement important en communication de proximité, incluant la présence sur des événements locaux, parfois le week-end, afin de rendre le projet visible et accessible. Malgré ces efforts, les relais institutionnels classiques se sont révélés relativement peu efficaces pour orienter de nouveaux participants, à l'exception de certains partenaires de terrain disposant déjà d'un ancrage local fort à proximité du local Monténégro, tels qu'Hispano-Belga ou le Foyer du Sud, qui ont joué un rôle déterminant dans la constitution du groupe.

Le fonctionnement du GT habitant illustre concrètement la dimension chronophage de ces démarches. Les rencontres ont été organisées toutes les trois semaines, sur un format théorique de deux heures, mais s'étendant le plus souvent à deux heures trente en raison des temps informels d'échange indispensables à la dynamique relationnelle. Chaque séance suppose un travail de préparation, de relance des participants, d'organisation logistique et parfois d'accompagnement individuel, représentant une charge de travail estimée entre un 1/5 et 2/5 d'un ETP selon les périodes.

Le choix du créneau horaire — le jeudi de 16h à 18h — a été établi à partir d'un sondage auprès des participants afin de correspondre aux disponibilités des publics les plus éloignés des services, illustrant l'adaptation constante du dispositif aux réalités du terrain.

Le profil des participants met également en lumière les spécificités sociologiques du public mobilisé. Le groupe est majoritairement composé de femmes âgées d'une cinquantaine d'années ou plus, souvent en situation de vulnérabilité sociale, dont une part importante réside dans le parc de logements sociaux du quartier. Les origines culturelles sont diverses, reflétant la composition du territoire, mais la langue constitue un facteur limitant : l'animation en français peut freiner la participation de personnes ne maîtrisant pas suffisamment cette langue, en particulier certaines habitantes arabophones ou hispanophones. La participation masculine, quant à elle, demeure plus irrégulière, confirmant les tendances observées dans de nombreuses démarches participatives locales.

Enfin, la structuration progressive du groupe a nécessité un travail d'équilibre délicat entre cadre et souplesse. L'élaboration d'une charte de fonctionnement n'a été possible qu'après plusieurs séances, une fois un noyau de participants stabilisé, afin d'éviter que des règles trop formelles n'entravent l'adhésion dès le départ. Les retards récurrents, les besoins de reformulation ou les incompréhensions ont parfois ralenti le déroulement des séances, conduisant l'équipe à ajuster en permanence le rythme et les objectifs. Il est fréquent que seule une partie du programme prévu puisse être réalisée lors d'une séance, car la priorité est donnée à l'écoute et à l'expression des participants. Une attention particulière est apportée au fait que les participants repartent avec le sourire, épanouis et non frustrés, fatigués intellectuellement et émotionnellement. Ce rythme plus lent ne constitue pas un dysfonctionnement, mais une caractéristique intrinsèque des démarches de participation habitante : il reflète un processus d'appropriation collective, où la qualité de la parole et la construction de la confiance priment sur la rapidité d'exécution.

L'expérience de cette première année montre ainsi que la participation habitante ne peut être envisagée comme un simple outil méthodologique, mais doit être pensée comme un processus en soi, exigeant du temps, de la constance et un investissement relationnel soutenu. Elle met en évidence la nécessité d'articuler les exigences institutionnelles de résultats avec les réalités humaines de l'engagement habitant, condition indispensable pour inscrire durablement les actions du CLSS dans une logique de santé communautaire.

Ainsi, les limites rencontrées au cours de cette première phase de déploiement — instabilité des équipes, fragilité de la confiance partenariale et temporalités longues propres à la participation habitante — ne relèvent pas uniquement de difficultés conjoncturelles, mais traduisent les conditions réelles d'implantation d'un dispositif territorial innovant. Loin d'invalidier la démarche, elles en soulignent au contraire les exigences structurelles : continuité humaine, sécurisation institutionnelle et investissement relationnel durable. Ces enseignements constituent des repères précieux pour ajuster les modalités d'action et consolider progressivement l'assise du CLSS dans son environnement local.

Dans ce contexte, il apparaît d'autant plus pertinent de mettre en lumière les avancées obtenues malgré ces contraintes, tant celles-ci témoignent de la capacité du dispositif à produire des dynamiques positives.

2) Victoires : dynamiques collectives, consolidations partenariales et consolidation d'une intelligence territoriale

Malgré les contraintes organisationnelles, institutionnelles et temporelles décrites précédemment, l'année 2025 a également été marquée par des avancées significatives qui attestent de la solidité du travail engagé et de la pertinence de l'approche CLSS. Ces réussites ne se limitent pas à la mise en œuvre d'actions ponctuelles : elles traduisent une transformation progressive des pratiques de coopération locale, une montée en confiance des partenaires et l'émergence d'une culture commune d'intervention social-santé à l'échelle du territoire. Elles témoignent surtout de la capacité du dispositif à produire des effets structurants, y compris dans un contexte incertain, en consolidant les liens entre acteurs et en renforçant la cohérence des interventions au bénéfice des publics.

a) Une dynamique de réseau consolidée et enthousiasmante : le GT quartier et Soyons solidaires, pas solitaires

L'une des avancées les plus significatives de l'année réside dans la consolidation d'une dynamique de réseau à la fois stable, active et porteuse d'initiatives, dont le Groupe de Travail Quartier constitue l'ossature principale. Les séances de septembre et novembre 2025 illustrent cette progression. La réunion du 12 septembre a rassemblé une dizaine de participants, auxquels s'ajoutaient deux AS invitées, le RQ et la coordinatrice CLSS, autour d'un temps de présentation des projets en cours. Les retours exprimés ont été particulièrement encourageants, plusieurs partenaires soulignant leur satisfaction de voir les projets se poursuivre et apporter des résultats tangibles malgré les difficultés rencontrées. Les choix de gestion opérés, notamment pour assurer la continuité de Parent Pause dans un contexte financier incertain, ont été salués par le GT. Cette séance a également permis de poser un jalon stratégique important : la décision partagée de relancer la participation habitante à partir d'une page blanche, en partant directement de la parole des habitants plutôt que du diagnostic existant. Cela traduit à la fois une volonté commune d'ancrer davantage l'action dans l'expérience vécue du territoire, mais aussi la capacité du GT Quartier à orienter de manière collégiale l'implantation du CLSS dans le Bas de Saint-Gilles.

La séance du 14 novembre 2025 confirme cette consolidation. Réunissant à nouveau une dizaine de partenaires, elle a donné lieu à un travail concerté autour de la note d'intention 2026 et de la construction collective du budget prévisionnel. Ce moment de co-élaboration constitue un indicateur fort de maturité partenariale : il atteste que le GT Quartier n'est pas un espace d'information, mais un lieu de décision partagé. La dynamique observée lors de cette séance, marquée par des échanges soutenus et conclue par des applaudissements spontanés, témoigne d'un sentiment d'adhésion collective et d'une appropriation réelle du dispositif par les partenaires.

Le projet Soyons solidaires, pas solitaires illustre concrètement les effets de cette dynamique sur le terrain. Les relations entre structures se sont renforcées à mesure que les collaborations se sont multipliées, notamment entre les équipes de Bras dessus Bras dessous et d'Hispano-Belga, dont les chargées de projet ont développé une relation de travail étroite et fluide. Les activités communes, en particulier les sorties collectives organisées avec les participants — telles que les sorties à la mer ou à Gand, complétées par des moments de repas partagés — ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration de la communication entre professionnels. Plusieurs témoignages soulignent que ces temps informels ont permis de dépasser certaines réserves initiales et de transformer la qualité des

relations de travail, révélant l'importance des expériences partagées dans la construction d'une confiance interinstitutionnelle.

Les comités de pilotage de Soyons solidaires, Pas Solitaires, organisés toutes les six semaines en visioconférence, ont par ailleurs démontré une efficacité opérationnelle notable. Leur format régulier et structuré favorise la répartition des tâches et l'implication active des partenaires, y compris de structures non subsidiées qui se portent volontaires pour contribuer concrètement aux actions. Par exemple, l'engagement du Service Social Juif s'est traduit par des appels téléphoniques, des accompagnements individualisés et l'accueil d'activités collectives, illustrant la capacité du réseau à mobiliser des ressources diversifiées autour d'objectifs communs.

Cette dynamique collaborative se manifeste également dans les actions de terrain. Les petits-déjeuners organisés au local Monténégro, réunissant notamment le Foyer du Sud, Hispano-Belga et Bras dessus Bras dessous, rencontrent un succès constant et constituent des espaces privilégiés de rencontre entre habitants mais aussi des moments de coordination informelle entre associations. Tout cela facilite l'ajustement des interventions, la circulation de l'information et l'identification rapide des besoins des publics. De manière plus globale, les professionnels tendent désormais à se présenter non plus uniquement au nom de leur structure, mais comme membres d'un projet commun porté par le CLSS, ce qui renforce la lisibilité du dispositif pour les bénéficiaires et favorise les orientations entre services sans logique de concurrence.

Les effets de cette cohésion se répercutent directement sur les publics accompagnés. Certaines activités collectives ont permis l'inscription de nouveaux participants dans plusieurs structures du quartier, illustrant la complémentarité effective des services. L'organisation de l'atelier participatif « Dixit » par plusieurs partenaires — Foyer du Sud, Service Social Juif, Hispano-Belga, Bras dessus Bras dessous et Notre Cercle — a également renforcé le sentiment d'unité du réseau, contribuant à créer un climat d'accueil convivial et sécurisant pour les participants. Cette convergence d'acteurs autour d'objectifs partagés constitue un résultat majeur du CLSS : elle traduit la consolidation d'une logique de travail communautaire territorialisé, dans laquelle les structures ne fonctionnent plus en parallèle mais en articulation, dans la droite ligne du travail pionnier effectué par la coordination sociale de Saint-Gilles depuis 20 ans.

Ainsi, au-delà des réalisations ponctuelles, la principale réussite réside peut-être dans cette transformation qualitative du fonctionnement partenarial. Le renforcement des liens, la fluidité croissante des collaborations et le sentiment partagé de travailler pour un objectif commun témoignent d'une évolution profonde des pratiques professionnelles. Cette dynamique constitue un socle essentiel pour la poursuite des projets et confirme que la coopération intersectorielle, lorsqu'elle est accompagnée dans la durée, peut devenir un véritable levier d'efficacité collective et d'amélioration du bien-être des publics. C'est précisément sur cette base relationnelle consolidée qu'a pu émerger une nouvelle initiative structurante portée par la coordination sociale : le développement d'un projet de kiosque mobile social-santé.

b) Vie de la coordination sociale : la forge d'un nouveau projet social-santé, le Kiosque mobile social-santé

Parmi les avancées de l'année figure l'émergence progressive d'un projet issu du travail intersectoriel : la conception d'un dispositif de kiosque social-santé mobile destiné aux publics les plus éloignés du système de soins. Ce projet, encore en phase de construction, constitue un indicateur particulièrement révélateur du rôle joué par la coordination sociale comme espace d'incubation

d'initiatives territoriales. Il ne s'agit pas d'un dispositif conçu de manière descendante, mais d'une réponse collective élaborée à partir des constats partagés par les acteurs de terrain — travailleurs sociaux, structures médicales, centres d'accueil, équipes mobiles et CPAS — réunis dans différents groupes de travail thématiques, en l'occurrence le GT Santé et le GT Avec ou sans abris.

La participation de la RQ de Forest a été déterminante dans la création du projet et l'émergence d'une dynamique intercommunale alimentée par des méthodes similaires de co-construction de projets social-santé. L'Aire de Rien, situé sur le territoire forestois, mais dont beaucoup des publics transitent dans la zone midi située à Saint-Gilles, a été à l'initiative de la proposition et a été une force motrice pour le projet qui est ensuite allé à la recherche d'autres partenaires.

L'objectif général du kiosque est d'offrir un accès direct à des soins de première ligne tout en assurant un accompagnement vers des services de santé durables pour les personnes sans chez soi, en complément des dispositifs existants et sans s'y substituer. L'ambition est double : répondre immédiatement à des besoins sanitaires simples (soins de plaies, traitements de base, écoute, orientation santé mentale) et, simultanément, ouvrir des trajectoires d'accès aux droits et aux soins structurés, notamment via l'accompagnement vers l'AMU, les cartes médicales ou les consultations en maison médicale. Cette articulation entre intervention immédiate et continuité de parcours traduit une approche intégrée de la santé, qui dépasse la logique d'intervention ponctuelle pour viser une stabilisation progressive des situations.

La méthodologie adoptée pour concevoir le projet illustre pleinement la valeur ajoutée du travail de réseau. Plusieurs réunions intersectorielles ont permis de croiser les expertises, d'identifier les besoins prioritaires et de cartographier les ressources existantes à l'échelle des territoires de Saint-Gilles et Forest. Les partenaires ont ainsi mis en commun leurs observations de terrain pour dégager des constats convergents : nécessité d'un personnel identifiable et régulier pour instaurer une relation de confiance, besoin d'accompagnements physiques vers les structures de soins et les CPAS, importance d'un suivi coordonné et rôle central d'un référent chargé d'assurer la liaison entre acteurs, plannings et conventions. Ce travail collectif a également permis d'anticiper les contraintes concrètes du dispositif — logistiques, réglementaires ou organisationnelles — et de les intégrer dès la phase de conception.

Le modèle envisagé repose sur une intervention mobile dans plusieurs lieux identifiés comme stratégiques, fréquentés par des publics en situation de grande précarité : l'Îlot à Saint-Gilles et l'Aire de rien à Forest. La phase pilote projetée prévoit des permanences régulières de quelques heures par semaine sur ces différents sites, assurées par une équipe pluridisciplinaire associant un médecin généraliste, un professionnel infirmier et un travailleur social, en lien direct avec les CPAS et les services partenaires. Cette composition témoigne d'une volonté explicite de décroisement entre secteurs sanitaire et social, condition indispensable pour atteindre des publics cumulant difficultés administratives, médicales et sociales.

Au-delà de sa dimension opérationnelle, le projet de kiosque constitue aussi un outil d'observation territoriale. La collecte de données qualitatives sur les besoins rencontrés permettra d'ajuster progressivement le dispositif, d'identifier les manques structurels et d'alimenter les diagnostics locaux. En ce sens, il s'inscrit pleinement dans la logique des CLSS, qui visent à articuler action directe, analyse de terrain et amélioration continue des réponses publiques. Cela répond d'autant plus à la logique du PSSI que l'augmentation considérable du nombre de personnes sans chez soi sur le territoire bruxellois, et notamment saint-gillois, augmentation qui risque d'être accélérée par les nouvelles réformes chômage, constitue un risque sanitaire majeur pour les territoires, tant au niveau épidémiologique, qu'au niveau des assuétudes et de la santé mentale.

Le processus de construction du kiosque met enfin en évidence un élément déterminant : la capacité de la coordination sociale à jouer un rôle de catalyseur. En réunissant des acteurs issus de secteurs différents autour d'une problématique commune, elle favorise l'émergence d'innovations qui n'auraient pu voir le jour dans un cadre institutionnel isolé. Le projet n'est pas seulement un nouveau service envisagé ; il constitue déjà, en tant que dynamique de travail collective, un résultat en soi. Il témoigne de la maturité atteinte par le réseau local, désormais capable de passer d'une logique de concertation à une logique de co-construction de solutions concrètes.

Ainsi, le kiosque mobile social-santé apparaît comme l'une des expressions les plus tangibles de la vitalité gardée du CLSS au cours de l'année : il illustre la manière dont une dynamique partenariale consolidée peut produire de véritables projets structurants orientés vers les besoins des publics les plus vulnérables. Cela éclaire aussi la manière dont la bonne santé du CLSS dépend de sa bonne intégration dans la coordination sociale et de la capacité de cette dernière à fédérer une énergie collective. Dans le prolongement de cette dynamique institutionnelle et partenariale, l'un des résultats les plus significatifs de l'année réside dans l'ouverture effective du dispositif à la participation habitante.

c) Participation habitante lancée : une nouvelle dynamique

La mise en place d'un groupe de travail habitant constituait, au départ, un objectif ambitieux et incertain. En effet, la mobilisation effective d'un public habitant autour d'un nouveau dispositif institutionnel tel que le CLSS représente un défi, tant les obstacles à la participation peuvent être nombreux : méconnaissance du dispositif, distance symbolique vis-à-vis des institutions, contraintes matérielles, linguistiques ou sociales. Cependant, cette difficulté est à nuancer dans le contexte saint-gillois, qui semble être à la pointe en matière de participation habitante et dispose de nombreuses ressources et pratiques sur lesquelles s'inspirer. On peut mentionner l'expérience acquise de longue date par le CPAS de Saint-Gilles en matière de participation citoyenne, notamment via la création d'un comité culturel et l'animation annuelle d'un Atelier citoyen d'amélioration des services du CPAS par les usagers, qui a constitué un socle primordial pour faciliter la mise en place de cette participation. Le fait que la séance information du GT habitant CLSS a été co-animée par le RQ et le travailleur social du service culture, qui anime l'Atelier Citoyen, mérite d'être souligné. En effet, cela pointe vers la bonne intégration du CLSS dans le CPAS de Saint-Gilles et la création de dynamiques fructueuses de travail collectif.

La tenue d'une séance d'information réunissant dix-huit participants a constitué un premier indicateur encourageant de l'intérêt suscité par la démarche et une récompense de travail de communication fait en amont. Cette rencontre initiale a permis d'informer les habitants, de présenter les objectifs du CLSS et d'identifier des personnes prêtes à s'impliquer dans la suite du processus, dont certaines issues de situations de grande précarité, ce qui confirme la capacité du projet à toucher des publics diversifiés.

La participation habitante s'est ensuite concrétisée par l'organisation de plusieurs séances successives, réunissant chacune entre cinq et six participants. Si ces effectifs peuvent sembler modestes au regard de formats participatifs plus institutionnalisés, ils constituent en réalité une base solide pour un travail de groupe approfondi. La régularité des présences, avec un noyau stable de quatre à cinq participantes ayant assisté à plusieurs séances consécutives — y compris durant une période hivernale peu favorable à la mobilisation — témoigne d'un processus de fidélisation réel. Cette

constance est d'autant plus significative qu'elle s'inscrit dans un contexte de contraintes matérielles importantes pour les participants, telles que les conditions météorologiques, l'insécurité ressentie à la tombée de la nuit ou les difficultés de déplacement en cas de neige.

L'ancrage territorial du groupe a été facilité par la collaboration étroite avec la chargée du travail collectif du Foyer du Sud et par l'utilisation d'un lieu facilement identifiable et accessible, ouvert sur le quartier par une baie vitrée. Ce partenariat a généré une dynamique mutuellement bénéfique : d'une part, il a contribué à dynamiser un espace communautaire déjà fréquenté par les habitants ; d'autre part, il a offert au CLSS un cadre propice à l'accueil et à l'expression de la parole habitante, en lien direct avec le terrain.

Les séances ont donné lieu à des discussions particulièrement riches, marquées par un intérêt manifeste des participants pour les enjeux de leur quartier et une volonté de partager leurs expériences. Les échanges ont permis l'émergence de préoccupations argumentées, directement reliées aux déterminants sociaux de la santé, ainsi que la formulation de propositions concrètes.

Ce passage du vécu individuel à l'analyse collective constitue un indicateur fort de l'appropriation du processus participatif : il traduit le développement d'une capacité d'analyse partagée et la construction progressive d'un diagnostic citoyen complémentaire aux analyses institutionnelles.

L'engouement suscité par cette démarche s'observe également du côté des professionnels. Plusieurs partenaires ont exprimé un regain d'intérêt pour le CLSS à la suite du lancement du GT habitant, soulignant que cette dynamique témoignait d'une vitalité tangible du dispositif.

La participation active de certains acteurs à des événements liés aux CLSS ou leur implication accrue dans les espaces de concertation illustrent cette appropriation progressive. L'exemple d'une professionnelle souhaitant consacrer un travail académique au dispositif témoigne, à cet égard, de l'impact mobilisateur de la démarche participative.

Au-delà des résultats immédiats, l'un des acquis majeurs réside dans la méthode elle-même. Le recours à une approche fondée sur les déterminants sociaux de la santé et sur la co-construction des projets a permis de mobiliser les participants autour d'un cadre compréhensible, structurant et valorisant. Cette méthodologie favorise l'intelligence collective, renforce le sentiment de légitimité des habitants à contribuer aux décisions et constitue un levier d'empowerment. Elle offre également un modèle opérationnel reproductible, capable d'articuler participation citoyenne, analyse territoriale et élaboration de projets.

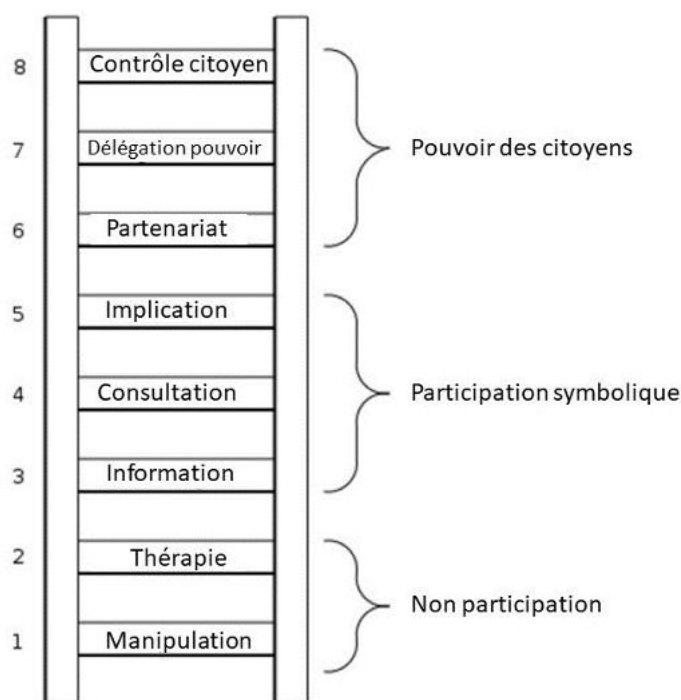


Figure 17 : Echelle d'Arnstein ; la participation habitante mise en place dans le cadre du CLSS atteint le niveau « partenariat » et participe à l'empowerment des habitants

Ainsi, le lancement effectif de la participation habitante ne représente pas seulement une étape supplémentaire dans la mise en œuvre du CLSS ; il marque une évolution qualitative du dispositif, qui passe d'une logique d'intervention sur le territoire à une logique d'action avec le territoire. Cette dynamique constitue un acquis majeur pour la suite du programme, en ce qu'elle pose les bases d'une gouvernance plus inclusive et d'une action publique mieux ajustée aux réalités vécues par les habitants.

3) Perspectives

Si les éléments présentés ci-dessus témoignent des avancées concrètes réalisées au cours de l'année 2025, ils ne constituent pas un point d'arrivée mais bien une étape dans un processus plus large de structuration du CLSS. Les dynamiques consolidées, les partenariats renforcés et l'émergence de nouvelles initiatives ouvrent désormais un champ de réflexion sur la manière d'inscrire ces acquis dans la durée. Il s'agit à présent de transformer les réussites observées en orientations stratégiques, afin de garantir la continuité, la stabilité et le développement cohérent du dispositif dans les années à venir.

a) Une exposition pour nos aîné·es, et plus encore : Soyons solidaires, pas solitaires

Dans la continuité des actions menées en 2025, l'année 2026 s'ouvre avec la volonté d'inscrire le projet Soyons solidaires, pas solitaires dans une phase de consolidation et de montée en visibilité. Cette orientation stratégique se concrétisera par l'organisation, le 1er octobre 2026, d'un colloque assorti d'une exposition photographique consacrée aux aînés du Bas de Saint-Gilles. Pensé comme un

temps fort du projet, cet événement vise à articuler valorisation publique, sensibilisation collective et structuration partenariale autour de la question de l'isolement social des personnes âgées.

L'exposition repose sur une série de portraits réalisés fin 2025 par un photographe habitant lui-même le quartier. Composée de vingt-six portraits individuels et de deux portraits collectifs de seniors impliqués dans le projet, cette production visuelle constitue un support à la fois symbolique et opérationnel : elle rend visibles des personnes souvent invisibilisées dans l'espace public tout en incarnant concrètement les réalités sociales que le projet cherche à mettre en lumière. Cette démarche de reconnaissance s'inscrit pleinement dans une logique de promotion de la santé, dans laquelle la visibilité sociale et la participation constituent des leviers essentiels de bien-être.

Au-delà de sa dimension artistique, l'événement s'intègre dans la stratégie globale du projet, dont l'objectif est de lutter contre l'isolement social des personnes âgées du Bas de Saint-Gilles, identifié comme un déterminant majeur de santé physique et psychique. À ce titre, le colloque sera également un espace de restitution des résultats de l'enquête menée avec l'appui méthodologique du CREBIS. Une note de synthèse ainsi qu'un carnet de sensibilisation seront présentés afin de diffuser les connaissances produites et de favoriser leur appropriation par les acteurs locaux. Conçu comme un outil opérationnel, ce carnet permettra à des professionnels, bénévoles ou habitants de comprendre rapidement les enjeux du projet et d'y contribuer de manière éclairée.

Cette restitution publique répond à un objectif plus large de mobilisation des partenaires sur le territoire du Bas de Saint-Gilles. En rendant visibles les constats issus du terrain, l'événement doit faciliter l'implication de nouveaux relais de proximité — maisons médicales, services de première ligne, commerçants, acteurs associatifs ou habitants — dans l'identification de situations d'isolement. Cette logique de repérage partagé prolonge directement les orientations du plan d'action CLSS, qui prévoit de renforcer l'accès aux services pour les publics éloignés et de soutenir les dynamiques d'entraide locale.

Dans cette perspective, l'exposition-colloque apparaît aussi comme un outil de consolidation partenariale. Depuis son lancement, le projet a permis d'identifier des personnes âgées isolées grâce au questionnaire sur l'isolement et aux réorientations entre partenaires, de constituer progressivement un groupe de participants et d'instaurer des temps réguliers favorisant le lien social. Parallèlement, la dynamique de réseau s'est renforcée, avec l'intégration de nouveaux partenaires et la mise en place d'outils de coordination facilitant la circulation d'informations entre structures et bénéficiaires.

Ainsi, cet événement ne se limite pas à une action ponctuelle de communication : il constitue une étape structurante dans la trajectoire du projet. En combinant valorisation des publics, diffusion de connaissances et mobilisation du réseau, il participe à la consolidation d'un modèle d'intervention territorialisé fondé sur la coopération intersectorielle et l'action communautaire. À moyen terme, l'ambition est que cette expérimentation locale puisse servir de référence méthodologique pour d'autres territoires confrontés à des problématiques similaires, démontrant qu'un dispositif ancré dans le terrain, coordonné et participatif peut produire des réponses pertinentes face à l'isolement des aînés.



Figure 18 : Une des deux photos de groupe qui sera exposée lors du colloque

b) Parent-Pause : normalisation des relations avec les crèches et recherche de nouvelles pistes

Dans la continuité des dynamiques partenariales décrites précédemment, le projet Parent-Pause illustre de manière particulièrement claire la capacité du CLSS à stabiliser des coopérations complexes tout en faisant évoluer ses modalités d'action. Conçu pour répondre à un manque structurel de places d'accueil pour les jeunes enfants dans le Bas de Saint-Gilles, il vise à permettre à des parents — principalement des mères isolées — d'accéder à des soins, des démarches administratives, des formations ou des activités collectives, contribuant ainsi à lever plusieurs freins majeurs à leur insertion sociale et à leur santé globale.

L'année écoulée a été marquée par une étape importante de consolidation : la formalisation de conventions avec les structures d'accueil partenaires, notamment la crèche l'Amandoline et le réseau Espaces Enfances (trois crèches), permettant la mise à disposition de places vacantes pour le dispositif. Cette stabilisation contractuelle constitue un tournant, car elle sécurise les modalités de collaboration, clarifie les responsabilités de chacun et inscrit le projet dans une logique de coopération durable. Ces partenaires offrent ensemble plusieurs centaines de places d'accueil non utilisées, qui

peuvent être mobilisées pour Parent-Pause, grâce à un système de coordination efficace. Ce modèle flexible, fondé sur l'utilisation de places non occupées, constitue une réponse pragmatique à la pénurie d'accueil tout en limitant les coûts structurels.

Les effets concrets du dispositif apparaissent déjà à travers des trajectoires individuelles. Une mère lusophone atteinte d'une maladie génétique a ainsi pu accéder à des soins médicaux et suivre une formation grâce à la garde de son enfant, tandis qu'une autre a pu intégrer son enfant dans une crèche classique à la suite d'une place libérée, illustrant la fonction de tremplin du projet vers des solutions durables. Ces situations montrent que Parent-Pause agit simultanément sur plusieurs déterminants sociaux de la santé — accès aux soins, insertion professionnelle, réduction du stress parental, socialisation des enfants — conformément aux objectifs du plan d'action. Les tableaux de résultats indiquent d'ailleurs que des solutions de garde ont permis à des parents de participer à des ateliers, rendez-vous et formations, et que certaines familles ont ensuite pu inscrire leurs enfants à temps plein dans des structures d'accueil.

Le projet a néanmoins dû s'adapter à un cadre réglementaire exigeant, notamment aux normes de l'ONE et aux pratiques professionnelles des crèches, qui ont conduit à modifier le modèle initial de garde ponctuelle pour y intégrer des périodes de familiarisation préalable. Cette évolution, bien que contraignante, a renforcé la qualité de l'accueil et la confiance des partenaires, contribuant à normaliser progressivement les relations entre les institutions de la petite enfance et les acteurs sociaux impliqués. Elle illustre aussi la capacité d'apprentissage collectif du réseau, capable de transformer une contrainte administrative en amélioration opérationnelle.

Par ailleurs, Parent-Pause a progressivement généré des espaces de dialogue intersectoriel qui dépassent son cadre initial. Le comité de pilotage constitue déjà un lieu structuré de concertation, enrichi récemment par l'arrivée de nouveaux partenaires associatifs. Des perspectives de travail transversal sont envisagées, notamment une rencontre croisée entre le comité de pilotage Parent-Pause, le groupe de travail sur la précarité infantile et celui consacré à la culture, afin d'explorer la mise en place de solutions de garderie mutualisées facilitant l'accès aux services existants. Ces démarches traduisent une évolution du projet vers une fonction plus large de plateforme de coordination territoriale autour des enjeux d'accueil de la petite enfance.

Enfin, plusieurs pistes stratégiques se dessinent pour l'avenir. La poursuite des collaborations actuelles est actée pour 2026, ainsi que l'extension du dispositif à de nouveaux partenaires et activités (garderies liées à des actions collectives ou culturelles, collaborations avec la Maison du Livre, soutien aux activités MIRIAM). Dans ce contexte, l'élaboration d'un plaidoyer commun pourrait constituer une étape clé : porté collectivement par les partenaires, il viserait à interpeller les instances régionales et l'ONE sur le déficit de places accessibles aux familles précarisées et sur les obstacles administratifs qui accentuent les inégalités d'accès. Un tel travail de capitalisation et de plaidoyer permettrait non seulement de renforcer la légitimité du projet, mais aussi de transformer l'expérience de terrain en levier d'évolution des politiques publiques.

Ainsi, Parent-Pause apparaît aujourd'hui comme un dispositif à la fois opérationnel et structurant : opérationnel par les solutions concrètes qu'il apporte aux familles, structurant par les coopérations qu'il consolide et les perspectives qu'il ouvre pour repenser l'accès équitable à l'accueil de la petite enfance à l'échelle locale.

c) Des petits nouveaux : projets citoyens et kiosque mobile social-santé

Dans la continuité de cette dynamique de consolidation des projets existants, l'année écoulée a également vu émerger de nouvelles initiatives portées ou co-portées par le CLSS. Celles-ci témoignent d'un élargissement progressif du champ d'action, où les idées issues du terrain continuent à se traduire en dispositifs concrets, articulant innovation sociale, participation habitante et action communautaire.

Le groupe habitant réuni au local Monténégro en constitue l'illustration la plus directe. À partir d'un travail approfondi sur les déterminants sociaux de la santé et d'un processus méthodologique structuré, les participantes ont progressivement identifié, hiérarchisé et formulé des propositions d'action en lien avec la thématique du lien social et de l'isolement. Les séances ont permis de passer d'un temps d'expression libre des préoccupations à une étape plus exigeante de priorisation, à l'aide d'outils d'aide à la décision et d'un cadre collectif formalisé par une charte co-écrite. Cette évolution témoigne d'une montée en compétence du groupe et d'un véritable apprentissage des logiques de projet.

Les pistes retenues traduisent une compréhension fine des enjeux locaux : organisation de moments conviviaux dans l'espace public, sorties collectives favorisant la mixité générationnelle, initiatives de jardinage et d'embellissement du quartier, actions autour de l'alimentation et de la transmission de savoirs, meilleure connaissance des services présents sur le territoire. Ces propositions ne relèvent pas d'une juxtaposition d'idées ponctuelles ; elles s'inscrivent explicitement dans les axes du plan d'action du CLSS et visent à renforcer le lien social comme déterminant central de santé. Le fait que le groupe se prépare à présenter ses propositions devant le Groupe de Travail Quartier marque une étape significative : la parole habitante s'articule désormais avec les instances partenariales du territoire, dans une logique de co-responsabilité et de gouvernance partagée.

Parallèlement, le projet intergénérationnel « Ensemble, transmettre et recevoir », porté par le PCS Franck et la Cité des Jeunes dans le quartier Porte de Hal, a été progressivement intégré à la dynamique CLSS à la suite d'échanges en Groupe de Travail Quartier. Ce projet, conçu en dehors du cadre initial du CLSS, repose sur une co-construction entre jeunes et aînés autour d'activités de transmission, d'écologie urbaine, d'occupation positive de l'espace public et de production de traces audiovisuelles.

Son rattachement au dispositif répond à une volonté d'assurer une cohérence territoriale et d'éviter toute inégalité de traitement entre quartiers, tout en reconnaissant la pertinence d'une initiative déjà structurée et alignée avec les objectifs du plan d'action. Le CLSS n'en est pas l'initiateur, mais il peut en devenir un levier d'opérationnalisation et de mise en cohérence stratégique, en facilitant son articulation avec les priorités social-santé identifiées sur le Bas de Saint-Gilles. Le rôle du CLSS est aussi de renforcer l'existant, ce qui rend les actions entreprises plus pérennes.

Enfin, le projet de kiosque mobile social-santé constitue une autre traduction opérationnelle du diagnostic territorial, notamment en matière de non-recours aux soins et d'éloignement des publics précarisés des dispositifs classiques. Pensé comme un outil bas seuil, mobile et partenarial, il vise à offrir un accès immédiat à des soins de première ligne et à un accompagnement social, tout en assurant une orientation vers des services durables. Les travaux préparatoires ont permis d'identifier les lieux pilotes, les besoins en coordination, les modalités de collaboration avec les CPAS et les partenaires médicaux, ainsi que les contraintes logistiques et financières à prendre en compte. Si son inscription budgétaire diffère encore selon les communes partenaires, la volonté partagée de construire une phase pilote confirme l'intérêt stratégique du dispositif. Là encore, le CLSS joue pleinement son rôle d'interface entre terrain et institutions, en veillant à maintenir la cohérence entre besoins identifiés, faisabilité opérationnelle et cadre stratégique.

Pris ensemble, ces projets témoignent d'une maturation du dispositif. Ils montrent que le CLSS ne se limite pas à produire un diagnostic ou à animer un réseau, mais qu'il crée les conditions d'une traduction concrète des constats partagés en actions structurées. Cette capacité à relier participation habitante, initiatives locales existantes et innovation social-santé constitue aujourd'hui l'un des indicateurs les plus tangibles de la solidité du dispositif et de sa pertinence pour le territoire. Nous espérons pouvoir opérationnaliser ces projets co-construits dans le courant de l'année 2026.

Conclusion

Au terme de la période couverte par ce rapport, d'avril à décembre 2025, un constat s'impose: malgré une année agitée, le CLSS du bas de Saint-Gilles a trouvé ses marques et a continué d'avancer. Les incertitudes institutionnelles, les tensions budgétaires et le turnover auraient pu fragiliser durablement la dynamique. Elles ont au contraire obligé le dispositif à se clarifier, à se réajuster et à se renforcer dans son mode de fonctionnement. Le retour à un cycle annuel plus lisible pour l'année 2026 est le bienvenu pour pouvoir avancer plus sereinement, malgré les incertitudes budgétaires.

La consolidation des espaces de co-construction et de décision, ainsi que l'amélioration progressive des repères partagés entre le CPAS et Vivalis ont permis, au fil des mois, de stabiliser le cadre et de maintenir la confiance des partenaires. Ce chemin n'a pas été linéaire, mais il a confirmé qu'un dispositif comme le CLSS gagne en solidité lorsqu'il est bien arrimé à la coordination sociale et qu'il peut s'appuyer sur un dialogue régulier avec le pouvoir subsidiant.

Les projets portés par le CLSS ont produit des résultats concrets, visibles et directement liés aux réalités du terrain. Le projet « Soyons solidaires, pas solitaires » a renforcé l'accessibilité des services pour les personnes âgées, en consolidant une méthode locale de repérage, d'accueil et d'accompagnement vers les services existants. Au-delà des activités proposées, l'enjeu a été de mieux relier les aînés isolés au réseau social-santé du quartier, en s'appuyant sur la coopération entre associations, services communaux et acteurs du troisième âge. Cette expérience a également permis de formaliser et de partager un modèle de travail territorialisé, présenté dans des espaces d'échanges de pratiques, ce qui constitue un signal encourageant quant à la capacité d'un territoire à produire des réponses adaptées à une problématique social-santé précise.

Dans le même temps, Parent-Pause a opéré sa mue : en créant des relations avec des crèches partenaires et en améliorant l'accès à des solutions de garde pour des familles éloignées des services, le projet a démontré qu'un dispositif de garde plus ou moins ponctuelle pouvait agir comme un levier de lutte contre le non-recours aux droits. Il a facilité l'accès à des démarches, à des soins, à des formations, mais aussi à des moments de participation sociale, en réduisant un frein très concret qui empêche souvent les parents, surtout les mères, de sortir de l'isolement et de s'inscrire dans un parcours plus stable.

Un autre enseignement majeur de l'année concerne la participation habitante. Retardé par des hésitations compréhensibles au regard du contexte — et par souci de ne pas créer de fausses attentes — un GT habitant s'est finalement créé au local Monténégro et a trouvé un rythme, une méthode et un noyau de participation. Les retours exprimés par les habitants confirment l'intérêt de ce format de proximité : un quartier, voire un sous-quartier, apparaît comme une échelle pertinente pour créer de la confiance, permettre l'expression des vécus et faire émerger des priorités concrètes. Ce travail a également contribué à diffuser, au sein de la population, une compréhension plus large des déterminants sociaux de la santé et des liens entre conditions de vie, bien-être et accès aux ressources. La participation reste un temps long, mais la dynamique enclenchée est réelle, avec des projets co-construits dont la mise en œuvre est envisagée pour 2026. Cela ouvre une perspective prometteuse vers une approche plus communautaire, où l'action publique ne se contente pas d'« agir sur » un territoire, mais avance avec lui.

Cette dynamique n'aurait toutefois pas été possible sans un GT Quartier vivant, qui a joué un rôle central dans l'orientation du CLSS, et ce même lors de la période où il n'était pas sollicitée. Les retours du secteur social-santé de terrain, l'implication régulière des partenaires et l'intérêt renouvelé

pour le dispositif montrent que le CLSS a su rester un espace utile : un lieu où l'on se comprend mieux, où l'on partage des constats, où l'on ajuste des actions et où l'on tient une ligne commune malgré les turbulences. On observe aussi, progressivement, la formation d'une véritable équipe CLSS à Saint-Gilles : des professionnels qui se connaissent mieux, qui coordonnent leurs pratiques et qui se présentent aux publics sous une bannière commune, ce qui renforce la lisibilité des services et facilite les orientations. Cette mise en réseau prend du temps, mais elle produit déjà des effets : davantage de fluidité, moins de logique de "publics captifs", plus de coopération au service des habitants. Les effets bénéfiques du CLSS sont d'autant plus visibles à Saint-Gilles qu'une culture de travail commun préexistait à l'implantation du CLSS dans et à travers une coordination sociale très active.

Enfin, il est important de souligner le rôle déterminant du CPAS de Saint-Gilles et de son environnement institutionnel dans cette trajectoire. Le soutien du CPAS, de sa direction, de la coordination sociale, mais aussi, quoique de manière plus indirecte, de la Commune, a été une condition essentielle pour maintenir le CLSS à flot dans une période d'incertitude. Les clarifications attendues n'ont pas toujours été immédiates, les ajustements ont parfois été exigeants, mais l'effort collectif a permis de faire évoluer progressivement la relation entre le CPAS et Vivalis vers un fonctionnement plus fluide. On constate aujourd'hui une intégration plus naturelle du CLSS au sein de la coordination sociale : le dispositif n'est plus perçu comme un "projet à côté", mais comme une interface utile entre le CPAS et les partenaires externes, au service du travail communautaire et de l'accessibilité des services social-santé. Cette cohérence est d'autant plus significative que, malgré les contraintes budgétaires, l'engagement pour la participation sociale et le travail collectif n'a pas été abandonné et toutes les activités collectives du CPAS sur le territoire ont été maintenues.

Le point de vigilance demeure celui des incertitudes budgétaires, qui ont occupé une place importante dans les échanges et ont parfois généré des tensions. Ce contexte ne remet pas en question la pertinence du CLSS, mais il souligne une réalité simple : plus la visibilité financière est faible, plus la projection partenariale devient difficile, et plus les équipes s'épuisent à sécuriser ce qui devrait être acquis.

L'année 2025 montre néanmoins que, malgré les prises de risque et les efforts que cela a demandé, le CLSS peut produire des effets tangibles et utiles.

Pour un CPAS, il constitue un outil concret pour se rapprocher des publics les plus éloignés des services et mieux coordonner les réponses à l'échelle locale.

Pour la Région bruxelloise, il représente une manière d'ancrer les politiques social-santé dans des réalités vécues, de renforcer l'aller-vers et d'anticiper les crises à venir. Dans un contexte où de nouvelles fragilités pourraient émerger rapidement — la question de la limitation des droits au chômage de longue durée en étant peut-être un exemple — disposer d'un dispositif capable de relier terrain, institutions et habitants apparaît comme un atout majeur.

En définitive, malgré une année tendue, il est possible de se réjouir du chemin parcouru. Les accomplissements décrits dans ce rapport sont le résultat d'un travail conjoint : celui des habitants, des bénévoles, des associations du Bas de Saint-Gilles, des partenaires de terrain, de la coordination sociale du CPAS, de la direction du CPAS, de la Commune, et, au niveau régional, du cadre porté par le PSSI avec l'accompagnement de Vivalis. Cette chaîne d'acteurs, lorsqu'elle tient ensemble, rend possible ce que le CLSS cherche précisément à produire : des réponses locales concrètes, cohérentes, et plus justes, à partir des besoins réels du territoire.